

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaia



Faculté de Technologie
Département d'Architecture



Thème :

Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia.

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture

« Spécialité Architecture »

Préparé par :

MAGHLOUCHE Meziane

Encadré par :

Mr. Rabhi Khireddine

Mr. MESSAOUDI Sofiane		Département architecture de Bejaia	Président de jury
Mme. BOUANDES Karima		Département architecture de Bejaia	Examinatrice

Année Universitaire 2022 – 2023

Remerciement

Avant tout, je remercie ALLAH le Tout-Puissant de m'avoir donné le courage, la santé, la patience et la volonté de mener à bien ce travail de recherche.

En guise de reconnaissance, je tiens à remercier mes deux encadrants : Mr. RABHI, pour la qualité de son encadrement, son suivi, ainsi que pour les moyens qu'il nous assurer pour la réalisation de ce travail. Mes remerciements vont aussi à Dr.

OUARET LADJOUZE Manel pour sa contribution qui m'a été précieuse.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury pour leur présence, pour leur lecture attentive de ce mémoire, ainsi que pour leurs remarques.

Mes remerciements vont à tout le corps enseignant et administratif du département d'architecture de Bejaïa qui a participé à ma formation et ma réussite.

Je tiens aussi à exprimer ma grande gratitude à ma famille et mes amis, pour leur soutien moral et leurs encouragements prodigués pendant toutes ces années d'étude.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail, de près ou de loin.

Dedicaces

Je dédie ce travail à :

Ma chère famille qui m'a doté d'une éducation digne, son amour, encouragé tout au long de ces années d'étude

À ma chère maman qui a toujours cru en moi et m'a donné le courage pour continuer à travailler dur, grâce à son amour, soutien et bénédiction qu'aujourd'hui je vous présente ce travail

À mon père, qui n'est plus là, mais qui vit toujours dans mon cœur et qui je souhaite qu'il soit fier de moi et de ce que je suis devenu.

À vous mes soeurs adorées Yas, Fifi et particulièrement ma jumelle Celina qui m'ont toujours encouragé et soutenu durant mes années d'études

A vous mes chers amis pour votre aide et soutien tout le parcours de ce présent travail et à Amine qui n'est plus là mais qui restera toujours dans mon coeur.

A AIESEC, ma deuxième famille qui m'a donné un autre gout à la vie, et m'a permis de repousser mes limites et de rencontrer des personnes merveilleuses.

Aussi à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail

Merci.

Résumé

Cette recherche se concentre sur l'identification et l'évaluation de l'intérêt patrimonial des grandes demeures des exploitations agricoles de Béjaïa. L'objectif principal est de répondre à la question de savoir si ces demeures méritent d'être patrimonialisées,

Ce mémoire offre une contribution significative à la connaissance et à la valorisation du patrimoine rural, mettant en évidence l'importance de préserver ces grandes demeures des exploitations agricoles en tant que témoignages précieux du passé et en tant que ressources culturelles et touristiques pour le présent et l'avenir.

Afin de réaliser cette évaluation, il a été suivi une démarche en deux phases. En premier effectuer un inventaire qui a permis de collecter des données techniques sur les demeures étudiées. En second, réaliser une enquête par questionnaire, en complément de l'inventaire, qui visait à apprécier l'aspect social et culturel de ces demeures. Cette enquête a permis de recueillir les opinions des citoyens et de favoriser la sensibilisation et la communication autour de ce patrimoine.

Mots clés : Patrimoine rural, Héritage agricole, Demeure d'exploitation agricole, Patrimonialisation, Inventaire, Enquête.

Abstract

This research focuses on the identification and evaluation of the heritage value of the large manor houses in agricultural estates in Bejaia. The main objective is to answer the question of whether these houses deserve to be recognized as heritage. This thesis provides a significant contribution to the understanding and promotion of rural heritage, highlighting the importance of preserving these manor houses as valuable testimonies of the past and as cultural and touristic assets for the present and future.

To accomplish this evaluation, a two-phase approach was followed. Firstly, an inventory was conducted to collect technical data about the studied houses. Secondly, a questionnaire survey was carried out in addition to the inventory to assess the social and cultural aspects of these houses. This survey gathered the opinions of the citizens and facilitated awareness-raising and communication about this heritage.

Keywords: Rural heritage, Agricultural heritage, Manor house, Heritage recognition, Inventory, Investigation.

ملخص

تركز هذه الدراسة على تحديد وتقييم القيمة التراثية للمساكن الكبيرة في المزارع الزراعية في بجاية . الهدف الرئيسي هو الإجابة على السؤال ما إذا كانت هذه المساكن تستحق أن تُعترف بها كتراث . تقدم هذه الأطروحة إسهاماً مهماً في فهم وتعزيز التراث الريفي، مؤكدة أهمية الحفاظ على هذه المساكن الكبيرة كشهادات قيمة من الماضي وكثروات ثقافية وسياحية للحاضر والمستقبل.

لتحقيق هذا التقييم، تم اتباع نهج مكون من مرحلتين .في المرحلة الأولى، تم إجراء جرد لجمع البيانات الفنية حول المساكن المدروسة .في المرحلة الثانية، تم إجراء مسح استبباني بالإضافة إلى الجرد لتقييم الجوانب الاجتماعية والثقافية لهذه المنازل .هذا الاستبيان جمع آراء المواطنين وسهل رفع الوعي والتواصل حول هذا التراث.

الكلمات الرئيسية: التراث الريفي، التراث الزراعي، المسكن الكبير، الاعتراف بالتراث، الجرد ، دراسة استقصائية.

Table des matières

Résumé.....	I
Abstract.....	II
ملخص	III
Table des matières	IV
Liste des figures.....	IX

Chapitre introductif

Introduction	1
Problématique.....	1
Hypothèse	2
Méthodologie de recherche	3
Structure de mémoire.....	4

Partie théorique

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles.

Introduction	5
1. Notion de patrimoine	5
1.1. Définitions	5
1.2. Les catégories du patrimoine.....	7
1.2.1. Le patrimoine naturel	7
1.2.2. Patrimoine culturel	8
1.2.2.1. Patrimoine architectural :.....	8
1.2.2.2. Le patrimoine urbain	9
1.2.2.3. Le patrimoine rural	10
1.2.2.3.1. Les composantes du patrimoine rural	11
1.2.2.3.1.1. Le patrimoine matériel.....	11
1.2.2.3.1.2. Le patrimoine immatériel	12
1.2.2.3.2. L'importance du patrimoine rurale	13
1.2.2.3.3. Reconnaissance et prise de conscience de la valeur du patrimoine rural ..	13
1.2.2.3.3.1. A l'échelle internationale.....	13
1.2.2.3.3.2. À l'échelle nationale	17
1.2.2.4. Les catégories du patrimoine rural bâti (selon les fonctions)	18
2. Les demeures des exploitations agricoles.....	21
2.1. Les types de demeures des exploitations agricoles.....	22
2.1.1. Demeure d'une petite exploitation.....	22

2.1.2.	Demeure de moyenne exploitation	23
2.1.3.	Demeure de grande exploitation	23
2.2.	Caractéristiques des grandes demeures	24
2.2.1.	Caractéristiques d'implantation	24
2.2.2.	Caractéristiques de gabarit, de composition	24
2.2.3.	Caractéristiques de traitements des façades	25
1.2.4.	Éléments architecturaux	26
Conclusion		27
Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental.		
Introduction		29
1.	Le phénomène de la patrimonialisation.....	29
1.1.	L'UNESCO et la mondialisation patrimoniale:.....	30
1.2.	Processus de la patrimonialisation	30
1.3.	Les acteurs de la patrimonialisation.....	32
1.4.	Les mesures de protection du patrimoine en Algérie	33
1.5.	Les différentes actions de la protection du patrimoine bâti et son évaluation	33
1.6.	Les enjeux de la protection du patrimoine culturel.....	34
1.6.1.	Du point de vue économique	34
1.6.2.	Du point de vue social.....	35
1.6.3.	Du point de vue Culturel.....	35
2.	L'inventaire un moyen de reconnaissance patrimoniale :	35
2.1.	Definition :.....	35
2.2.	L'inventaire un outil important pour reconnaître le patrimoine bâti :.....	36
2.3.	L'utilité et l'objectif de l'inventaire :	37
2.4.	Types d'inventaires	38
2.5.	Les systèmes d'inventaire	39
2.6.	Mode d'approche : diagnostic, recensement et étude	39
3.	La fiche d'inventaire.....	41
3.1.	Définition	41
3.2.	L'objectif principal de la fiche d'inventaire :	41
3.3.	Données d'une fiche d'inventaire	42
3.4.	Valeurs patrimoniales	43
3.5.	Côtes patrimoniales.....	45
3.6.	Attribution des valeurs, exemples explicites	47
Conclusion		49

Chapitre 03: Analyse d'exemples d'inventaires thématiques.

Introduction	50
1. Exemple 1 : Inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval.....	50
1.1. Méthodologie	50
1.2. Objectifs du projet	51
1.3. Les étapes.....	51
1.4. Contenu du rapport de l'inventaire	53
1.4.1. Les courants architecturaux	53
1.4.3. Les types architecturaux autres que résidentiels.....	55
1.4.4. Diagnostic général	57
1.4.5. Recommandations.....	58
1.5. Exemple d'une fiche d'inventaire.....	59
1.6. Schéma récapitulatif de l'inventaire présenté	60
2. Exemple 2 : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau	61
2.1. Présentation	61
2.2. La méthodologie	61
2.3. Les cotes relatives aux critères d'évaluation	62
2.4. Principaux résultats de l'inventaire.....	63
2.4.1. Édifices et sites d'intérêt inventoriés	63
2.4.2. Édifices d'intérêt patrimonial assujettis à un statut juridique.....	64
2.4.3. Catégories d'édifices et de sites d'intérêt inventoriés.....	64
2.4.4. Fonction des édifices inventoriés.....	65
2.4.5. Date de construction des édifices inventoriés.....	65
2.4.6. Typologies architecturales des édifices inventoriés.....	66
2.4.7. Composantes et matériaux distinctifs	68
2.5. Évaluation des édifices d'intérêt patrimonial inventoriés.....	69
2.5.1. État du bâti ancien.....	69
2.5.2. Critères d'analyse	69
2.6. Les valeurs patrimoniales :	71
2.7. Cotes patrimoniales.....	71
2.8. Recommandations.....	72
2.9. Exemple de fiche d'inventaire	73
2.10. Schéma récapitulatif du processus de l'inventaire	75
Conclusion	75

Partie empirique

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia.

Introduction	76
1. Présentation de l'aire d'étude	76
1.1. Présentation de la wilaya de Bejaïa :	76
1.1.1. Contexte géographique :	76
1.1.1.1. Délimitation naturelle :	76
1.1.1.2. Délimitation administrative :	76
1.1.2. Contexte historique :	77
1.2. Aire d'étude :	77
1.2.1. Délimitation :	77
1.2.1.1. La vallée de la Soummam	78
1.2.1.2. La Plaine littorale	78
1.3. Outils d'étude :	78
2. L'inventaire des grandes demeures datant de l'époque coloniale à BEJAIA.....	80
2.1. Présentation	80
2.2. Objectifs d'inventaire	80
2.3. Méthodologie	80
2.4. Contraintes rencontrées lors du travail de recherche	81
2.5. Les résultats de l'inventaire	82
2.5.1. Typologies des biens.....	82
2.5.2. Situation des biens inventoriés	87
2.5.3. Etat de conservation des biens	88
2.5.4. Cotes patrimoniales Attribuées aux biens	89
2.5.5. Les critères d'évaluations des valeurs patrimoniales	90
2.5.6. Les fiches d'inventaire	91
3. Enquête par questionnaire	102
3.1. Présentation de questionnaire	102
3.2. Les objectifs	102
3.3. Structure du questionnaire	103
3.4. Analyse des résultats	104
3.5. Interprétation des résultats.....	111
Conclusion	113
Conclusion générale	114

Les recommandations	115
Bibliographie	117
Annexe 1 : Fiche de pré-inventaire.....	120
Annexe 2 : Fiches d’inventaires des grandes demeures inventoriées.....	121
Annexe 3 : Questionnaire.	141

Liste des figures

Figure 1 : catégories de patrimoine	3
Figure 2: Les chutes et la forêt subtropicale du parc national d'Iguaçu, Argentine.	4
Figure 3: Cathédrale Notre-Dame	5
Figure 4: Secteur sauvegardé Bejaia.	6
Figure 5: Les Cabanes du Breuil	7
Figure 6: Parc Naturel Régional Périgord Limousin	8
Figure 7: festival des fruits du marula (Namibie).....	9
Figure 8: Les organisation qui prennent en charge le patrimoine rural.....	11
Figure 9 : Extrait de l'article 8 de la loi 98-04	14
Figure 10; Extrait de l'article 17 de la loi 98-04.....	14
Figure 11 : Ferme agricole Boukandoura	15
Figure 13 : Église Sainte-Monique-des-Saules	16
Figure 12 : Église Sainte-Monique-des-Saules	16
Figure 14 : Village d'Aït El Kaïd	16
Figure 15 : Le moulin de la Blancharde à Barbentane	17
Figure 16 ; ferme Mount Vernon.....	18
Figure 17: Demeure d'une petite exploitation.....	19
Figure 18: Demeure de moyenne exploitation.	19
Figure 19:Demeure de grande exploitation	20
Figure 20Village agricole	21
Figure 21 : Maison de maître à Saint-Malo	21
Figure 22Maison mirabelle coulonges	22
Figure 23 :Demeure de maître au MANS-LAVAL.....	23
Figure 24: Maison de maître à Saint-Mal	30
Figure 25: Maison de maître à Saint-Malo	34
Figure 26 : Maison de maître à Saint-Mal	37
Figure 27: Église Saint-Coeur-de-Marie.	47
Figure 28: Église Saint-Coeur-de-Marie.	47
Figure 29: Église Saint-Charles-de-Limoilou.....	48
Figure 30: Église Saint-Charles-de-Limoilou.....	48
Figure 31: Images représentatives des maisons françaises inventoriées.	55
Figure 32: Images représentatives des maisons françaises inventoriées.	56
Figure 33: Images représentatives des maisons françaises inventoriées.	59
Figure 34: Images représentatives des maisons françaises inventoriées.	59
Figure 35: Images représentatives des maisons françaises inventoriées.	59
Figure 36: Images représentatives des maisons françaises inventoriées.	59
Figure 37: Schéma récapitulatif de l'inventaire 1	60
Figure 38: Images représentatives des édifices inventoriés.	67
Figure 39: Images représentatives des édifices inventoriés	67
Figure 40: images représentatives des revêtements muraux des édifices inventoriés.	68
Figure 41: Images représentatives des fenêtres des édifices inventoriés.....	68
Figure 42: Images représentatives des éléments distinctifs des édifices inventoriés.	69
Figure 43: Images représentatives des éléments distinctifs des édifices inventoriés.	73
Figure 44: Images représentatives des éléments distinctifs des édifices inventoriés.	74
Figure 45: Images représentatives des éléments distinctifs des édifices inventoriés.	75

Figure 46: Délimitation administrative	76
Figure 47: Délimitation administrative.	77
Figure 48: La vallée de la Soummam.....	78
Figure 49: La Plaine littorale	79
Figure 50: La maison agricole	82
Figure 51: La maison de fonctionnaire.....	83
Figure 52: La maison de maître.....	84
Figure 53: Djbel Elouez.....	85
Figure 54: Demeure Saval.	85
Figure 55 : Demeure Emilé-Bourdat	85
Figure 56. Demeure René.....	85
Figure 57. Demeure El-Meghra.....	85
Figure 58. Demeure Poizat.	85
Figure 59: Demeure Dechambier.	86
Figure 60 : Demeure Doudja.	86
Figure 61 : Demeure Besnard.....	86
Figure 62 : Demeure Pilote.....	86
Figure 63: Situation des biens inventoriés.....	88
Figure 64 : image de la maison Domaine Djbel Elouz.....	93
Figure 65 : Plan de situation de la demeure Djbel Elouz dans l'exploitation.	96
Figure 66 : Photo extérieure de la maison Domaine Djbel Elouz	96
Figure 67 : Entrée au domaine de la maison Domaine Djbel Elouz.....	97
Figure 68: Façade principale de la maison Domaine Djbel Elouz	97
Figure 69 : Façade secondaire de la maison Domaine Djbel Elouz	97
Figure 70 : Façade latérale de la maison Domaine Djbel Elouz	99
Figure 71: Escalier perron de la maison Domaine Djbel Elouz	99
Figure 72: Balcon de la maison Domaine Djbel Elouz	99
Figure 73: Eléments décoratifs du domaine Djbel Elouz	99
Figure 74: Bac à fleurs maçonné du domaine Djbel Elouz	99
Figure 75 : Escalier interieur du domaine Djbel Elouz	100
Figure 76: Planchers à voutains du domaine Djbel Elouz.....	100
Figure 77: Planchers à voutains du domaine Djbel Elouz.....	100
Figure 78 : Elément décoratif du domaine Djbel Elouz	100
Figure 79: Domaine Emilé-Bourdat.	101
Figure 80: Plan de restitution du domaine Emilé-Bourdat	103
Figure 81: Entrée du domaine domaine Emilé-Bourdat.....	103
Figure 82: Façade principale de la demeure Emilé-Bourdat.	104
Figure 83 : Façade latérale de la demeure Emilé-Bourdat.	104
Figure 84 : Corniche de la demeure Emilé-Bourdat.Source.....	105
Figure 85: Couloir de la demeure Emilé-Bourdat.	105
Figure 86: Planchers à voutains de la demeure Emilé-Bourdat.....	105
Figure 87: Histogramme illustrant l'analyse statistique	108
Figure 88: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : fonction.....	108
Figure 89 : Histogramme illustrant l'analyse statistique	108
Figure 90: Histogramme illustrant l'analyse statistique	110
Figure 91: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Citations des demeures connues.....	110

Figure 92: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Période de construction	110
Figure 93: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Leur appartenance d'origine	110
Figure 94 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Leur appartenance actuelle.....	110
Figure 95:Tableau illustrant les nombres des réponses univariées de : Styles architecturaux des demeures.....	111
Figure 96:Tableau illustrant les nombres des réponses univariées de : Caractéristiques des demeures.....	111
Figure 97: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Valeurs patrimoniales.	111
Figure 98: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : si les demeures sont belles.....	111
Figure 99: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : si quelques-unes parmi ces grandes demeures sont classées.	113
Figure 100: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : s'ils aimeraient que cet héritage soit protégé.....	113
Figure 101: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : l'état de conservation des biens	113
Figure 102: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Responsables de leur état.	113
Figure 103: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Devenir de cet héritage.	114
Figure 104: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : La participation citoyenne.....	114

Introduction

Le patrimoine bâti revêt une importance capitale, car il joue un rôle primordial dans la transmission de notre héritage culturel d'une génération à une autre. Il constitue un témoignage précieux du passé et de l'histoire, une source d'identité que nous nous devons de préserver et de transmettre aux générations futures.

Le patrimoine rural revêt une importance particulière, car il représente une part essentielle de notre histoire et de notre identité collective. Il témoigne de l'évolution des sociétés rurales au fil du temps, nous offrant ainsi une meilleure compréhension de notre héritage culturel. De plus, il peut jouer un rôle crucial dans le développement local et durable.

La période du 19e et 20e siècle revêt une importance significative dans l'histoire de Bejaïa, marquée par la colonisation française qui a apporté des changements dans l'occupation spatiale urbaine et rurale de la région. Cette période a donné lieu à la construction de bâtiments ruraux spécifiques, adaptés aux pratiques des occupants et à la morphologie du site, notamment dans les plaines de la vallée de la Soummam et sur le littoral est de Bejaïa.

Cependant, cet héritage ancien de la vallée de la Soummam et du littoral est aujourd'hui menacé de disparition si aucune action significative n'est entreprise. C'est pourquoi, à travers un inventaire des grandes demeures et une enquête par questionnaire, nous cherchons à identifier les valeurs patrimoniales de cet héritage bâti et à sensibiliser le public à celui-ci. Nous souhaitons contribuer à une prise de conscience collective afin de préserver ce précieux héritage pour les générations à venir.

Problématique

Le patrimoine rural reste peu mis en valeur par rapport au patrimoine urbain. L'Algérie dispose d'un patrimoine colossal, matériel et immatériel, extrêmement diversifié et riche, lié à son univers rural. Le patrimoine rural matériel révèle de multiples particularités historiques, identitaires et architecturales. À ce patrimoine tangible s'associe à la culture dans sa dimension impalpable tout ce que l'histoire et la mémoire ont transmis de générations en générations sous forme de produits du terroir, de spécialités gastronomiques, d'artisanat, sans oublier, les savoir-faire ancestraux.

Rares études se portent sur l'héritage colonial du tissu rural ce qui accentue le manque d'intérêt qu'on lui porte comparé à l'architecture coloniale urbaine, malgré qu'elles ont tout autant du potentiel patrimonial.

L'étude de l'architecture rurale de la vallée de la Soummam et la plaine littorale de Bejaïa nous permet de saisir les modalités d'organisation du territoire rural et les spécificités des architectures qui y sont réalisées. Pour cela, nous avons été amenés à effectuer une étude qui vise à l'identification de son potentiel Intérêt patrimonial et ceci en étudiant la problématique suivante :

Est-ce que les grandes demeures des domaines agricoles de la vallée de la Soummam et la plaine littorale de Bejaïa méritent d'être patrimonialiser ?

Hypothèse

En vue de répondre au questionnement de recherche posé, nous avons construit l'hypothèse suivante :

- Les grandes demeures des domaines agricoles méritent d'être patrimonialisé pour leur intérêt historique, leur savoir-faire ainsi que leurs caractéristiques architecturales.

Objectifs

Notre recherche a pour objectifs :

- Réaliser un inventaire des grandes demeures des domaines agricoles à Bejaia et constituer une base de données qui servira de référence pour faciliter toute action de protection et de mise en valeur de cet héritage
- Identifier les valeurs patrimoniales qui caractérisent ces grandes demeures
- Évaluer le degré de connaissance des citoyens sur cet héritage architectural
- Proposer des solutions adaptées à ces demeures pour assurer leur préservation en tenant compte de l'opinion des citoyens
- Contribuer à la valorisation et à la communication de ces anciennes demeures : mettre en évidence les valeurs patrimoniales qui caractérisent cette architecture.

Méthodologie de recherche

Notre recherche se compose de deux parties fondamentales qui se complètent de manière cohérente et rigoureuse, pour permettre une analyse approfondie de notre cas d'étude.

L'approche théorique

Elle s'inscrit dans une démarche réflexive qui vise à définir la notion de patrimoine dans sa globalité, en identifiant les différentes catégories qui le composent. Nous nous penchons ensuite sur la catégorie rurale, qui constitue l'objet central de notre étude, en exposant les spécificités qui la caractérisent ainsi que les différentes formes de reconnaissance dont elle fait l'objet aux niveaux national et international. Par la suite, nous approfondissons notre typologie architecturale étudiée, qui porte sur les grandes demeures. Nous abordons également le processus de patrimonialisation, ses enjeux et les différentes formes de protection du patrimoine. Enfin, nous nous intéressons à l'inventaire un des outils méthodologiques, en présentant les modalités de sa mise en œuvre à travers des exemples concrets.

L'approche empirique

Quant à elle, s'appuie sur une méthode d'investigation rigoureuse, basée essentiellement sur l'inventaire et l'enquête par questionnaire ;

- L'inventaire
 - ❖ L'étape préparatoire : qui consiste à élaborer la fiche d'inventaire et le repérage des habitations à visiter,
 - ❖ Travail sur terrain : collecter les données chez les administrations locales et à recenser les demeures.
- L'enquête par questionnaire
 - ❖ L'étape préparatoire qui consiste à élaborer le questionnaire format papier et en ligne
 - ❖ La diffusion de ce questionnaire nous permettra de recueillir des données quantitatives et qualitatives, représentatives de la population étudiée, et d'analyser les résultats obtenus de manière exhaustive.

Structure de mémoire

Le mémoire se compose de quatre chapitres, à savoir :

- **Le premier chapitre : Notions et concepts du patrimoine rural.**

Ce chapitre vise à clarifier la notion de patrimoine et ses différentes dimensions, en mettant l'accent sur le patrimoine rural qui constitue la catégorie principale dans laquelle s'inscrivent les demeures des exploitations agricoles, objet de notre étude que nous développerons à son tour.

- **Le deuxième chapitre : Concept et outil de la patrimonialisation.**

Dans le deuxième chapitre, nous nous intéressons au processus de patrimonialisation qui à la patrimonialisation qui fait objet d'une démarche de protection et à l'inventaire qui est un outil de reconnaissance patrimoniale que nous adopterons pour réaliser notre inventaire.

- **Le troisième chapitre : Analyse d'exemples d'inventaire thématique.**

Dans le troisième chapitre, nous procédons à une analyse descriptive de deux inventaires thématiques pour approfondir nos connaissances et enrichir notre compréhension de la méthodologie et de la démarche de l'inventaire.

- **Le quatrième chapitre : L'interprétation des résultats.**

Ce chapitre est consacré à la partie empirique de notre recherche où nous effectuons un inventaire des grandes demeures ainsi qu'une enquête par questionnaire pour évaluer le degré de connaissance et la participation citoyenne et enfin répondre à notre problématique et formuler des recommandations.

Chapitre 1 :
Notions du patrimoine rural
et des demeures des
exploitations agricoles

Introduction

Le patrimoine rural est l'ensemble des biens culturels et naturels, matériels et immatériels, qui témoignent de la vie et de l'histoire des populations rurales. Il renforce le sentiment d'appartenance et la fierté des communautés locales. Parmi ses éléments, les demeures agricoles sont des témoins privilégiés de l'histoire et de l'architecture rurales. Elles révèlent le statut, les activités, les goûts et les influences des familles paysannes à travers les temps et les territoires.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons plus particulièrement aux grandes demeures des exploitations agricoles, c'est-à-dire celles qui se distinguent par leur taille, leur richesse ornementale ou leur valeur patrimoniale. Afin de répondre à notre problématique, nous allons d'abord définir la notion de patrimoine et ses différentes catégories, en mettant l'accent sur le patrimoine rural et ses composantes. Ensuite, nous allons présenter les types de demeures des exploitations agricoles et les critères qui permettent de reconnaître les grandes demeures. Enfin, nous allons analyser les caractéristiques des grandes demeures en termes d'architecture, d'histoire et de fonction.

1. Notion de patrimoine

1.1. Définitions

La notion du patrimoine peut être définie sous plusieurs formes selon sa dimension contextuelle et temporelle. Parmi ses définitions ;

Le patrimoine est défini comme l'ensemble des biens matériels et immatériels qui sont considérés comme ayant une valeur culturelle, historique, artistique ou morale pour une société ou une collectivité.

➤ UNESCO

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce qui rend exceptionnel le concept de patrimoine mondial est son application universelle. Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés. » (unesco, 2013)

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

➤ Selon Françoise Choay :

« Ensemble de biens, matériels ou non, il témoigne de la relation particulière qu'une communauté humaine a tissée avec son territoire au cours de l'histoire et transmise de génération en génération. Comme l'explique-t-elle, l'évolution de ce concept est étroitement liée à l'évolution de l'espace humain, de son histoire, de sa culture, de sa civilisation et de la relation entre l'homme et la nature. »

La notion de patrimoine reflète l'héritage culturel d'une société, qui est transmis d'une génération à l'autre et qui est considéré comme ayant une valeur durable pour la société en tant qu'ensemble. La protection et la préservation du patrimoine sont considérées comme importantes pour maintenir la continuité historique et culturelle d'une société et pour permettre aux générations futures de comprendre leurs racines et leur identité culturelle.

Ces différentes définitions mettent en évidence la complexité et la diversité de la notion de patrimoine, ainsi que son importance pour la compréhension de notre histoire et de notre culture. Elles soulignent également la nécessité de préserver et de valoriser le patrimoine, tout en le mettant à disposition du public pour permettre sa transmission aux générations futures.

1.2. Les catégories du patrimoine

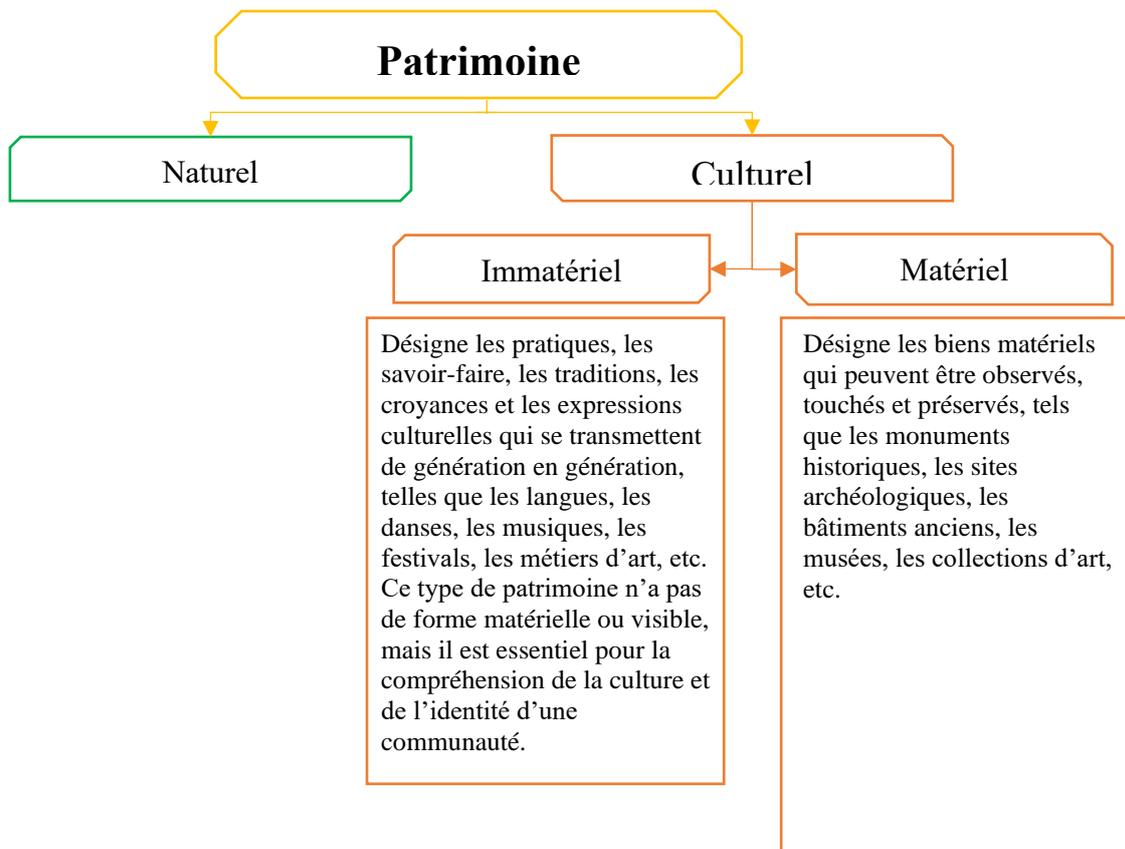


Figure 1 : catégories de patrimoine (Source : schéma revue par l'auteur 2023, (UNESCO, 2014, p. 14)

1.2.1. Le patrimoine naturel :

Selon la convention de l'UNESCO, le patrimoine naturel se définit comme (UNESCO, 1972) :

- Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique.
- Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

- Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle

Cette définition souligne l'importance des écosystèmes, des paysages, des espèces animales et végétales rares ou menacées, ainsi que des sites naturels, pour leur valeur écologique, scientifique, esthétique et éthique.

L'UNESCO considère que la sauvegarde du patrimoine naturel est cruciale pour le maintien de la diversité biologique, du bien-être des populations, de la lutte contre le changement climatique et de la promotion du développement durable. Elle s'engage donc à identifier, à protéger et à gérer de manière durable les sites naturels exceptionnels dans le monde entier, en coopération étroite avec les États membres, les organisations internationales et les communautés locales.



Figure 2: Les chutes et la forêt subtropicale du parc national d'Iguaçu, Argentine. Source : Nilsf / Wikimedia Commons

1.2.2. Patrimoine culturel :

La culture est définie, selon l'UNESCO, comme l'ensemble des créations d'une communauté culturelle fondées sur la tradition. Ces dernières sont exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes en tant qu'expressions de l'identité culturelle et sociale. Composé de patrimoine matériel et immatériel et regroupe :

1.2.2.1. Patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural peut être défini comme suit: « Bâtiments, monuments et ensemble urbains considérés comme méritant d'être conservés et protégés » (Office québécois)

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

Aux fins de la Convention sont considérés comme patrimoine culturel (UNESCO, 1972) :

- Les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.



Figure 3: Cathédrale Notre-Dame. Source : unesco.org

1.2.2.2. Le patrimoine urbain :

On appelle patrimoine urbain l'ensemble des monuments et des constructions qui témoignent de l'histoire et de l'art d'une zone urbaine. Il s'agit de tout ce qui forme une agglomération et qui lui donne une cohérence et une beauté architecturale et esthétique. Il a une valeur historique, archéologique et culturelle.

Il provient souvent des siècles passés et il est le fruit d'une évolution préindustrielle. Il est peu connu et peu valorisé par l'opinion publique actuelle. (Chaoy & P.Merin, 2001)



Figure 4: Secteur sauvegardé Bejaia. Source : Collection-ifm.fr

1.2.2.3. Le patrimoine rural :

Le patrimoine rural est souvent associé à un mode de vie et à un environnement spécifique, et il est considéré comme un élément important de l'identité culturelle d'une région ou d'un pays. Il est souvent menacé par les changements économiques et sociaux, tels que l'urbanisation et la modernisation, et par conséquent, il est important de le protéger et de le préserver pour les générations futures.

« C'est un espace physique, spatialement identifiable, marqué par la géographie et hérité de l'histoire, au peuplement caractérisable tant par la densité, la manière d'habiter que par les activités dominantes. L'opposition constitutive fondamentale est la ville. Le monde rural a une facette sociologique avec une histoire longue, un mode de peuplement, une activité agricole dominante et des rapports au foncier et à la nature qui en résultent. Le monde rural a une réalité sociologique particulière » (Anbi, 2021).

Ishak Chiva définit le patrimoine rural comme étant (ISHAK, 1994) :

- Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature.
- Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux, habitat et édifices dispersés).
- Les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés.
- Les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

la modernisation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeubles/habitat/paysage. Ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme.

De ce fait, le patrimoine rural est un patrimoine essentiel à préserver, car il contribue à la valorisation des territoires ruraux et à la transmission de l'identité culturelle des populations rurales. Il souligne également l'importance de la préservation du patrimoine rural pour la compréhension de l'histoire et de la culture des sociétés contemporaines.



Figure 5: Les Cabanes du Breuil. Source : perigorddecouverte.com

1.2.2.3.1. Les composantes du patrimoine rural :

Ce patrimoine est le fruit d'une longue évolution et d'une transmission orale et pratique de génération en génération, il est composé de (Conseil de l'europe, 2003) :

1.2.2.3.1.1. Le patrimoine matériel

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il se compose de différents éléments :

- Les paysages, car ils sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur le milieu ;
- Les biens immobiliers qui sont aussi bien les bâtiments d'exploitation agricole que ceux liés à l'artisanat, l'industrie, la villégiature ou la vie collective et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural ;
- Les biens mobiliers qui relèvent aussi bien d'usages domestiques (les meubles de styles régionaux) que religieux (le mobilier des églises, des chapelles) ou festifs (chars de carnaval, emblèmes villageois ou corporatifs) ;
- Les produits qui résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de culture, d'élevage, de transformation et de préparation. Ce sont aussi bien des variétés

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

végétales (plantes, fruits, légumes, etc.), des races animales locales que des produits plus élaborés (vins, fromages, charcuteries, etc.).



Figure 6: Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Source : pnr-perigord-limousin.fr

1.2.2.3.1.2. Le patrimoine immatériel

Ce patrimoine se compose d'un ensemble de biens immatériels qui sont indissociables du patrimoine matériel :

- Des techniques et des savoir-faire qui ont permis la création des paysages, la construction de maisons, la fabrication du mobilier, l'élaboration de produits de terroirs.
- Des parlers locaux, des musiques, une littérature orale issus de traditions non écrites. Ces modes d'expression témoignent d'une inscription particulière de la communauté sur son territoire et plus généralement d'une façon particulière d'être ensemble. On inclut ici les contes et légendes qui mettent en scène des individus ou des sites qui font partie de l'histoire locale ainsi que les noms des lieux (toponymes) qui reflètent des usages ou des représentations particulières.
- Des modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale comme certaines coutumes ainsi que des fêtes (calendaires, agricoles, etc.).

Tous ces éléments constituent un patrimoine vivant. Les différents acteurs du monde rural, en désignant et en s'appropriant ces éléments, leur confèrent un sens pour la collectivité et leur valeur patrimoniale.



Figure 7: festival des fruits du marula (Namibie).
Source : ich.unesco.org

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

1.2.2.3.2. L'importance du patrimoine rurale :

Le patrimoine rural est considéré comme précieux (Collard, 2021):

- Richesse culturelle : le patrimoine rural est un témoin de la culture et des traditions rurales, qui sont souvent uniques à chaque région. Il est important de préserver cette richesse culturelle pour les générations futures.
- Histoire : le patrimoine rural est un témoin de l'histoire de la vie rurale, qui a souvent évolué au fil des siècles. Il est important de comprendre l'histoire pour mieux comprendre le présent.
- Éducation : le patrimoine rural peut être utilisé pour enseigner aux enfants et aux jeunes les valeurs et les traditions rurales, ainsi que les pratiques agricoles et les métiers d'autrefois.
- Économie : le patrimoine rural peut être utilisé pour développer l'économie locale, par exemple en organisant des festivals culturels, en créant des musées ruraux, en restaurant des bâtiments historiques, etc.
- Conservation de l'environnement : le patrimoine rural peut être utilisé pour sensibiliser à la protection de l'environnement et de la biodiversité, en montrant comment les populations rurales ont travaillé en harmonie avec la nature au fil des siècles.

Il est donc important de reconnaître et de prendre conscience de la valeur du patrimoine rural pour le protéger et le préserver pour les générations futures. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les citoyens peuvent tous jouer un rôle actif dans cette prise de conscience en organisant des activités de sensibilisation, en soutenant des projets de protection et de restauration, en encourageant la recherche sur le patrimoine rural.

1.2.2.3.3. Reconnaissance et prise de conscience de la valeur du patrimoine rural

1.2.2.3.3.1. **A l'échelle internationale**

Le patrimoine rural est souvent méconnu et négligé, car il se caractérise par sa simplicité et son caractère vernaculaire. Il est rarement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et peu protégé par des législations spécifiques. Il n'a pas la grandeur ni la renommée des œuvres architecturales prestigieuses et célèbres.

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

Pourtant, ce patrimoine témoigne de la créativité et du savoir-faire des artisans anonymes qui ont su créer ces constructions rurales, en respectant l'équilibre des paysages, en s'adaptant aux exigences de la vie quotidienne, aux conditions climatiques, topographiques et économiques. Leur insertion harmonieuse dans le milieu naturel est remarquable, elle résulte en partie du fait que, conçus pour durer, ils étaient réalisés avec soin avec des matériaux locaux de qualité.

Le patrimoine rural a été reconnu que tardivement par les organisations internationales, qui se sont exprimées à travers des chartes et conventions comme suit :

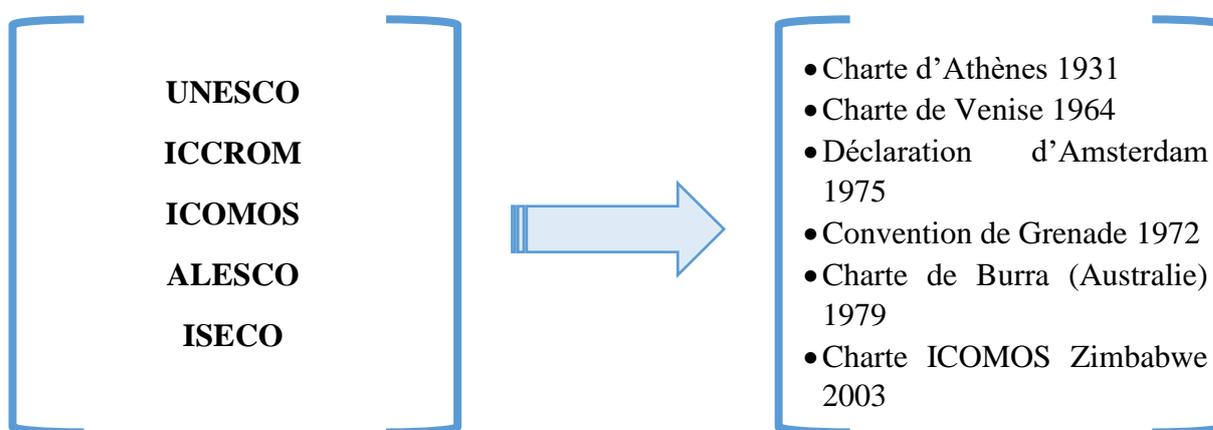


Figure 8: Les organisations qui prennent en charge le patrimoine rural. Source : Revue de Mémoire de Magister; Le Château de la Comtesse, un édifice à patrimonialiser

A) UNESCO :

Le patrimoine rural, qui englobe aussi le patrimoine agricole, bénéficie de la reconnaissance et de la protection de l'UNESCO à travers plusieurs programmes et actions. L'organisation estime que le patrimoine rural est une composante essentielle de la diversité culturelle et qu'il contribue à la sauvegarde de la biodiversité et de la sécurité alimentaire.

➤ La Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel:

Cette convention reconnaît que les sites du patrimoine mondial peuvent inclure des paysages culturels, qui sont définis comme "des terres façonnées par l'interaction entre l'homme et la nature". Les paysages culturels peuvent inclure des systèmes agricoles traditionnels et d'autres éléments du patrimoine rural. (UNESCO, 1972)

➤ La Charte européenne du paysage:

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

Cette charte reconnaît que le paysage est un élément important du patrimoine culturel et naturel des communautés européennes. La charte souligne également que les paysages peuvent inclure des éléments liés à l'agriculture et à d'autres activités rurales. (UNESCO, 2000)

➤ La Liste du patrimoine mondial créée par l'UNESCO :

Inclut des sites naturels et culturels d'une importance exceptionnelle pour l'humanité. Cette liste comprend de nombreux sites ruraux tels que des paysages culturels, des villes historiques, des sites archéologiques et des parcs nationaux. Les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial bénéficient d'une protection juridique et d'une reconnaissance internationale pour leur importance culturelle et naturelle. (UNESCO)

➤ Programmes et événements :

L'UNESCO organise régulièrement des événements et des programmes pour sensibiliser le public à l'importance de la préservation du patrimoine rural et agricole. Par exemple, en 2019, l'organisation a organisé une conférence internationale sur la contribution de l'agriculture traditionnelle à la biodiversité et à la sécurité alimentaire, qui a rassemblé des experts, des agriculteurs et des représentants de gouvernements pour discuter des défis et des opportunités liées à la préservation du patrimoine agricole. (UNESCO, 2019)

B) La reconnaissance du patrimoine rural en Europe :

❖ **Sur le volet législatif ;** La reconnaissance du patrimoine rural en Europe s'est faite à travers plusieurs conventions, chartes et directives.

➤ Convention Florence « européenne du paysage » :

La Convention européenne du paysage, élaborée par le Conseil de l'Europe en 2000, est un accord international visant à promouvoir la protection, la gestion et la planification du paysage en Europe. Cette convention reconnaît l'importance du patrimoine rural en tant qu'élément clé des paysages européens, et encourage les États membres à élaborer des politiques et des programmes pour sa préservation. (Conseil de l'Europe, 2000)

➤ Charte européenne du patrimoine rural :

La Charte européenne du patrimoine rural, adoptée par le Conseil de l'Europe en 2000, est un document qui définit les principes et les orientations pour la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine rural en Europe. Cette charte encourage les états membres à élaborer des politiques pour préserver le patrimoine rural et à travailler en

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

collaboration avec les communautés locales pour la gestion du patrimoine rural. (Conseil de l'Europe, 1996)

- ❖ **Action sur le terrain :** De nombreux projets et programmes ont été lancés pour préserver et valoriser le patrimoine rural en Europe.

- Programme Leader:

C'est un programme de l'Union européenne qui vise à promouvoir le développement rural durable en soutenant des projets innovants et des initiatives locales dans les zones rurales. Ce programme met l'accent sur la préservation du patrimoine rural en tant que vecteur de développement économique et social. Les projets soutenus peuvent inclure des initiatives de préservation du patrimoine bâti, de promotion du tourisme rural ou de conservation des traditions locales. (Commission européenne, s.d.)

- Fédération des parcs naturels régionaux:

Association qui représente les intérêts collectifs des Parcs naturels régionaux auprès des instances nationales et internationales et participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français. Celle-ci a réalisé en collaboration avec ses partenaires des projets de restauration de bâtiments historiques, de revitalisation de pratiques agricoles et artisanales traditionnelles, et de promotion du tourisme rural ont été mis en place dans plusieurs pays européens.

En résumé, la reconnaissance du patrimoine rural en Europe sur le volet législatif et les actions sur terrain est essentielle pour préserver ce patrimoine culturel unique et pour soutenir le développement durable des zones rurales. Des conventions, chartes et directives ont été adoptées pour protéger le patrimoine rural, et des projets et programmes ont été mis en place pour préserver et valoriser ce patrimoine sur le terrain. (Fédération des parcs régionaux naturels)

1.2.2.3.3.2. À l'échelle nationale

❖ Sur le volet législatif

- La loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel en Algérie reconnaît les ensembles ruraux comme faisant partie des biens culturels immobiliers cités dans l'article 8 de cette loi au même titre que les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains. (Secrétariat général du gouvernement , 1998)

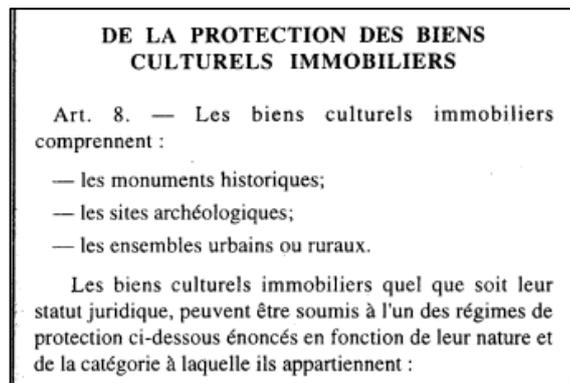


Figure 9 : Extrait de l'article 8 de la loi 98-04

Les ensembles monumentaux agricoles peuvent également être identifiés dans l'article 17 qui définit le monument historique comme étant toutes les créations architecturales isolées ou groupées qui témoignent d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique.

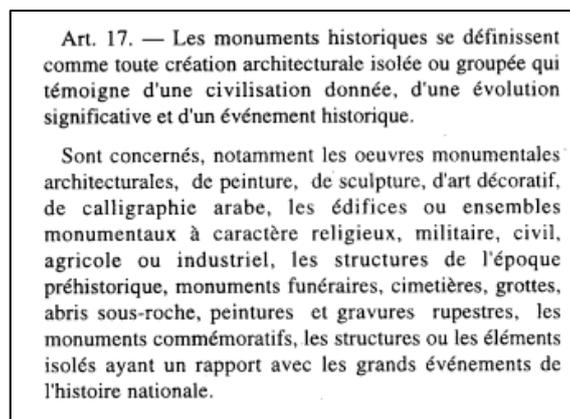


Figure 10; Extrait de l'article 17 de la loi 98-04

Ces biens culturels peuvent être soumis à l'un des régimes de protection définis dans la loi comme : l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, le classement ou la création de « secteurs sauvegardés ».

❖ Action sur terrain :

- Un architecte spécialisé dans la réhabilitation des bâtisses anciennes a entrepris le classement d'une ferme agricole appelée Boukandoura datant de l'époque turque et située à Larbâa, wilaya de Blida. Il a pour cela déposé un dossier de demande de classement qui est en attente de réponse.



Figure 11 : Ferme agricole Boukandoura. Source : Akli Ahmed

Bien que le texte législatif définisse et reconnaisse le patrimoine rural. Pourtant, cette notion peine à se traduire concrètement sur le terrain. Il existe peu de monuments ou d'édifices classés sous la dénomination de « patrimoine rural » et les autorités compétentes ne semblent pas prendre de mesures ni d'initiatives pour inventorier et recenser les éléments de ce patrimoine sur le territoire national.

1.2.2.4. Les catégories du patrimoine rural bâti (selon les fonctions) :

(Gouvernement du Québec)

Le patrimoine rural peut être classé en plusieurs catégories en fonction de leurs usages. Elles regroupent les différents types de bâtiments qui ont été construits dans les zones rurales pour répondre aux besoins de la population locale. Ces catégories incluent :

A. Le patrimoine religieux : « Héritage commun d'une collectivité se caractérisant par l'ensemble des biens de nature religieuse de valeur historique. »

Les églises, les chapelles, les calvaires, les croix de chemin, les oratoires et les cimetières font partie du patrimoine religieux rural. Ces monuments sont souvent situés dans des villages, des hameaux ou des fermes isolées et ont une grande importance culturelle et historique pour les communautés locales.

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

- Ex : **Église Sainte-Monique-des-Saules**, située dans un ancien village nommé Les Rivières à Québec. Construite dans les années 1960 dans un style moderne, considérée comme patrimoine religieux de la ville de Québec.



Figure 12 : Église Sainte-Monique-des-Saules



Figure 13 : Église Sainte-Monique-des-Saules

B. Le patrimoine résidentiel : concerne les habitations et les lieux de séjour en milieu rural. Il peut s'agir de maisons de village, de fermes, de gîtes, de chambres d'hôtes.

- Ex ; **Village d'Aït El Kaïd**, situé à Agouni Gueghrane dans la wilaya de Tizi-Ouazou , a eu avis favorable de la commission nationale des biens culturels le 26/11/2007, qui a ensuite été classé en 2009.

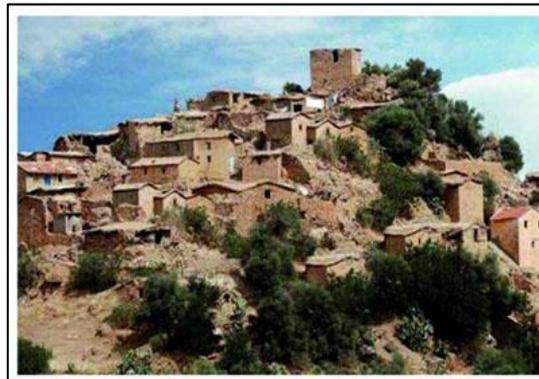


Figure 14 : Village d'Aït El Kaïd. Source : El-Moujahid.dz

C. Le patrimoine industriel : Les moulins, les forges, les scieries, les tuileries, les briqueteries et les fours à chaux font partie du patrimoine industriel rural. Ces bâtiments sont souvent situés près des cours d'eau ou des rivières et ont une grande importance pour l'histoire économique locale.

- Ex : **Le moulin de la Blancharde à Barbentane (France)** : ce moulin à vent datant du XVIII^e siècle est classé Monument Historique depuis 1943 et a été restauré en 2000. Il est situé sur une colline surplombant le village de Barbentane et offre une vue panoramique sur la vallée du Rhône.



Figure 15 : Le moulin de la Blancharde à Barbentane

D. Le patrimoine agricole : « Systèmes et paysages remarquables d'exploitation de terres riches en diversité biologique et évoluant grâce à l'adaptation d'une communauté à son environnement, à ses besoins et à ses aspirations au développement durable. » (Gouvernement du Québec)

Ce type de patrimoine se compose de bâtiments tels que les granges, les étables, les silos, les greniers, les séchoirs à tabac, les pressoirs, les moulins et les habitations agricoles. Il comprend également les terrains agricoles tels que les champs cultivés, les vergers, les vignobles et les pâturages.

Le patrimoine agricole se réfère à l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui témoignent de l'histoire de l'agriculture et de la ruralité, ainsi que des pratiques et savoir-faire associés à cette activité.

Le patrimoine agricole est souvent étroitement lié à la culture et à l'identité d'une communauté, et peut jouer un rôle important dans la préservation de la biodiversité et la durabilité environnementale.

L'UNESCO reconnaît également que la préservation du patrimoine agricole peut contribuer à la promotion de l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire, ainsi qu'à la

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

préservation de la diversité culturelle et à l'amélioration de la qualité de vie des communautés rurales. (unesco, 2013)

- Ex ; La ferme Mount Vernon ; située en Virginie, aux États-Unis, classée en 2008 cette ferme historique était la maison et l'exploitation agricole de George Washington, le premier président des États-Unis. La ferme comprend des bâtiments historiques tels que la maison de Washington, des granges, des écuries, un moulin et un verger.



Figure 16 ; ferme Mount Vernon. Source : visittheusa.fr

Nous allons à présent nous intéresser aux demeures des exploitations agricoles qui s'inscrivent dans cette catégorie du patrimoine rural et qui font objet de notre cas d'étude.

2. Les demeures des exploitations agricoles

(www. wikipedia.com, s.d.)

On appelle maison de maître ou demeure de maître une construction rurale qui appartient au détenteur d'un domaine agricole en Europe depuis l'époque romaine. Ces bâtisses sont liées à l'existence des domaines agricoles, et leur histoire s'étend de l'Antiquité à la fin du XIXe siècle. En France, les maisons de maître connaissent leur période faste entre 1850 et 1880.

La maison de maître est une imposante structure située principalement en milieu rural, identifiable par sa forme rectangulaire et ses grandes pierres angulaires apparentes. Sa distinction réside dans la présence de bâtiments d'exploitation, tels que des fermes, des ateliers artisanaux ou des usines, à proximité de la résidence principale. Contrairement à la maison bourgeoise, la maison de maître est exclusivement liée à une fonction économique et appartient souvent à un propriétaire qui surveille le travail des autres.

Bien que l'architecture soit un critère essentiel pour identifier une maison de maître, son historique est souvent nécessaire pour confirmer son statut. Parfois enclavée au

Chapitre 01 : Notions du patrimoine rural et des demeures des exploitations agricoles

milieu de ses bâtiments de production sans jardin ni parc, la maison de maître se trouve généralement en milieu rural, mais il peut arriver que certaines d'entre elles soient intégrées aux périphéries urbaines après la crise des revenus agricoles au XIXe siècle et l'expansion du maillage urbain.

2.1. Les types de demeures des exploitations agricoles

Les demeures des exploitations agricoles sont des habitations qui reflètent la diversité et la richesse du monde rural. Elles sont adaptées aux besoins et aux aspirations des exploitants, qui sont à la fois des producteurs, des entrepreneurs et des acteurs du territoire. Elles varient selon la taille, le type et la localisation des exploitations agricoles, mais aussi selon l'histoire et la culture des familles qui les occupent.

Pour garantir la salubrité de ces habitations, il faut respecter des exigences essentielles telles que : la surélévation du sol d'au moins 0.5 mètre pour éviter les infiltrations d'eau, l'orientation vers le sud pour bénéficier de la lumière et de la chaleur naturelle, une hauteur sous plafond de 3 mètres pour assurer une bonne ventilation. Selon la taille et le type des exploitations agricoles, différentes solutions peuvent être adaptées aux logements. (BUCHARD-HUZARD, 1982)

2.1.1. Demeure d'une petite exploitation

Le logement du petit exploitant agricole se caractérise par sa simplicité et son agencement modeste ; il ne comporte pas beaucoup de pièces à l'intérieur ; néanmoins, il doit inclure, en plus de celles-ci, quelques locaux annexes destinés aux produits de la terre, qu'il est préférable que l'exploitant garde à proximité.



Figure 17: Demeure d'une petite exploitation.
Source ; *Traité des constructions rurales et de leur disposition.*

2.1.2. Demeure de moyenne exploitation :

À la différence de la petite exploitation, se présente comme une habitation spacieuse confortable et fonctionnelle, dotée de plusieurs pièces destinées à la vie familiale. Elle est souvent située à proximité des bâtiments agricoles, qui peuvent être attenants ou séparés.

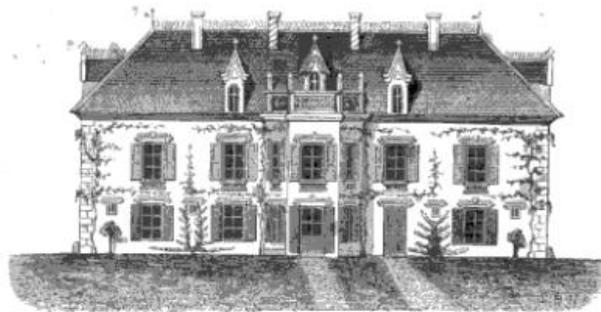


*Figure 18: Demeure de moyenne exploitation.
Source ; Traité des constructions rurales et de leur disposition.*

2.1.3. Demeure de grande exploitation :

Elle se présente donc comme une demeure spacieuse et élégante, dotée de plusieurs pièces destinées à la vie familiale et sociale. Elle est souvent entourée d'un parc arboré ou d'un jardin fleuri, qui témoigne du goût et du raffinement de ses occupants. Elle est également séparée des bâtiments agricoles par une certaine distance, pour préserver l'intimité et le calme des lieux.

Les bâtiments agricoles sont quant à eux conçus pour répondre aux besoins spécifiques des productions végétales ou animales, en termes d'espace, de fonctionnalité et de sécurité. Ils sont souvent regroupés autour d'une cour centrale ou disposés le long d'une allée.



*Figure 20 : Demeure de grande exploitation.
Source ; Traité des constructions rurales et de leur disposition.*

2.2. Caractéristiques des grandes demeures :

Elle est libre dans ses modes d'implantation, sa composition architecturale et les références culturelles de ses décors de façades. C'est une maison d'exception dont l'opulence rend hommage au statut social du propriétaire, elle est faite autant pour voir que pour être vue. (Service Urbanisme, 2010)

2.2.1. **Caractéristiques d'implantation :**

Les grandes demeures ont contribué à la formation des villages et à leur essor en raison des activités et des services qu'elles généraient. C'est pourquoi on les retrouve aujourd'hui au centre des villages, sur les axes historiques des communes. Bâties sur de vastes terrains arborés, ces édifices sont le plus souvent implantés en retrait par rapport à l'alignement sur la rue et sur les deux limites séparatives. De par leur volume imposant.



Figure 21 : Village agricole. Source : chambres-agriculture.fr

2.2.2. **Caractéristiques de gabarit, de composition :**

Ces constructions se déploient le plus souvent sur un plan rectangulaire et présentent une volumétrie harmonieuse souvent agrémentée d'une imposante toiture à quatre pans et, parfois, de tourelles d'angles. Ces édifices, qui évoquent de véritables petits "châteaux", sont caractérisés par une façade symétrique, qui constitue leur élément prépondérant. Dans ce contexte, ils se rapprochent de vastes demeures bourgeoises, dont la disposition du plan et l'agencement de multiples volumes bâtis sont traités avec davantage de liberté et d'imagination, participant ainsi à la richesse de la composition architecturale.



Figure 22 : Maison de maître à Saint-Malo. Source : fr.wikipedia.org

2.2.3. Caractéristiques de traitements des façades

Les décors de façades peuvent varier grandement en fonction de l'époque et des influences esthétiques en vigueur. Ainsi, ils peuvent se montrer très sobres, à la manière de l'architecture classique, ou s'enrichir de couleurs naturelles, comme la brique ou la pierre, voire foisonné d'éléments de modénature surdimensionnés, renvoyant à une architecture éclectique. On retrouve ainsi des encadrements de baies moulurés, des bandeaux et corniches sculptés, des chaînes d'angles, des tables en saillie, des effets de bossage et des soubassements. Les baies, quant à elles, sont dotées de menuiseries en bois peint, tandis que les systèmes d'occultation se composent de volets pleins placés à l'intérieur des pièces, ou bien de volets articulés en bois, avec ouverture en tableau.



Figure 23 : Maison mirabelle coulonges. Source : www.booking.com

2.2.4. Éléments architecturaux

La demeure de maître se distingue par quelques éléments architecturaux remarquables¹⁸ (www. wikipedia.com, s.d.):

- La profusion de fenêtres et la symétrie des ouvertures ;
- La présence fréquente de lucarnes sur le toit ;
- Les matériaux employés : pierre de taille ou moellon
- Les murs peuvent atteindre 1 m d'épaisseur ;
- La hauteur sous plafond (au moins 3m50) ;
- Les cheminées, en marbre ou en pierre, qui ornent la salle à manger, le salon, et aussi les chambres ;
- Parfois un plafond à caissons ou à moulures ;
- Un escalier intérieur ;
- Le qualificatif de "château" qui peut être attribué à certaines demeures de maître selon leur dimension et celle de leur domaine ;
- Les jardins vastes et agrémentés de fontaines ou de bassins, ou les parcs aux arbres séculaires, avec étangs ou sources ;
- La séparation entre la maison et les bâtiments de production, contrairement à celle du métayer ou du fermier ;
- Une grille ancienne en fer forgé qui marque l'entrée de la propriété.



*Figure 24: Demeure de maître au MANS-LAVAL.
Source : www.immobilierfranceouest.com*

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons cherché à identifier et à caractériser les grandes demeures des exploitations agricoles en tant que patrimoine rural. Nous avons commencé par définir la notion de patrimoine et ses différentes catégories, en soulignant l'importance du patrimoine rural comme héritage culturel et naturel transmis entre les générations en milieu rural. Nous avons ensuite présenté les types de demeures des exploitations agricoles et les caractéristiques qui permettent de distinguer les grandes demeures des autres bâtiments d'habitation liés à l'activité agricole.

Nous avons ainsi montré que les grandes demeures des exploitations agricoles sont des éléments significatifs du patrimoine rural, qui témoignent de la diversité et de la richesse du monde rural à travers les époques et les régions. Elles sont le reflet de l'évolution des modes de vie et de production des populations rurales, ainsi que de leur statut social et économique. Elles sont également le fruit d'une créativité architecturale et d'une influence culturelle variée.

Ce chapitre nous a permis de poser les bases théoriques et conceptuelles pour aborder notre sujet de recherche. Dans le chapitre suivant, nous allons nous intéresser à la patrimonialisation ainsi que la démarche de l'inventaire que nous avons adoptée pour mener notre étude en nous appuyant sur les définitions relatives à ce sujet.

Chapitre 2 :
Concept de patrimonialisation
et l'inventaire comme outil
fondamental

Introduction

Les grandes demeures des exploitations agricoles sont des éléments du patrimoine culturel qui témoignent de l'histoire et de l'identité des territoires ruraux. Elles sont le reflet de la diversité et de la richesse des modes de production, des savoir-faire et des styles architecturaux qui ont marqué les paysages agricoles à travers les époques. Cependant, ce type d'héritage est aussi confronté à des enjeux de conservation, de valorisation et de transmission, dans un contexte de mondialisation, de mutation et de crise du secteur agricole. Comment identifier, protéger et mettre en valeur ces grandes demeures des exploitations agricoles, qui constituent à la fois un héritage et une ressource pour le développement local ? Quels sont les acteurs, les outils et les processus impliqués dans la patrimonialisation de ce type de biens culturels ?

Pour répondre à ces questions, nous allons d'abord analyser le phénomène de la patrimonialisation. Ensuite, nous allons nous intéresser au concept d'inventaire, qui est un outil essentiel pour reconnaître, documenter et valoriser le patrimoine bâti. Nous verrons les définitions, les objectifs, les types et les systèmes d'inventaire, ainsi que les méthodes d'approche pour réaliser un diagnostic, un recensement et une étude du patrimoine. Enfin, nous allons examiner le contenu de la fiche d'inventaire, qui est le support de synthèse et d'évaluation du patrimoine.

1. Le phénomène de la patrimonialisation

Le phénomène de patrimonialisation désigne ce processus de création, de fabrication de patrimoine. Le phénomène s'est développé en France au XIXe siècle, notamment pour la sauvegarde des monuments historiques. Il a fallu attendre le XXe siècle pour que le patrimoine paysager puis immatériel soit mieux pris en compte. (Géo Confluences, s.d.)

Depuis les années 1970, on assiste à une mondialisation progressive des préoccupations patrimoniales, illustrée par la création dès 1972 du statut de « patrimoine mondial de l'humanité » par l'UNESCO. Ce processus est particulièrement étudié en géographie culturelle mais aussi en géographie du tourisme, les sites patrimoniaux étant des lieux très visités. (Géo Confluences, s.d.)

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

1.1. L'UNESCO et la mondialisation patrimoniale:

Joue un rôle important dans la mondialisation patrimoniale en favorisant la reconnaissance, la conservation et la promotion du patrimoine culturel dans le monde entier. Depuis sa création en 1945, l'UNESCO a adopté de nombreuses conventions, recommandations et résolutions visant à protéger le patrimoine culturel et à encourager sa valorisation.

L'UNESCO a ainsi contribué à la mise en place de listes de patrimoine mondial, immatériel et documentaire, qui visent à identifier et à préserver les sites, les pratiques et les savoir-faire les plus importants du patrimoine culturel de l'humanité. L'inscription sur ces listes offre une reconnaissance internationale aux sites et permet de mobiliser des financements pour leur conservation et leur valorisation.

L'UNESCO a également créé des programmes de formation et de sensibilisation à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, ainsi que des fonds pour soutenir les projets de conservation et de développement du patrimoine. Enfin, l'UNESCO encourage la coopération internationale pour la protection du patrimoine culturel, notamment à travers la Convention de 1970 sur les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels. (unesco, 2013)

1.2. Processus de la patrimonialisation (Méo, 2007) :

Ces processus concrets peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition (François, Hirczak et Senil, 2006).

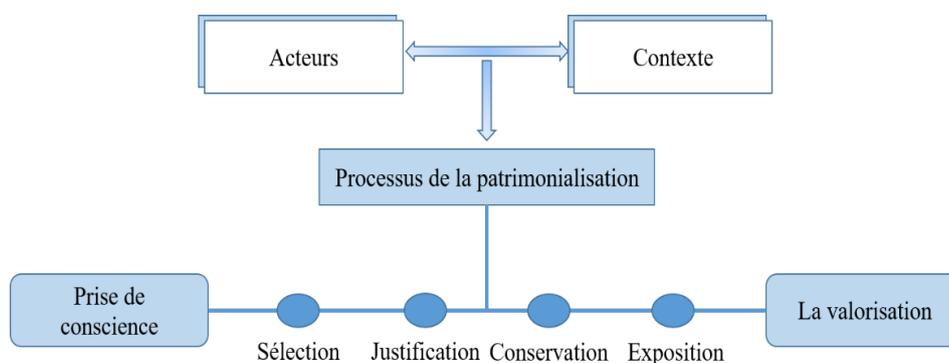


Figure 25: Processus de la patrimonialisation. Source : Revue d'Économie Régionale & Urbaine ; Territoire et patrimoine (Hugues, Maud, & Nicolas, 2005).

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

- La prise de conscience patrimoniale : il s'agit du moment où une société perçoit l'intérêt et la nécessité de transmettre aux générations futures certains éléments de son héritage. Cette prise de conscience survient souvent lors de périodes de crises sociales intenses, qui menacent la disparition ou la destruction de ces éléments.
- La sélection et la justification patrimoniales : il s'agit du moment où une société choisit quels sont les éléments qu'elle considère comme patrimoniaux et quels sont les critères qui fondent ce choix. Cette sélection implique des acteurs variés (État, collectivités locales, associations, experts, citoyens, etc.) et des enjeux divers (identitaires, politiques, économiques, sociaux, etc.)²³. Elle s'accompagne d'une justification qui peut prendre des formes différentes, mais qui revient à un mode de discours sur les motifs présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial.
- La conservation, l'exposition, la valorisation des patrimoines

La conservation : La conservation représente incontestablement le socle de toute action de préservation du patrimoine. Il est impératif que tout patrimoine puisse laisser une trace, qu'il puisse être transmis et transmissible, et qu'il puisse être inscrit dans une dynamique qui s'oriente du passé vers l'avenir. Aujourd'hui, la conservation est devenue une véritable préoccupation de notre société dans la mesure où le patrimoine est envisagé comme un cadre de vie, et où elle se traduit par une prise de conscience collective qui touche aux relations sociales et politiques, aux mentalités, à la législation, et à l'économie.

L'exposition : Il est indispensable de montrer au public tout patrimoine architectural et patrimonial, car à quoi bon conserver une structure ou un édifice s'il reste invisible ? Cependant, les formes d'exposition peuvent s'adapter aux contraintes techniques et financières, ainsi qu'aux particularités de chaque site patrimonial. Il est évident que l'objectif principal de tout processus de patrimonialisation est de mettre en valeur le patrimoine, en lui permettant de révéler toutes ses richesses et toutes ses potentialités, pour le bénéfice de tous.

_ Il est certain que l'objectif principal de tous processus de patrimonialisation est la mise en valeur du patrimoine, **la valorisation** du patrimoine permet de rendre accessible les richesses du patrimoine culturel, ou artistique, à un large public elle engage toute à la fois des experts, des responsables et des citoyens qui participent à sa conservation et à sa transmission intergénérationnelle),

1.3. Les acteurs de la patrimonialisation

La participation citoyenne dans le domaine du patrimoine est un phénomène complexe et diversifié qui peut être étudié en termes d'engagement, de négociation et de partage avec les initiatives publiques et les projets collectifs qu'elle porte. Les stratégies patrimoniales ne doivent plus être traitées de manière isolée, mais plutôt reliées à d'autres enjeux sociaux. Enfin, la mise en place d'une gouvernance patrimoniale efficace et réfléchie dépend d'une interaction plus étroite entre les différents acteurs du patrimoine citoyen (population), les experts en patrimoine et les autorités, ainsi que d'une participation active de chacun d'entre eux. (OUARET LADJOUZE, 2022):

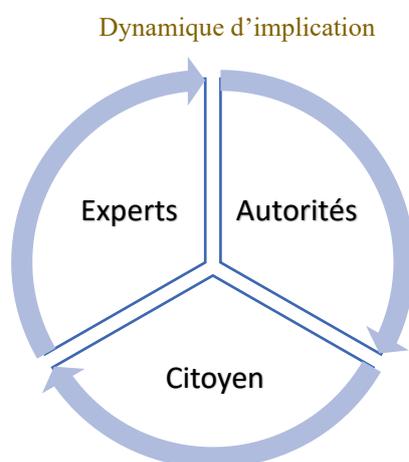


Figure 26: Dynamique d'implication. Source : Auteur. 2023

L'institution étatique, dans tous les pays du monde, est la première garante de la préservation du patrimoine. C'est un acteur institutionnel majeur. Cependant, aujourd'hui les associations et la société civile contribuent énormément dans la sauvegarde de leur patrimoine. Et dans ce cas deux approches cohabitent dans un même objectif de patrimonialisation notamment :

- L'approche ascendante (dite Bottom up) : celle-ci est le procédé de patrimonialisation non officielle qui démarre d'une prise de conscience d'une communauté (citoyens, associations, groupes d'intérêt, experts, etc).
- L'Approche descendante (dite Top down) : un processus de patrimonialisation institutionnalisé et qui est du ressort exclusif de l'Etat, A l'aboutissement de ce processus, le bien obtient officiellement le statut de patrimoine.

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

1.4. Les mesures de protection du patrimoine en Algérie (Secrétariat général du gouvernement , 1998) :

Les biens culturels constituent le patrimoine culturel de l'Algérie, ne sont reconnus en tant que tels ni protégés, sauf s'ils font l'objet d'un système de protection. La présente loi définit trois systèmes de protection :

- Le classement, mesure de protection définitive : le système le plus efficace et le plus durable. Il s'agit d'un dossier de toutes les informations nécessaires au classement,
- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire : ce système de protection concerne les monuments et sites historiques, qui n'ont pas eu un avis favorable au classement, mais peuvent faire l'objet d'une inscription sur l'inventaire supplémentaire en tout moment, totalement ou partiellement. La procédure de ce système est de même que celle du classement. La durée de cette inscription est de dix ans en entraînant les effets généraux de classement et si après les dix ans, le classement n'intervient pas, un déclassement sera réalisé en notifiant les concernés par un arrêté ministériel. Le contenu de l'arrêté d'inscription est de même que celui du classement.
- La création des secteurs sauvegardés : ce sont des ensembles urbains ou ruraux caractérisés par l'homogénéité de leur unité architecturale et esthétique et présentant un intérêt historique, architectural ou artistique. Ils sont créés, délimités et approuvés après avis de la commission nationale des biens culturels par un décret exécutif conjoint entre ministre chargé de la culture, de l'intérieur et des collectivités locales, de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction pour les secteurs de plus de 50.000 habitants, ou par un arrêté des ministres suscités pour les secteurs de moins de 50.000 habitants. Ces secteurs sont gérés par un Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur pour les Secteurs Sauvegardés.

1.5. Les différentes actions de la protection du patrimoine bâti et son évaluation (ICOMOS, 1964):

1) Restauration

La restauration est une intervention qui doit rester exceptionnelle. Elle vise à préserver et à mettre en valeur les qualités esthétiques et historiques du monument en se fondant sur le respect de la matière ancienne et de documents fiables. Elle ne doit pas franchir la limite de l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout apport

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

nécessaire pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la création architecturale et portera l'empreinte de notre époque.

2) Préservation

Consiste à maintenir la matière d'un lieu ou d'un bien dans l'état actuel et à freiner sa détérioration, en tenant compte du fait que tout lieu ou bien patrimonial et leurs éléments évoluent au cours du temps, à une vitesse variable.

3) Conservation

Il s'agit de l'ensemble des actions qui ont pour objectif de comprendre une œuvre, d'en retracer l'histoire et le sens, d'en garantir la préservation matérielle et, éventuellement sa restauration et sa valorisation

4) L'inventaire

L'inventaire est reparti entre richesses monumentales immobilières, (patrimoine architecturale) et richesse d'art mobilières, il est informatisé et conduit selon un ensemble de principe d'analyse scientifique résumant à méthodologie pour l'étude des œuvres publiées sous forme de livrets pour l'imprimerie nationale.

L'information fournie par l'inventaire des richesses monumentales immobilières n'intéresse pas seulement la connaissance scientifique, elle devrait constituer une donnée essentielle pour la conservation intégrée et pour l'urbanisme en général, à toutes les échelles de planification

1.6. Les enjeux de la protection du patrimoine culturel

1.6.1. Du point de vue économique

La conservation du patrimoine culturel, qui offre des opportunités mais aussi des risques. D'une part, le patrimoine est un atout économique, qui génère des revenus, des emplois, de la croissance et de la transmission du savoir-faire. Il valorise les richesses architecturales, naturelles et paysagères d'une région et de ses acteurs locaux. D'autre part, le patrimoine peut être soumis à une logique marchande, qui lui impose un nouvel usage, dicté par l'offre et la demande, la productivité, la promotion et la rentabilité. Il devient alors une industrie culturelle, qui répond aux besoins de loisir et de tourisme, au détriment de son authenticité et de sa diversité

1.6.2. Du point de vue social

Le patrimoine peut jouer un rôle de lien et d'insertion sociale entre des groupes ou des individus de différentes origines. Le patrimoine permet de s'approprier le pays d'accueil, mais aussi de l'enrichir avec les apports des migrations, leurs valeurs et leurs mémoires. Le patrimoine favorise aussi les échanges et les découvertes qui renforcent la solidarité entre les personnes qui partagent des expériences touristiques. Le patrimoine peut également être un lieu de rassemblement et de lutte contre l'exclusion, notamment dans les centres-villes où sa valorisation et sa réhabilitation suscitent un sentiment de fierté et d'appartenance chez les résidents. Le patrimoine, même modeste, peut ainsi être considéré comme un « *rempart contre la ségrégation sociale et son renouveau, de facteur prioritaire d'identification et de redynamisation* » (J. Barthélemy, 2002, p20).

1.6.3. Du point de vue Culturel

Du point de vue culturel, la conservation du patrimoine permet de renouer avec l'histoire et la tradition. Elle permet également de retrouver des repères identitaires et de préserver les identités culturelles menacées par l'urbanisme moderne. La crainte de l'avenir pousse les hommes à rechercher des racines dans le passé lointain, dont le patrimoine est le dépositaire. La conservation du patrimoine culturel permet également de promouvoir le tourisme culturel, mais il est important de ne pas tomber dans les travers de l'industrie culturelle. Les interventions doivent donc être réfléchies et étudiées en tenant compte de ces valeurs.

2. L'inventaire un moyen de reconnaissance patrimoniale :

2.1. Definition :

L'opération d'inventaire a pour principal objectif d'approfondir la connaissance du patrimoine présent. Cette connaissance est un préalable essentiel pour mener des actions de préservation, de valorisation, de restauration et de sensibilisation du patrimoine.

« L'inventaire est instrument indispensable et fondamental de la protection et de la conservation du patrimoine culturel immobilier » (UNESCO, 1986)

L'inventaire du patrimoine bâti est un moyen de connaissance qui permet d'approfondir les efforts de sauvegarde et de valorisation du patrimoine. L'inventaire n'est pas une finalité, mais une étape qui permet d'aller plus loin et de mettre en place des

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

dispositifs et des mesures qui favoriseront la protection, la gestion et la compréhension de la richesse et de la diversité du patrimoine bâti. (Patri-Arch, 2018)

2.2.L'inventaire un outil important pour reconnaître le patrimoine bâti :

L'inventaire du patrimoine bâti a comme principal but de connaître la valeur patrimoniale des biens culturels immobiliers et d'évaluer les mesures à mettre en place afin de protéger, conserver et mettre en valeur ce patrimoine bâti.

L'inventaire est un moyen indispensable pour la gestion des ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Il est nécessaire à la conception et à la mise en œuvre des politiques relatives à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel. Un grand nombre de monuments et sites, d'objets de musée et d'autres manifestations de notre patrimoine culturel, tangible et intangible, existe dans le monde. Ce n'est qu'en les recensant, les identifiant et les classant correctement que l'on peut élaborer et réaliser des programmes assurant leur protection. (UNESCO, 1986)

La Convention de l'Unesco de 1972 concernant la Protection du Patrimoine Culturel et Naturel du Monde stipulait la mise en place d'un Comité du Patrimoine Mondial, auquel chaque état membre soumettrait un inventaire de son patrimoine national. L'article 2 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de l'Europe (Conseil de l'Europe, 1985) déclare :

« Afin d'identifier avec précision les monuments, ensembles architecturaux et sites susceptibles d'être protégés, chaque partie s'engage à en poursuivre l'inventaire et, en cas de menaces pesant sur les biens concernés, à établir dans les meilleurs délais une documentation appropriée. »

Enfin, l'inventaire du patrimoine culturel est une étape essentielle dans la préservation de ce dernier, car il permet de sensibiliser les citoyens, les autorités locales et les décideurs à l'importance de ce patrimoine, de mobiliser des ressources pour sa conservation et de faciliter sa transmission aux générations futures.

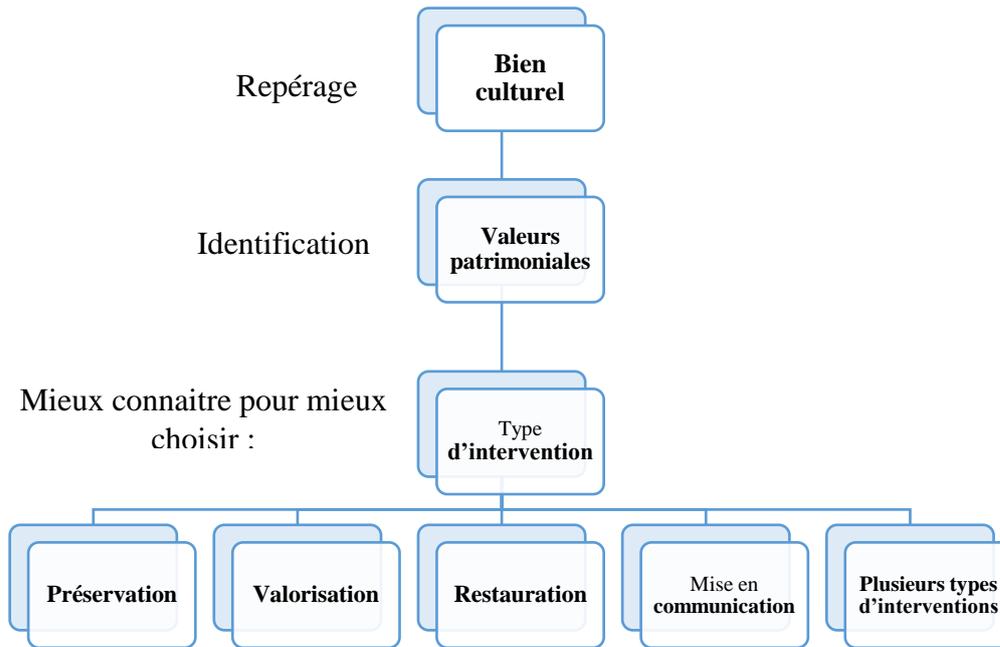


Figure 27 : Schéma synthétique de l'inventaire. Source : Auteur.2023

2.3. L'utilité et l'objectif de l'inventaire :

L'inventaire, des ressources utilisables par tous et pour tous.

- Connaître et faire connaître le patrimoine l'inventaire est une carte qui représente l'identité du patrimoine d'un territoire quelconque, qui contribue à la mémoire commune et qui donne un intérêt patrimonial remarquable pour la région.
- Un élément facilitateur de la gestion des espaces patrimoniaux protégés : Il renforce et vise l'excellence dans la gestion du patrimoine culturel.
- Sensibiliser le public sur l'importance de revitaliser et de restaurer le patrimoine,
- Guider et accompagne tous pour découvrir le patrimoine de tel territoire.
- Enrichir des projets touristiques culturels des territoires. Aider à la prise de décisions publiques.
- Protéger des lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire à cause des évènements qui s'y sont déroulés.

2.4. Types d'inventaires (Direction de la Culture et du Patrimoine de la région Occitanie):

- 2.4.1. **L'inventaire général « topographique »** : Il s'agit d'une étude exhaustive du patrimoine sur un territoire défini. Il englobe le patrimoine mobilier public non protégé et le patrimoine immobilier dans toute sa diversité. Ce travail permet de repérer et de situer les œuvres au niveau local. Il offre aux habitants eux-mêmes une vision globale et nuancée des œuvres. Il contribue à constituer un corpus et à sélectionner les œuvres qui nécessiteront d'être analysées. Chacune de ces œuvres fait l'objet d'un document de recensement appelé notice. Le recensement topographique est souvent la première phase de l'étude d'un territoire.
- 2.4.2. **L'inventaire thématique** : consiste à se concentrer sur une seule composante du patrimoine sur un territoire. Il complète souvent une enquête topographique et permet d'approfondir un domaine spécifique de la recherche. La plupart de ces inventaires thématiques sont directement conduits par le service : relèvent de ce type d'opération les enquêtes conduites sur le patrimoine industriel, le patrimoine mémoriel, le patrimoine des jardins.
- 2.4.3. **Le pré-inventaire** : est une étape préliminaire à l'inventaire officiel du patrimoine culturel d'un pays ou d'une région donnée. Il s'agit d'un processus de collecte d'informations qui vise à identifier les biens culturels qui pourraient être éligibles à l'inventaire officiel.
- 2.4.4. Selon le site officiel du Ministère de la Culture français, le pré-inventaire du patrimoine culturel consiste en *« l'identification, le recensement et la qualification préalable des éléments patrimoniaux permet de constituer un premier niveau de connaissance, indispensable à la gestion et à la valorisation du patrimoine »*.

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

2.5. Les systèmes d'inventaire (UNESCO, 1986):

Le monde dispose d'une grande diversité de systèmes d'inventaires dont la spécificité repose sur les objectifs fixés pour une finalité donnée. Ainsi, pour réaliser un inventaire, il serait essentiel de se conformer à une démarche.

Système par pays	Objectifs	Finalité	Aspects Juridiques
Argentine	-Inventorier et cataloguer le patrimoine monumental urbain et rural.	Créer des archives et les maintenir à jour. Produire des traductions simultanées de textes et des informations enregistrées. Permettre l'interrogation thématique des fiches d'inventaire. Procéder de manière systématique et scientifique.	-L'inventaire comprend tous les biens protégés et non protégés
Canada	-Recenser le patrimoine architectural	-Fournir des données à la Commission des lieux et monuments historiques afin de lui permettre d'apprécier leur importance. -Fournir des données sous une forme permettant une recherche automatique rapide	-L'inventaire comprend les biens officiellement classés et les biens non classés
France	-Recenser, étudier et faire connaître toute œuvre qui, du fait de son caractère artistique, historique, archéologique ou découvertes ethnologique, normalisées appartient au patrimoine national.	- Créer des centres de documentation à l'échelon national et régional. -Faire paraître des publications à partir des découvertes normalisées	-L'inventaire comprend les édifices classés, inscrits et non protégés

*Tableau 1: Tableau comparatif des systèmes d'inventaire entre l'Argentine, le Canada et la France.
Source UNESCO*

En confrontant les diverses finalités et aspects juridiques des différents pays, on peut affirmer que ces derniers partagent essentiellement les mêmes objectifs et adoptent une démarche analogue.

2.6. Mode d'approche : diagnostic, recensement et étude (Xavier & Georges, 2007)

Cette démarche scientifique repose sur plusieurs éléments clés tels que la définition d'objets d'étude spécifiques pour délimiter le champ d'application, la mise en place de protocoles de recherche pour organiser l'enquête, l'utilisation de ressources terminologiques, iconologiques et taxonomiques pour nommer, représenter et classer les

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

objets d'étude, ainsi que des protocoles de restitution pour transcrire les résultats de manière comparable, communicable et utilisable par tous.

2.6.1. Le recensement :

est une étape importante de cette démarche. Il vise à recenser tous les objets d'étude sélectionnés pour l'enquête. Tous les objets sont enregistrés, mais seuls quelques critères sont retenus pour les identifier. L'objectif principal est d'identifier tous les éléments bâtis datant de la période objet de l'étude.

Plusieurs critères descriptifs sont pris en compte pour l'identification des objets d'étude ;

- En premier lieu, la localisation est enregistrée sur un plan à grande échelle (au minimum 1/5000) et de préférence géo-référencé, tel que les plans cadastraux les plus récents, les plans topo-fonciers de l'Équipement s'ils sont à jour, etc.

La désignation fonctionnelle est ensuite enregistrée en utilisant les termes de dénomination du lexique du système descriptif de l'architecture. Si l'incertitude est trop grande, les génériques sont utilisés.

- La datation complète ces informations en s'accordant à la fonction et au parti architectural qui a été nommé, ainsi qu'au fonds tel qu'il a pu être reconnu. Le degré de finesse de la datation dépend de la capacité d'expertise du chercheur. Enfin, l'état sanitaire est également pris en compte.

2.6.2. L'évaluation des éléments de bâti :

est également importante. Les critères objectifs relevés sont vérifiables et indiquent si l'objet est exceptionnel ou rare, s'il est représentatif de son type, s'il appartient à un ensemble cohérent, s'il est bien conservé, transformé ou en mauvais état. D'autres éléments, tels que la présence de décors, les matériaux utilisés, l'attribution à un auteur plus ou moins célèbre, ou encore son historique (lieu de mémoire), permettent aux responsables et aux propriétaires de prendre des décisions éclairées sur le sort à réserver à l'objet.

2.6.3. L'étude des éléments du patrimoine bâti :

L'étude met en œuvre des investigations et des outils différents, tant au niveau de la préparation de l'enquête et de la recherche documentaire, qu'au niveau de l'enquête elle-même temps d'observation, relevés graphiques et photographiques, etc. Elle sollicite

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

plus de moyens d'analyse pour le traitement des données : analyse statistique, cartographique, descriptive, recherches comparatives, investigations complémentaires dans les sources qui permettront de développer synthèses et conclusions. Les études doivent aussi déboucher sur une évaluation argumentée à défaut de jamais pouvoir être définitive - des œuvres

2.6.4. Etablissement de la fiche d'inventaire :

est un outil essentiel pour la gestion et la préservation du patrimoine culturel, ainsi que pour la sensibilisation du public à son importance culturelle. Elle peut inclure des relevés topographiques, des photographies, des recherches archivistiques, des entretiens avec des experts et des résidents, ainsi qu'une analyse des matériaux et des techniques de construction utilisés.

2.6.5. L'exploitation des résultats des inventaires :

Les résultats des inventaires sont une source précieuse pour les chercheurs, tels que les géographes, les ethnologues, les historiens et les historiens de l'art. Ces chercheurs peuvent s'en servir pour étudier différents sujets universitaires, qu'il s'agisse de phénomènes déjà connus (comme le développement des stations balnéaires ou des ateliers régionaux d'artisans) ou de phénomènes jusque-là méconnus (comme le patrimoine industriel ou les demeures urbaines). En plus de fournir de l'information, une enquête peut également sensibiliser les populations concernées, qui doivent être impliquées autant que possible dans le processus.

3. La fiche d'inventaire

3.1. Définition

La fiche d'inventaire est une feuille utilisée pour enregistrer des données qui peuvent être classées. Ces données traitent un état des biens à travers plusieurs critères. (Ministère de la Culture de la France, 1964)

3.2. L'objectif principal de la fiche d'inventaire :

C'est de permettre de classer les édifices et les sites par nom, localisation, genre de fonction, date, architecte ou client, matériaux de construction et techniques, état de conservation et statut juridique de protection. C'est une clé permettant d'accéder à des informations supplémentaires détenues dans des bases de données, des centres de documentation ou ailleurs, nécessaires à la

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

bonne compréhension et à la protection de chaque édifice. (Ministère de la Culture de la France, 1964)

3.3. Données d'une fiche d'inventaire (l'Agence wallonne du Patrimoine)

La fiche comprendra différents types de renseignements tels que :

- **La catégorie** à laquelle appartient le bien (s'il s'agit d'un inventaire global): petit patrimoine, patrimoine sacré, patrimoine bâti...
- **La nature du bien** : calvaires, chapelles, lavoirs, ponts, bornes-frontières, murs, forges, four à pain, arbres isolés, sentiers...
- **L'appellation courante** : à l'image de l'ancienne ferme « Rosière» à Longchamps, du château de Méhan à Saive...
- **Sa localisation précise** : adresse et situation cadastrale, coordonnées GPS
- **Le type de propriété** : publique ou privée, ainsi que les coordonnées du propriétaire
- **Son statut** : classé, protégé, repris dans un inventaire à valeur scientifique...
- **La description de l'élément** :
 - Fonction passée et actuelle.
 - Dimensions : au minimum la hauteur, la largeur et la longueur de l'élément dans sa globalité.
 - Matériaux : la précision donnée sur l'utilisation de ceux-ci permettra d'adapter les techniques de restauration.
- **L'état de conservation** : souvent présenté sous une gradation allant de bon à médiocre voire très mauvais. Ces appréciations d'ordre général ne sont parfois pas suffisantes si l'inventaire a pour objectif d'établir un programme d'entretien ou de restauration. Dans ce cas, l'état de l'élément doit être détaillé et présenter les dégradations ou problèmes rencontrés.
- **Les date(s) et inscription(s)**: un libellé, un nom d'artisan ou d'entrepreneur, sa localisation, une date, un millésime... peuvent être mentionnés sur l'élément et être bien visibles. Il faut penser à regarder sur l'arrière de l'élément, notamment pour le petit patrimoine sacré ainsi que le patrimoine militaire et commémoratif.

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

- **La description du lieu et de ses abords** : elle doit permettre de visualiser l'élément dans son environnement immédiat et donc si nécessaire, juger de son intérêt patrimonial et urbanistique.
- **L'historique** : certains éléments peuvent avoir fait l'objet d'une notice au niveau de l'IPMB, de l'IPA ou dans tout autre type de livres/inventaires/brochures plus locaux réalisés par un Cercle Historique, un Syndicat d'Initiative...

L'historique d'un élément patrimonial peut faire état de la place qu'il occupait dans le village, des coutumes qui lui sont liées... Si tel est le cas, il ne faut pas oublier d'en faire mention et d'annexer une copie de la notice à la fiche d'inventaire.

- La date d'établissement de la fiche
- Le nom de la personne ayant réalisé la fiche
- Un numéro ou un code d'encodage

La fiche d'inventaire doit être accompagnée au minimum de photos (l'élément dans sa globalité, des détails, l'environnement dans lequel il se situe) et d'un plan de situation. Toute autre information telle que documents d'archives, photos ou cartes postales anciennes permettra d'étayer la fiche.

3.4. Valeurs patrimoniales (Patri-Arch , 2016)

Valeur historique

Généralement cette valeur est attribuée aux monuments Historiques et non pas forcément à un édifice remarquable, dû à son intérêt historique en prenant en compte :

1. Concept d'ancienneté qui est caractérisée par :
 - L'âge réel ; un bâtiment qui date
 - L'âge apparent ; un bâtiment qui a conservé un état proche de son état original

L'ancienneté d'un bâtiment peut s'évaluer par rapport à des édifices comparables construits pour les mêmes fins. En étant le plus ancien exemple connu d'une catégorie donnée, un bâtiment peut posséder une bonne valeur, quel que soit son âge réel.

- Statue de l'intérêt historique ; tout bâtiment lié à tel personnage célèbre, typique d'une période importante ou civilisation, témoin d'une thématique particulière de l'histoire de son évolution et son vécu, c'est statuer sur son intérêt historique.

Valeur architecturale et esthétique

Cette valeur est consacrée au bâtiment qui reflète un savoir-faire et est significatif ou représentatif d'une production courante bien définie, représentant un style ou un courant architectural original répondant aux exigences relatives à son contexte et ayant une trace remarquable sur son environnement au point où même il peut devenir comme repère dans son tissu urbain.

Pour distinguer cette valeur, il faut souvent comparer avec des biens équivalents à la même époque, même fonction, du même courant ou style.

Valeur d'usage

Ce critère évalue si le bien a conservé son usage originel ou s'il a connu des changements de sa vocation(s) au fil de l'histoire. Ce critère apprécie aussi la capacité du bien immobilier à s'adapter à un nouvel usage sans subir des altérations majeures. Ainsi, la pérennité de l'usage d'un bien concerne autant le respect de sa fonction première que sa faculté à rester fonctionnel dans le futur, tout en préservant ses attributs patrimoniaux.

Valeur d'authenticité

L'authenticité est reliée à l'intégrité formelle du bâtiment, le degrés d'authenticité est définie en évaluant l'état actuelle du bâtiment par rapport à ce qu'il était lors de sa construction, de ce fait il faudrait définir les éléments originaux sur l'édifice, les modifications et les ajouts apportés au long de la vie de celui-ci et s'ils sont toujours en place et surtout identifier les types de changements (Réversible ou irréversibles)

Valeur du contexte et paysagère

C'est relié au contexte du bâtiment ; on évalue ce qui est extérieur au bâtiment lui-même, l'évaluation s'effectue à travers deux points :

- La domination du bâtiment sur son environnement et par point de vue de repère
- Et à l'inverse, la mise en valeur du bâtiment par son environnement en renforçant sa qualité

Tout en tenant compte des aspects naturels (tels que ; la topographie, couvert végétal, faune, flore), et culturels (tels que ; l'urbanisme, l'archéologie, l'aménagement, l'architecture, le mobilier) qui contribuent aux qualités esthétique, écologique et culturelle du lieu.

3.5. Côtes patrimoniales (Patri-Arch , 2016)

Valeur exceptionnelle

Ces monuments devraient répondre positivement à l'ensemble des cinq principales valeurs : âge et intérêt historique, usage, architecture, authenticité, contexte. Sa valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle locale ou régionale. Il s'agit d'éléments rares, d'équipements spécialisés qui sont des points de repère dans le paysage ou qui ont joué un rôle historique majeur dans le développement d'un lieu. Ayant habituellement déjà une valeur patrimoniale reconnue par le milieu, les bâtiments de valeur exceptionnelle sont habituellement classés monuments historiques ou mériteraient de l'être.

Valeur supérieure

Il s'agit de bâtiments qui se démarquent sur environ quatre des cinq critères décrits plus hauts et qui sont bien préservés dans l'ensemble. Ils ont une valeur forte à l'échelle locale ou régionale, au-dessus de la moyenne des bâtiments patrimoniaux recensés. Leur valeur patrimoniale est habituellement reconnue dans le milieu ou évidente pour le non initié. Il peut s'agir d'une vieille maison en pierre ayant conservé ses principaux attributs, d'une maison bourgeoise richement ornée, d'une église, d'un presbytère ou d'un couvent. Certains de ces bâtiments pourraient être cités monuments historiques à l'échelle locale.

Valeur bonne

Il s'agit de bâtiments qui devraient répondre à environ trois des cinq critères décrits plus hauts. C'est une valeur qui rejoint un nombre important de propriétés qui sont dans la moyenne, c'est-à-dire qui possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural (ex. : style) et leur appartenance à un paysage donné ou un ensemble architectural sans nécessairement se démarquer de façon importante. Il peut s'agir de maisons de styles courants (vernaculaire, cubique) qui ont préservé plusieurs de leurs caractéristiques mais qui peuvent avoir subi quelques interventions réversibles (ex. bardeaux d'asphalte sur le toit, fenêtres changées).

Valeur moyenne

Il s'agit de bâtiments qui devraient répondre à environ deux des cinq critères décrits plus hauts. C'est une valeur habituellement attribuée à des maisons ou bâtiments qui ont subi un nombre important de transformations qui brouillent un peu l'ancienneté,

Chapitre 02 : Concept de patrimonialisation et l'inventaire comme outil fondamental

l'intérêt architectural (ex. : style) et l'appartenance à un paysage ou qui sont situés dans un environnement quelconque. Cela n'empêche pas que le bâtiment puisse posséder un bon potentiel de mise en valeur si des travaux adéquats étaient effectués.

Valeur faible

Il s'agit de bâtiments qui devraient répondre à au plus un des cinq critères décrits plus hauts. C'est une valeur attribuée à un bâtiment récent ou un bâtiment qui a presque tout perdu ses éléments d'intérêt ou qui a connu des transformations irréversibles qui dénaturent beaucoup son aspect d'origine.

RQ Il est important de mentionner que cette côte patrimoniale est une donnée susceptible d'évoluer avec le temps selon la nature des interventions que vous réaliserez. Un bâtiment de grande valeur patrimoniale pourrait, à la suite de travaux malencontreux ou d'un incendie, perdre une bonne part de sa valeur. À l'inverse, un bâtiment altéré par le passé pourrait reprendre de la valeur à la suite de travaux où des composantes plus harmonieuses avec l'aspect d'origine seraient reconstituées ou réinstallées.

3.6. Attribution des valeurs, exemples explicites : (Gouvernement du Québec, s.d.)

Église Saint-Coeur-de-Marie



Figure 28 : Église Saint-Coeur-de-Marie. Source : (Gouvernement du Québec, s.d.)



Figure 29 : Église Saint-Coeur-de-Marie. Source : (Gouvernement du Québec, s.d.)

Côte patrimoniale	Supérieure
Valeur d'âge et intérêt historique :	L'église Saint-Coeur-de-Marie est construite entre 1919 et 1921. La paroisse fondée et administrée par les Eudistes desservait à l'origine la bourgeoisie et l'élite francophone de la Grande Allée.
Valeur d'usage :	L'église a été fermée au culte en 1997. Ayant changé de propriétaire à quelques reprises, l'édifice a un avenir incertain.
Valeur architecturale et esthétique :	L'église Saint-Coeur-de-Marie est une œuvre des architectes Arthur Régault de France et Ludger Robitaille de Québec. Ce lieu de culte est remarquable par la modernité du parti architectural et par la technologie mise en œuvre pour ériger la voûte de la nef. Le traitement architectural des façades (grands arcs) rappelle les basiliques romaines et se démarque par ses qualités expressives, notamment pour le clocher de style byzantin. À l'intérieur, des fresques, des mosaïques et des vitraux sont l'œuvre de l'artiste Guido Nincheri.
Valeur d'authenticité :	L'architecture de l'église est demeurée authentique mais le mobilier intérieur a disparu. L'édifice est en mauvais état physique en raison d'un manque d'entretien depuis sa désaffectation.
Valeur du contexte et paysagère :	Le haut clocher à la forme originale est un important point de repère dans le paysage urbain. Par sa grande visibilité, l'église est très présente sur la Grande Allée.

Tableau 2: Cote patrimoniale de l'Église Saint-Coeur-de-Marie. Source : Auteur.2023

Église Saint-Charles-de-Limoilou



Figure 30 : Église Saint-Charles-de-Limoilou. Source : (Gouvernement du Québec, s.d.)



Figure 31 : Église Saint-Charles-de-Limoilou. Source : (Gouvernement du Québec, s.d.)

Côte patrimoniale	Supérieure
Valeur d'âge et intérêt historique :	L'église Saint-Charles-de-Limoilou, érigée entre 1918 et 1920, est la troisième église sur le site après deux incendies successifs. Il s'agit de l'église-mère de Limoilou qui a donné naissance à toutes les autres paroisses du quartier. Cette paroisse a été administrée par les Capucins jusqu'en 1982. Aucun statut juridique ne protège ce monument.
Valeur d'usage :	Cette église a été fermée au culte en 2012. Une réflexion est actuellement en cours quant à son avenir.
Valeur architecturale et esthétique :	L'église Saint-Charles-de-Limoilou est une oeuvre des architectes Joseph-Pierre Ouellet et Pierre Lévesque. D'inspiration néo-médiévale, la vaste église possède une façade imposante avec deux tours, chacune surmontée d'une chambre des cloches et d'une haute flèche. Son architecture a subi l'influence de l'église Saint-Roch pour ses caractéristiques extérieures et de l'église Saint-Jean-Baptiste pour son décor intérieur. L'édifice est remarquable pour la richesse et la qualité de son architecture et de ses ornements intérieurs, notamment réalisés par Guido Nincheri.
Valeur d'authenticité :	L'église possède une bonne authenticité mais son état physique est préoccupant en raison du manque d'entretien depuis sa fermeture.
Valeur du contexte et paysagère :	L'église domine l'ensemble institutionnel imposant qu'elle forme avec le monastère des Capucins et l'ancien couvent des Servantes du Saint-Coeur-de-Marie. Ses deux hautes flèches constituent un point de repère important du quartier Limoilou. Le lieu de culte ferme également une perspective visuelle importante dans l'axe de la 5e Rue.

Tableau 3 : Cote patrimoniale l'Église Saint-Charles-de-Limoilou. Source : Auteur.2023

Conclusion

Pour conclure, le phénomène de patrimonialisation est un processus continu qui nécessite une attention particulière de la part de tous les acteurs impliqués dans sa protection. La patrimonialisation du patrimoine bâti est essentielle pour la préservation de notre histoire et de notre culture. L'inventaire est un outil important pour la reconnaissance, la protection et la patrimonialisation du patrimoine bâti. La fiche d'inventaire, quant à elle, est un outil précieux qui permet de donner une identification précise du patrimoine bâti et de valoriser ses composantes patrimoniales. Enfin, la protection du patrimoine bâti est un enjeu économique, social et culturel majeur qui doit être pris en compte pour garantir la transmission de notre patrimoine aux générations futures.

Ce chapitre a posé les fondements théoriques et méthodologiques indispensables pour aborder la patrimonialisation, la démarche de l'inventaire et la conception de la fiche d'inventaire. Ces éléments seront complétés par l'analyse d'exemples d'inventaires thématiques qui nous fourniront des informations précises sur la méthode que nous adopterons pour notre inventaire ainsi que sur la structure de la fiche d'inventaire.

Chapitre 3 :
Analyse d'exemples
d'inventaires thématiques

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons examiner deux exemples d'inventaires thématiques. Nous allons étudier leur méthodologie, leurs objectifs, leurs résultats. Nous allons également analyser les différents critères utilisés pour la sélection des bâtiments, ainsi que les indicateurs de valeur patrimoniale pris en compte.

Cette analyse descriptive des inventaires permettra de mieux appréhender les enjeux et les perspectives de l'inventaire. Elle contribuera à enrichir notre compréhension de la méthodologie et de la démarche de l'inventaire afin de réaliser le nôtre.

1. Exemple 1 : Inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval

En 2015-2016, Patri-Arch a réalisé un inventaire approfondi des biens patrimoniaux sélectionnés lors d'un pré-inventaire effectué en 2014 par Pluram Inc. sur la ville de LAVAL. Ce corpus comprend principalement des bâtiments résidentiels, mais également des couvents, des édifices institutionnels tels que les anciens hôtels de ville, les postes d'incendie, les bureaux de poste, les hôpitaux et les écoles, ainsi que des bâtiments agricoles et des croix de chemin et calvaires. Chaque bien a été examiné individuellement et une fiche d'inventaire distincte a été créée pour chacun.

L'inventaire constitue une base pour la mise en place d'une nouvelle réglementation et la valorisation du patrimoine en élaborant et en appliquant un programme d'aide financière pour la rénovation et la restauration des bâtiments patrimoniaux.

1.1. Méthodologie

L'inventaire du patrimoine architectural de Laval a été élaboré en se basant sur le pré-inventaire de 2014-2015. Un total de 793 biens patrimoniaux ont été choisis pour faire partie de cet inventaire plus approfondi, comprenant 727 bâtiments principaux, 33 bâtiments secondaires et 33 croix de chemin, calvaires et monuments. Chacun de ces biens a été étudié individuellement et une fiche d'inventaire distincte a été créée pour chacun d'eux.

1.2. Objectifs du projet

L'inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval a pour but de réaliser trois objectifs majeurs :

- Établir une base de connaissances complète sur les biens patrimoniaux sélectionnés en recueillant des informations administratives, architecturales, paysagères, historiques et des photographies, qui seront consignées dans une fiche d'inventaire reliée à une base de données.
- Évaluer l'intérêt patrimonial des biens et les classer afin de mettre en évidence ceux qui ont un potentiel patrimonial plus élevé.
- Formuler des recommandations pour la conservation et la mise en valeur des biens patrimoniaux, en se basant sur les résultats des travaux d'inventaire.

1.3. Les étapes

Les travaux de l'inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval ont été réalisés en plusieurs étapes méthodologiques.

Étape 1 : a été consacrée aux travaux préparatoires, visant à mettre en place les outils nécessaires et à définir les objectifs, la méthodologie et le cheminement du projet. À cet effet, une rencontre entre les intervenants de la Ville de Laval et le chargé de projet de Patri-Arch a été organisée en novembre 2015. La documentation disponible, telle que les données du rôle d'évaluation, les coordonnées géo-spatiales, la carte interactive de la ville et les règlements de PIIA en vigueur, a été mise à la disposition de l'équipe de travail.

Les travaux sur le terrain ont ensuite été planifiés afin d'optimiser les déplacements sur le territoire, en préparant les listes de biens, les cartes et autres outils nécessaires.

Étape 2 : consacrée aux travaux sur le terrain, qui ont eu lieu à l'automne 2015 ainsi qu'au printemps et à l'été 2016. L'objectif de cette étape était de visiter chacun des 793 biens de l'inventaire sur le terrain afin de consigner certaines données architecturales et paysagères, et de photographier toutes les façades des bâtiments et des structures. Toutefois, l'accès à certains biens a été limité en raison de clôtures ou du refus des propriétaires.

Étape 3 : Traitement et saisie des données Au cours de cette étape, les données collectées lors de l'inventaire ont été saisies dans une base de données à l'aide de la plateforme FileMaker Pro version 12. Cette démarche permet de disposer d'une fiche d'inventaire complète pour chaque bien identifié.

Étape 4 : Recherches documentaires

Elle implique des recherches documentaires dans des sources secondaires pour collecter des informations historiques de base. Les inventaires existants, les monographies de paroisses, les publications, les brochures de la série Histoire de raconter, ainsi que les études patrimoniales ont été parcourus pour extraire les données historiques disponibles. Des recherches plus approfondies ont été effectuées à la Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus pour explorer les dossiers accumulés au fil des ans. Les principales banques de données électroniques, telles que celles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, du Musée McCord, du Répertoire du patrimoine culturel du Québec et de Bibliothèque et Archives Canada ont également été consultées.

Étape 5 : Évaluation et hiérarchisation patrimoniales

Consistait à évaluer l'intérêt patrimonial de chaque bien répertorié dans le but de lui attribuer une cote patrimoniale. Les critères d'évaluation patrimoniale ont été inspirés du système PIMIQ (patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec) développé par le ministère de la Culture et des Communications. Cette étape permet de classer les biens en fonction de leur importance patrimoniale et de leur potentiel de préservation à long terme.

Critère utilisés :

Intérêt historique :

- Ancienneté relative ou absolue
- Association à un personnage ou à un groupe
- Importance dans l'histoire locale, régionale ou nationale

Intérêt architectural :

- Rareté relative ou absolue
- Présence d'attributs particuliers
- Situation dans la production courante
- Situation dans la production courante

État d'authenticité

- Association à une pratique ou à une technique traditionnelle
- Intégrité formelle et architecturale

Valeur d'usage

- Pérennité de l'usage

Intérêt paysager

- Point de repère
- Présence d'attributs particuliers
- Association à un paysage culturel ou représentatif d'un paysage culturel

Étape 6 : Rapport de synthèse

Cette dernière étape a consisté en la rédaction de ce rapport de synthèse, qui comprend une présentation de :

- ❖ Les principales tendances architecturales ;
- ❖ Un bref diagnostic de l'état actuel du patrimoine architectural de la ville de Laval;
- ❖ Constats liés à l'état physique, à l'authenticité et à la valeur patrimoniale du corpus ;
- ❖ Recommandations d'actions supplémentaires à prendre dans le cadre du processus d'inventaire. La liste d'inventaire est également présentée en annexe.

Le rapport vise à fournir un aperçu complet du processus d'inventaire et de ses conclusions, ainsi qu'à offrir des conseils sur la meilleure façon d'aller de l'avant dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural de Laval.

1.4. Contenu du rapport de l'inventaire

Le classement des biens inventoriés s'est fait à partir de différents aspects :

1.4.1. Les courants architecturaux

Les différents courants architecturaux ont été utilisés pour catégoriser les biens en fonction de leurs caractéristiques formelles et permettre ainsi de les classer dans ceux-ci.

Les courants architecturaux traditionnels les plus fréquemment rencontrés dans l'architecture domestique, sur le territoire de l'île Jésus sont les suivants :

- La maison d'inspiration française
- La maison franco-qubécoise
- L'architecture néoclassique
- La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique
- Le style Second Empire et la maison à mansarde

- L'éclectisme victorien
- Le cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage
- Le cottage vernaculaire américain avec mur pignon en façade
- Le cottage vernaculaire américain de 2 étages
- Le cottage vernaculaire américain avec plan en L
- La maison cubique
- La maison Boomtown
- La maison Boomtown avec fausse mansarde
- La maison Boomtown à un étage (shoe box)
- La maison à toit plat / plex
- L'architecture Arts & Crafts

Prenons un exemple d'un des courants ; **La maison d'esprit français ;**

Une architecture traditionnelle s'élabore dès les premières années du Régime français afin de répondre aux besoins pressants de la jeune colonie en bâtiments de toutes sortes : maisons, chapelles, églises, moulins. Originaires des milieux ruraux de France, les colons ainsi que les gens de métier – charpentiers, maçons, menuisiers – apportent au pays leur savoir-faire traditionnel en matière de construction.

Nombre recensé dans l'inventaire : **22**

1.4.2.Principaux éléments caractéristiques :

- ❖ Corps de logis rectangulaire bas ne présentant pas ou peu de fondations.
- ❖ Toiture à deux versants droits à pente forte, supérieure à 45 degrés, recouverte le plus fréquemment de bardeau de cèdre, parfois en tôle traditionnelle.
- ❖ Carré en pierre à moellons jusqu'au sommet des pignons, pouvant être revêtu de crépi ou de bois.
- ❖ Cheminées en pierre massive situées dans les murs pignons de la maison.
- ❖ Toiture généralement sans lucarne. Lorsque présentes, celles-ci sont petites et peu nombreuses.
- ❖ Présence fréquente de volume annexe en retrait sur l'une des façades latérales.
- ❖ Composition asymétrique de la façade qui ne comporte pas de galerie.
- ❖ Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à double battant à petits carreaux, parfois munis de volets fonctionnels.

- ❖ Ornementation réduite à sa plus simple expression limitée aux encadrements, linteaux et chambranles.



Figure 32 : Images représentatives des maisons françaises inventoriées.

Source : Rapport de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

1.4.3. Les types architecturaux autres que résidentiels

Les fonctions des biens ont aussi servi à les catégoriser.

Celles qui sont très présentes sur le territoire de Laval :

- Les lieux de culte
- Les écoles
- Les couvents
- Les autres édifices institutionnels
- La grange-étable à toit à deux versants
- La grange-étable à toit brisé
- La grange-étable à toit asymétrique

Prenons un exemple des types :

Les écoles :

Chapitre 03 : Analyse d'exemples d'inventaires thématiques

Les premiers établissements d'enseignement, appelés écoles de rang, se confondent souvent avec l'architecture résidentielle. Souvent, seul le clocheton posé sur le toit témoigne de cette ancienne vocation. Les écoles de village sont plus reconnaissables par leur typologie qui s'apparente à l'architecture religieuse institutionnelle.

Nombre recensé dans l'inventaire : 9

Principaux éléments caractéristiques (excluant écoles de rang) :

- ❖ Volumétrie de deux à cinq étages, toit généralement plat.
- ❖ Revêtement de brique ou de pierre de taille.
- ❖ Fenestration généreuse, parfois sous la forme de fenêtres jumelées ou en bandeaux horizontaux.
- ❖ Entrées soulignées par un portail ou une marquise ;
- ❖ Ornementation plutôt dépouillée ; Lorsque présente, surtout concentrée dans la partie supérieure de la façade principale (parapet, corniche, jeux de briques, insertion de béton, croix).



Figure 33 : Images représentatives des écoles inventoriées.

Source : Rapport de l'inventaire de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

Synthèse :

Cette partie consiste à catégoriser les biens inventoriés en fonction de leurs styles architecturaux ou leurs fonctions pour : l'identification et la compréhension des

Chapitre 03 : Analyse d'exemples d'inventaires thématiques

caractéristiques architecturales, repérer les similitudes et les différences architecturales, de comprendre les influences stylistiques des biens ainsi que pour mieux cibler les recommandations à la fin du processus.

1.4.4. Diagnostic général

Constitue des constats généraux concernant l'inventaire :

- Composition de l'inventaire

Au total, 793 biens patrimoniaux, dont 727 bâtiments principaux, 33 bâtiments secondaires et 33 croix de chemin, calvaires et monuments, ont été inventoriés. On se rappellera que cette sélection avait été faite lors d'un pré-inventaire où 1442 biens avaient été identifiés sur les 1925 qui existaient en 1981. Seuls les biens de plus grand intérêt avaient été retenus pour l'inventaire.

- La liste des biens inventoriés : celle-ci représente les données quantitatives, comporte les biens inventoriés dans chaque ville avec leurs valeurs attribuées.

Ex. villes	Except.	Supér.	Bonne	Moyenne	Faible	démoli	total
Auteuil	1	19	28	14	0	2	64
Chomedey	1	19	41	23	1	3	88
Duvernay	0	10	34	15	0	1	60
Fabreville	0	3	12	4	0	1	20
Îles-Laval	0	0	0	1	0	0	1
Laval-des-Rapides	0	16	21	8	0	2	47
Laval-Ouest	0	1	2	0	0	0	3
Laval-sur-le-Lac	0	1	1	0	0	0	2
Pont-Viau	0	3	22	13	0	0	38
Sainte-Dorothée	0	12	28	18	0	4	62
Sainte-Rose	1	39	80	55	0	0	175
Saint-François	2	28	35	27	0	0	92
Saint-Vincent-de-Paul	2	31	63	23	2	0	121
Vimont	0	9	5	6	0	0	20
total	7	191	372	207	3	13	793
%	0,9%	24,1%	47,1%	25,9%	0,4%	1,6%	100%

Tableau 4 : Tableau quantitatif des biens inventoriés de la typologie française.

Source : Rapport de l'inventaire de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

1.4.5.Recommandations

Ce sont des propositions de mesures visant à améliorer la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la ville de Laval tirés grâce à l'inventaire effectué. Ces suggestions pourront servir de base pour les réflexions futures et impliquer des actions à court, moyen et long termes.

Les recommandations regroupées selon des thématiques ;

- Approfondir les connaissances
- Reconnaître et signifier la valeur patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles :
- Sensibiliser et informer la population
- Accompagner et outiller le citoyen
- Inciter les propriétaires à mettre en valeur leur bâtiment
- Donner l'exemple
- Se doter d'outils d'urbanisme efficaces

1.5. Exemple d'une fiche d'inventaire

Ville de Laval
Base de données patrimoniales

Données administratives ID LEVE_5365

Localisation et occupation de la propriété
 Secteur (ex-ville) : Arnaies / construction
 Suro-Vincent-de-Paul en 1826
 Adresse principale : 5365, 5367 et 5369 Lévesque Est (boulevard)
 Adresse secondaire :
 Dénomination : Maison Joseph-Wenceslas-Lévesque
 Matricule : 162804
 9352-45-2855-6-001-0000 162804 2016_65005_LEVE_5365_08
 Latitude : 45.614830 Longitude : -73.645262
 Statut(s) juridique(s) : Ruram 198 I
 Statut patrimonial (L-2000, art. 194.7) : 41 Type de bien : **Bâtiment principal**

Données architecturales et paysagères

Typologies
 Typologie fonctionnelle (d'origine) : **résidentielle**
 Typologie constructive (structure apparente) : maçonnerie en pierre
 Typologie formelle (courant architectural dominant) : Second Empire et maison à mansarde

Élévations
 Nombre d'étages : 2
 Matériau(s) revêtement : pierre
 Surface(s) : balcon
 cheminée
 volume anecdoté

Élévations
 Matériau(s) façade principale : pierre à moellons
 Matériau(s) façade sec. gauche : sans objet
 Matériau(s) façade sec. droite : pierre à moellons
 Matériau(s) façade arrière : pierre à moellons
 (planche de bois, verrière à couvre-joint) (planche de bois, verrière à couvre-joint)

Toitures et lucarnes
 Profil(s) toiture : mantardé à deux versants
 Revêtement(s) toiture : tôle en plaque
 Lucarne(s) : à fronton triangulaire
 plat / à faible pente / à bassin : tôle pincée

Ouvertures

Forme de l'ouverture	Type de porte	Sous-type de porte	Matériau de la porte
rectangulaire	à panneaux	à double vantail	bois
rectangulaire	à panneaux	avec imposte	bois
rectangulaire	à panneaux	avec vitrage	bois
Forme de l'ouverture	Type de fenêtre	Sous-type de fenêtre	Matériau de la fenêtre
rectangulaire	à battants	à grands carreaux	bois
caquée	à battants	à grands carreaux	bois
rectangulaire	à mansuette	à grands carreaux	contemporain

MNTN-ARCH 2016 5365, 5367 et 5369 Lévesque Est (boulevard) Saint-Vincent-de-Paul 1

Fig34 : Images représentative de la page 1 de la fiche d'inventaire.

Source : Rapport de l'inventaire de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

Base de données patrimoniales

Données architecturales et paysagères (suite)

Ornementation
 chambranle : cor niche
 Ornement(s) : grille fabrique : boiserie ornementale

Implantation du bâtiment principal et aménagement du site
 Milieu d'implantation du bâtiment : villageois Type d'implantation du bâtiment : connecté
 Alignement du bâtiment / voie publique : parallèle à la voie publique Marge de recul / voie publique : faible
 Couverture végétale prédominante sur le site : Parcelle gazonnée visibilité du site / voie publique : vue dégagée

Bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt (ancien)
 Types bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt : Carage Présence de bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt

Données historiques

Construction
 Année(s) construction : en 1826 Maître d'œuvre :
 Propriétaire constructeur : Statut du maître d'œuvre :

Notes historiques
 "En 1863, le marchand Louis Paré acquiert l'ancienne maison en pierre du forgeron Amable Christin dit Sain-Amour construite en 1826. Il transforme alors la construction à pignon d'un seul étage en une demeure spacieuse à deux étages, à toit mansardé avec tourelle. Cette demeure est ensuite achetée par la femme de Joseph-Wenceslas Lévesque et deviendra une étude de notaire entre 1903 et 1917. Joseph-Wenceslas Lévesque a habité cette maison. Il fut maire du village de 1917 à 1921 et député libéral dans le comté de Laval de 1908 à 1919. Il a donné son nom au boulevard. Jocelyne Labrecque Brisbois et J. Marc Brisbois ont reçu le prix Recherche, création et conservation du Conseil de la culture de Laval pour la restauration et la mise en valeur de leur résidence. Ces propriétaires ont entièrement restauré la résidence, dont le duplex qui servait en suite. Le revêtement de pierre était craquelé. Ils ont refait la cuisine d'éto. Ils ont bâti le garage en respectant le style de la maison (informations recueillies lors d'une discussion avec les propriétaires).

Données documentaires

Références bibliographiques
 COMMEND, Suzanne. Le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul Collection Histoire de Raconter, itinéraires histoire et patrimoine. Laval, Ville de Laval, 2010, p. 40-41

MNTN-ARCH 2016 5365, 5367 et 5369 Lévesque Est (boulevard) Saint-Vincent-de-Paul 2

Fig35 : Images représentative de la page 2 de la fiche d'inventaire.

Source : Rapport de l'inventaire de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

Base de données patrimoniales

Évaluation du potentiel patrimonial *

État physique Son état Travaux mineurs requis Travaux majeurs requis Date d'évaluation : 2016-04-29
 Remarques sur l'état physique : Le bâtiment se trouve dans un bon état physique.

État d'authenticité État complet Évolution harmonieuse Transform. réversibles Altérations importantes
 Remarques sur l'état d'authenticité : La propriété a préservé plusieurs éléments d'origine, mais l'annexe de style Boomtown pourrait être mieux intégrée. Elle a été entièrement restaurée par les propriétaires actuels qui travaillaient avec des artisans. Toutes les composantes, anciennes ou non, s'intègrent adéquatement puisqu'elles sont de facture traditionnelle.

Évaluation patrimoniale
Critère d'évaluation (valeur) Age et histoire Usage Architecture Authenticité Contexte
 Éléments de valeur patrimoniale : Érigée en 1826, cette maison possède une valeur patrimoniale supérieure reposant notamment sur cette ancienneté. Elle fut contemporaine de la première église de Saint-Vincent-de-Paul et témoin de l'histoire de cet ancien village. Elle est d'ailleurs implantée au cœur du village, près des institutions et a été habitée par l'ancien maire de 1917 à 1921 Joseph-Wenceslas Lévesque qui fut également député libéral de 1908 à 1919. Son architecture unique témoigne du style Second Empire, fort prisé par la bourgeoisie entre le milieu et la fin du 19^e siècle. Opulente et bourgeoise, la maison témoigne souvent de l'ambition de ses propriétaires. Celle-ci se distingue par son carrelé de pierre évoquant son ancienneté, par sa grille fabrique et ses autres ornements dont les chambranles, la corniche et autres boiseries. Entièrement restaurée, son authenticité est importante. En 2006, le prix Recherche, création et conservation a été décerné aux propriétaires par le Conseil de la culture de Laval.

Valeur patrimoniale Exceptionnelle Supérieure Bonne Moyenne Faible Aucune

Recommandations
 Éléments à conserver et à mettre en valeur : Conserver tous les éléments actuels et veiller à leur entretien.

Éléments à rétablir ou à remplacer :

* La valeur patrimoniale est une donnée susceptible d'évoluer avec le temps, selon la nature des interventions.

MNTN-ARCH 2016 5365, 5367 et 5369 Lévesque Est (boulevard) Saint-Vincent-de-Paul 3

Figure 36 : Images représentative de la page 3 de la fiche d'inventaire.

Source : Rapport de l'inventaire de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

Base de données patrimoniales

Photographies

2016_65005_LEVE_5365_01 2016_65005_LEVE_5365_06
 2016_65005_LEVE_5365_07_01 2016_65005_LEVE_5365_09_01
 Maison J. W. Lévesque Maison Joseph-Wenceslas-Lévesque

Gestion des données
 Créée le : 2016-07-01 Créée par : Patri-Arch Modifiée le : Modifiée par :

MNTN-ARCH 2016 5365, 5367 et 5369 Lévesque Est (boulevard) Saint-Vincent-de-Paul 4

Figure 37 : Images représentative de la page 4 de la fiche d'inventaire.

Source : Rapport de l'inventaire de l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, 2018.

1.6. Schéma récapitulatif de l'inventaire présenté :

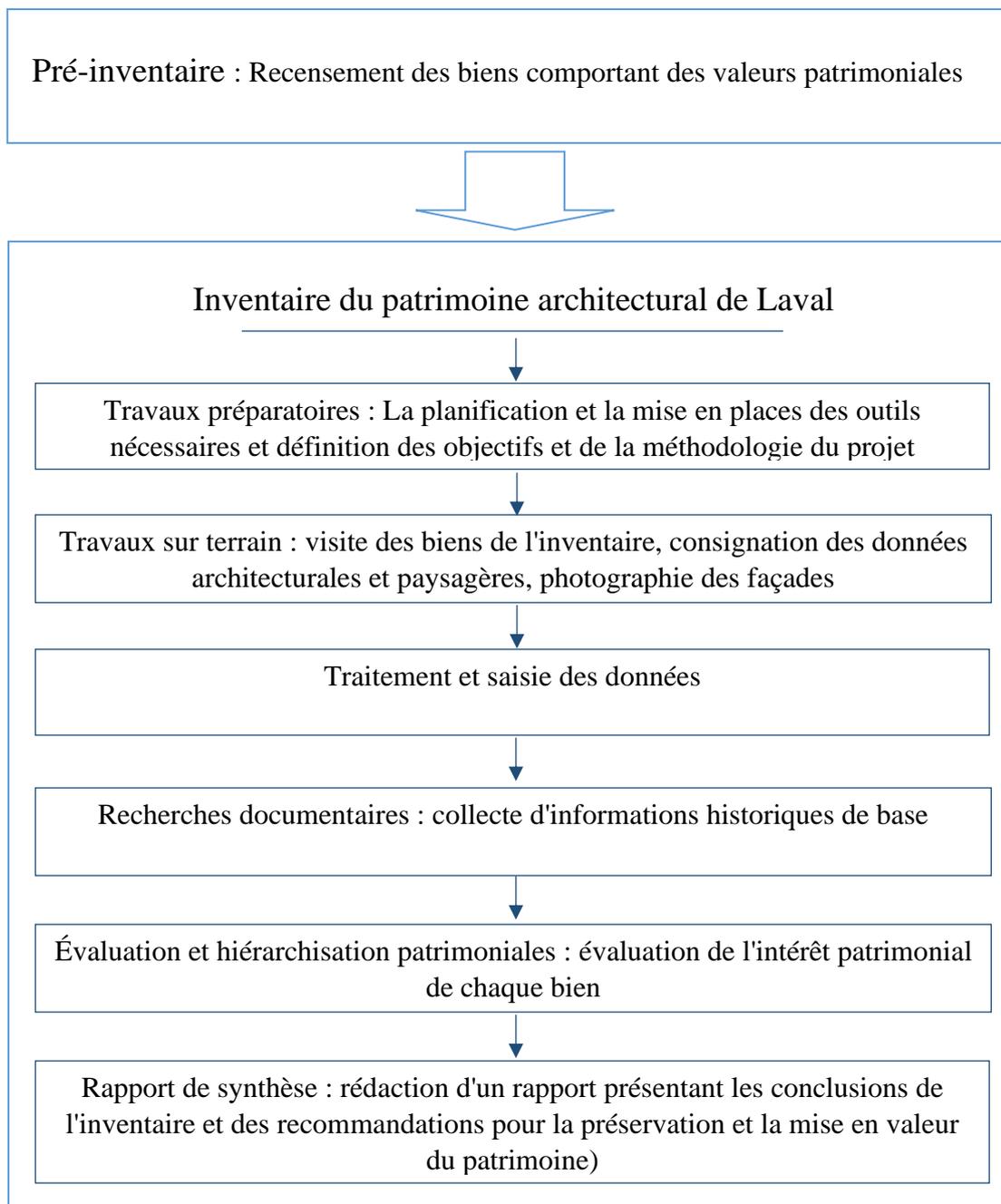


Figure 38 : Schéma récapitulatif de l'inventaire 1.

Source : Auteur, 2023.

2. Exemple 2 : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau

2.1. Présentation :

Un inventaire du patrimoine bâti a été réalisé dans les différentes villes de Gatineau en 1990, mais il n'a jamais été informatisé, ce qui rend sa consultation difficile. En outre, de nombreux renseignements sont périmés et des changements ont été apportés aux toponymes et numéros civiques suite aux fusions municipales. La création d'un nouvel inventaire utilisant les possibilités de l'informatique s'imposait donc, ainsi que la classification des édifices selon des critères uniformisés. Gatineau a une histoire riche et diversifiée, avec de nombreux édifices anciens et des sites d'intérêt historique et paysager. Cette étude représente une première étape vers une meilleure connaissance, conservation et mise en valeur du patrimoine gatinois, plus particulièrement le patrimoine bâti. Les résultats de l'étude sont présentés dans le rapport, avec des recommandations pour la suite.

2.2. La méthodologie :

Cette méthodologie décrit les différentes phases du mandat pour l'inventaire systématique des bâtiments et des sites d'intérêt patrimonial dans la ville de Gatineau.

La phase 1 a permis de rencontrer les personnes-ressources, de consulter la documentation, de définir les rubriques de la fiche d'inventaire et de regrouper les renseignements existants.

La phase 2 a permis d'élaborer les critères de classement des bâtiments et des sites d'intérêt patrimonial qui sont ; la représentativité historique, l'intérêt architectural, la rareté, l'attachement de la population et la répartition spatiale.

La phase 3 a consisté en des relevés de terrain et en la poursuite de l'informatisation des données.

La phase 4 a été consacrée à la classification et à la hiérarchisation des bâtiments, des lieux et des sites d'intérêt patrimonial inventoriés.

La phase 5 a permis de rédiger le rapport synthèse conformément aux exigences prévues au devis d'étude.

2.3. Les cotes relatives aux critères d'évaluation

Ces critères font objet d'indicateurs d'évaluations des biens inventoriés afin de leur effectuer une étude et définir les recommandations adaptées à ces biens.

- **L'état de conservation d'un bâtiment** : peut être classé selon cinq cotes : exceptionnel, supérieur, bon, moyen et faible. Un bâtiment exceptionnel n'a aucune déficience, tandis qu'un bâtiment supérieur présente très peu de déficiences mineures. Un bâtiment bon présente quelques déficiences mineures, tandis qu'un bâtiment moyen montre une détérioration plutôt importante et nécessite des interventions à court terme. Enfin, un bâtiment faible est en mauvais état généralisé et nécessite des réparations majeures, pouvant affecter les fondations ou la toiture.
- **L'état d'authenticité d'un bâtiment** : est évalué avec six cotes allant de "exceptionnel" à "mauvais". Un bâtiment est considéré comme exceptionnel s'il a conservé toutes ses caractéristiques architecturales d'origine, tandis qu'un bâtiment mauvais a perdu complètement son aspect traditionnel. Les autres cotes intermédiaires prennent en compte les modifications apportées au fil du temps, telles que la conservation partielle des caractéristiques patrimoniales ou la mise en place de fenêtres modernes.
- **Le critère du milieu environnant** : évalue le contexte dans lequel se trouve le bâtiment patrimonial. Il est évalué à l'aide de cinq cotes allant de l'exceptionnel au faible. Un milieu environnant exceptionnel ou supérieur est caractérisé par un cadre bâti principalement composé de bâtiments anciens, avec un environnement de qualité, tandis qu'un milieu environnant faible est caractérisé par une majorité de bâtiments modernes ou peu compatibles avec les bâtiments patrimoniaux.

- **La valeur patrimoniale :** est une évaluation globale d'un bâtiment en fonction de ses qualités architecturales, de son ancienneté, de son état d'authenticité et de son importance dans le milieu environnant. Elle est évaluée sur une échelle de cinq cotes : exceptionnelle, supérieure, forte, moyenne et faible. Un bâtiment exceptionnel se distingue par son ancienneté, son intégrité architecturale, sa rareté ou son statut juridique. Un bâtiment supérieur présente des qualités architecturales et esthétiques, ainsi qu'un bon état d'authenticité. Un bâtiment fort présente des qualités matérielles certaines, mais son état d'authenticité est altéré. Un bâtiment moyen présente un état d'authenticité moyen et une valeur d'âge relativement peu importante. Enfin, un bâtiment faible offre une faible valeur d'âge et un état d'authenticité fortement altéré.

2.4. Principaux résultats de l'inventaire

2.4.1. Édifices et sites d'intérêt inventoriés ; Ces édifices ne représentent qu'une portion de tous les bâtiments d'intérêt patrimonial présents sur le territoire. En fonction du budget disponible, des fiches détaillées ont été produites pour 568 édifices d'intérêt patrimonial à Gatineau, choisis en fonction de critères tels que la valeur identitaire et affective, l'intégrité architecturale, l'ancienneté, le statut juridique de protection et la localisation dans un site du patrimoine ou une concentration de bâtiments d'intérêt patrimonial.

Secteur	Nombre d'édifices
Aylmer	127
Buckingham	95
Gatineau	113
Hull	222
Masson-Angers	11
Total	568

*Tableau 5 : Répartition des édifices inventoriés.
Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.*

2.4.2.Édifices d'intérêt patrimonial assujettis à un statut juridique : Sur le territoire de Gatineau, 526 édifices d'intérêt patrimonial ont été attribués à un statut juridique de protection par la Ville, le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien. Plusieurs d'entre eux ont été documentés au cours du

	Aylmer	Gatineau	Hull	Masson- Angers	Total
aire de protection	21				21
bien culturel classé (provincial)	1		1		2
bien culturel reconnu (provincial)	2		5		7
classé par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine			1		1
élément d'un site du patrimoine (municipal)	114	200	114		428
élément d'un site historique (provincial)			1		1
gare ferroviaire patrimoniale (fédéral)				1	1
lieu historique national (fédéral)	1				1
monument historique cité (municipal)	48		7		55
reconnu par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine	2		7		9
Total	189	200	136	1	526

présent mandat.

Tableau 6 : édifices d'intérêt patrimonial. Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.4.3.Catégories d'édifices et de sites d'intérêt inventoriés : inclut principalement des bâtiments principaux (résidentiels, commerciaux et publics), ainsi que d'autres catégories telles que des bâtiments secondaires, des centrales hydroélectriques, des lieux de culte, des industries ou anciennes industries, et quelques bâtiments modernes remarquables. L'inventaire couvre également des ponts et des cimetières présentant un intérêt paysager ou historique.

Catégorie	Nombre d'édifices
Bâtiments principaux d'intérêt patrimonial	527
Bâtiments secondaires d'intérêt patrimonial	3
Lieux de culte	28
Industries, anciennes industries et centrales hydroélectriques	10
Total	568

Tableau 7 : Catégories des édifices inventoriés. Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.4.4.Fonction des édifices inventoriés : Les bâtiments d'intérêt patrimonial inventoriés sont principalement à fonction résidentielle, mais certains sont à usage commercial, mixte ou public. La majorité, soit 61%, sont à usage domestique. Certains des édifices résidentiels étaient autrefois associés à des fermes, comme la maison.

agricole	3
bureau	11
commerciale	69
communautaire	1
culturelle	6
gouvernementale	1
industrielle	8
militaire	1
mixte	45
publique	22
religieuse	27
résidentielle	349
scolaire	9
vacante	16
Total	568

Tableau 8 : Fonction des édifices inventoriés.
Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.4.5.Date de construction des édifices inventoriés

Date de construction	Nombre d'édifices
Avant 1850	28
1851-1899	125
1900-1930	346
1931-1962	59
Total	568

Tableau 9 : Date de construction des édifices inventoriés.
Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.4.6. Typologies architecturales des édifices inventoriés

Les édifices inventoriés à Gatineau ont été classés en 22 types architecturaux, en se basant principalement sur des critères formels tels que le gabarit, le plan au sol et la forme du toit. La typologie prend également en compte la période de construction des édifices. Certains types correspondent à un style spécifique, mais la plupart ne correspondent pas nécessairement à un style donné. Il y a également une catégorie « hors type » pour les édifices qui ne peuvent être associés à aucun type.

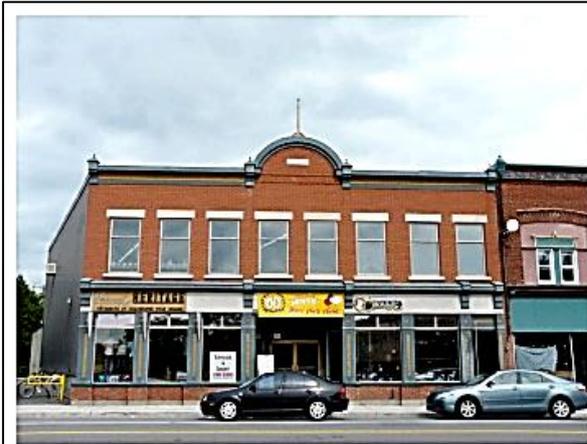
Les types architecturaux définis pour les édifices inventoriés à Gatineau sont listés comme ceci :

Tableau 9. Types architecturaux, nombre d'édifices correspondants et période de construction

architecture commerciale	38	1886-1940
architecture industrielle	17	1883-1950
architecture publique	25	1852-1955
architecture religieuse	28	1827-1962
bâtiment secondaire	4	1910-1920
édifice à toit à deux versants droits – à pignon sur rue (maison hulloise)	78	1871-1930
édifice à toit à deux versants droits – à pignons latéraux	65	1835-1950
édifice à toit à deux versants droits avec croupe	1	1950
édifice à toit en pavillon	28	1850-1940
édifice à toit plat	82	1885-1940
édifice <i>Arts and Crafts</i>	1	1929
édifice au toit à terrasson et à brisis	44	1870-1946
édifice d'inspiration néogothique	11	1853-1910
édifice de colonisation	4	1828-1900
édifice de courant victorien	11	1855-1930
édifice néoclassique (renouveau classique)	15	1830-1870
édifice néo-Queen Anne	16	1889-1925
édifice orienté à pignon sur rue	23	1873-1940
édifice vernaculaire ontarien	12	1832-1880
hors-type	20	1830-1950
maison de compagnie	28	1928-1945
presbytère	17	1878-1955
Total	568	

Tableau 10 : Types architecturaux des édifices inventoriés. Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

Exemples :



Exemple de bâtiment associé à l'architecture commerciale. L'édifice Houle, 470-476, avenue de Buckingham, secteur de Buckingham. Construit en 1917, il logeait initialement deux espaces commerciaux. L'édifice à toit plat comporte en façade avant une corniche et, au centre, un couronnement, cet élément décoratif de forme semi-circulaire où l'on retrouve une pierre gravée avec le nom de l'édifice. P1050464.jpg



Exemple d'édifice relié à l'architecture publique. Le collège Saint-Joseph, construit en 1952. 172-174, rue Notre-Dame-de-l'Île, secteur de Hull. P1010532.jpg

Figure 39 : Images représentatives des édifices inventoriés. Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.



Exemple d'édifice à toit en pavillon. Outre sa forme presque carrée, ce genre d'édifice se démarque par son toit à quatre versants, aussi appelé toit en pavillon. 81, rue Symmes, secteur d'Aylmer. P1020464.jpg



Exemple d'édifice Arts and Crafts. Le toit à versants brisés singularise ce genre d'immeuble. 150, rue Maclaren Ouest, secteur de Buckingham. P1040590.jpg

Figure 40 : Images représentatives des édifices inventoriés. Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.4.7. Composantes et matériaux distinctifs

Les bâtiments d'intérêt patrimonial inventoriés à Gatineau ont des détails architecturaux de haute qualité et des composants distinctifs qui sont caractéristiques de l'architecture locale. En outre, certains matériaux traditionnels sont utilisés pour renforcer le caractère unique de l'architecture ancienne de Gatineau. Dans cette partie présente des exemples de ces composants et matériaux distinctifs tels que :

- ❖ Des revêtements muraux et quelques revêtements de toiture,
- ❖ Les modèles de fenêtres les plus courants,
- ❖ Les composantes décoratives liées aux galeries, aux garde-corps et aux murs,
- ❖ Les composantes décoratives liées à la toiture,
- ❖ Quelques exemples de détails architecturaux associés à l'architecture publique et religieuse.

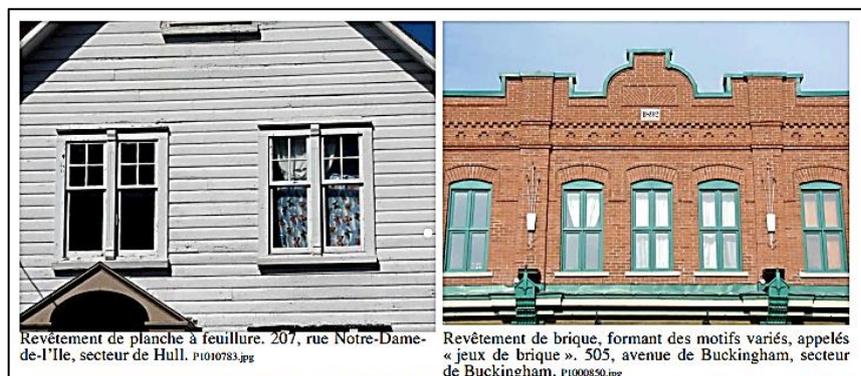


Figure 41 : images représentatives des revêtements muraux des édifices inventoriés.
Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.



Figure 42 : Images représentatives des fenêtres des édifices inventoriés.
Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.



Figure 43 : Images représentatives des éléments distinctifs des édifices inventoriés.
Source : Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.5. Évaluation des édifices d'intérêt patrimonial inventoriés

2.5.1. État du bâti ancien : En général, les édifices inventoriés sont en bon état de conservation, car la plupart ont récemment bénéficié de travaux d'entretien ou de rénovation. Bien que peu d'édifices soient détériorés, il est important de noter que la majorité des travaux de rénovation ont conduit à la perte de leurs caractéristiques anciennes. Par conséquent, seulement quelques bâtiments ont réussi à conserver leur état d'origine.

2.5.2. Critères d'analyse : L'évaluation patrimoniale d'un bâtiment tient compte d'un ensemble de facteurs, dont : l'état de conservation (état physique), la date de construction (valeur d'âge), l'état d'authenticité (y compris valeur d'art et valeur de matérialité), la qualité du milieu environnant, la valeur d'usage, la valeur archéologique, la valeur historique et la valeur de rareté.

- L'état de conservation : Dans l'ensemble de la ville, les bâtiments patrimoniaux étudiés sont en bon état physique selon le tableau. Environ 75% d'entre eux ont été rénovés récemment ou régulièrement entretenus et sont considérés comme étant en état exceptionnel ou supérieur. De plus, 21% présentent seulement des déficiences mineures et leur état est bon. Seulement 4,5% des bâtiments ont un état physique jugé moyen, faible ou mauvais. Toutefois, il est important de noter que l'état physique de certains édifices peut être en contradiction avec leur authenticité, car les travaux de rénovation effectués pour améliorer leur état physique ont souvent entraîné la disparition de composantes et de matériaux anciens.

Chapitre 03 : Analyse d'exemples d'inventaires thématiques

Exceptionnel	Supérieur	Bon	Moyen	Faible	Mauvais	Total
3	421	123	17	4	0	568

Tableau 11 : état de conservation des édifices inventoriés. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

- L'état d'authenticité : Le tableau montre que seulement 1,4% des édifices étudiés ont été jugés dans un état d'authenticité exceptionnel ou presque parfait. En revanche, 18% des édifices ont été jugés dans un état d'authenticité supérieur, et 48% ont été jugés dans un état bon. Cependant, le quart des édifices (24%) ont subi des altérations plutôt importantes, ce qui a entraîné un état d'authenticité jugé moyen ou faible. Il convient de noter que l'ampleur des altérations varie considérablement d'un édifice à l'autre.

Exceptionnel	Supérieur	Bon	Moyen	Faible	Mauvais	Total
6	101	321	78	62	0	568

Tableau 12 : état d'authenticité des édifices inventoriés. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

- Le milieu environnant : Les édifices inventoriés sont majoritairement situés dans des artères où le bâti est constitué de constructions anciennes. Ainsi, 40% des édifices ont été attribués à la cote intéressant, tandis que 32% ont reçu la cote supérieure, indiquant une intégration satisfaisante à l'environnement. La cote moyen a été attribuée à 21% des édifices, qui se trouvent dans un environnement comprenant quelques bâtiments contemporains, tandis que la cote faible ne concerne que 5% des édifices situés dans un secteur peu compatible avec les bâtiments patrimoniaux. Seulement 0,70% des édifices ont été attribués à la cote exceptionnelle, indiquant une situation unique et un milieu de grande qualité.

Exceptionnel	Supérieur	Intéressant	Moyen	Faible	Total
7	183	229	120	29	568

Tableau 13 : Valeur du Milieu environnant des édifices inventoriés. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.6. Les valeurs patrimoniales :

Tableau 19. Critères distinctifs (nombre d'édifices concernés, en chiffres absolus)

Critère	Définition	Nombre d'édifices concernés
Valeur d'art	La valeur d'art se rattache aux édifices qui offrent des caractéristiques architecturales particulières, le plus souvent décoratives, qui ont pu être l'œuvre d'un architecte ou d'un artisan spécialisé.	12
Valeur d'âge (ancienneté)	Valeur prenant en considération la date de construction d'un bâtiment ou d'un site. Pour ce qui est de Gatineau, la valeur d'âge (ou d'ancienneté) est attribuable aux bâtiments érigés avant 1905.	212
Valeur d'usage	Valeur prenant en considération une fonction distinctive passée ou actuelle du bâtiment, autre que domestique. C'est le cas des commerces et des édifices religieux, publics ou institutionnels. Cette valeur vise également à souligner la présence d'occupants célèbres ou d'une fonction particulière qui a caractérisé un bâtiment au cours de son histoire.	136
Valeur d'authenticité	La valeur d' <i>authenticité</i> prend en considération les caractéristiques générales et particulières de l'architecture de l'édifice. Sont alors considérés dans l'évaluation des éléments relatifs à l'intégrité, comme la présence de matériaux de revêtement traditionnels et de composantes architecturales bien adaptées (ouvertures notamment), ainsi que leur agencement (harmonie des matériaux et des composantes). La valeur d'authenticité s'applique surtout à des édifices qui présentent un état d'authenticité exceptionnel, supérieur ou bon.	406
Valeur de rareté	Valeur prenant en considération un bâtiment ou un site qui est très peu récurrent sur le territoire de la ville (exemple : la gare de Masson).	28
Valeur historique	Valeur prenant en compte un événement historique particulier qui s'est déroulé dans le bâtiment ou sur sa propriété.	1
Valeur identitaire	Valeur prenant en considération le fait que la communauté accorde de l'importance ou une reconnaissance non officielle à un bâtiment.	3

Tableau 14 ; Les critères distinctifs. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.7. Cotes patrimoniales : 4,3% des édifices inventoriés sont exceptionnels en raison de leur intégrité architecturale et de leur valeur d'usage, et ont conservé la plupart de leurs composantes et matériaux anciens. 13,9% présentent une valeur patrimoniale supérieure avec des qualités architecturales et esthétiques remarquables, mais ont perdu quelques éléments anciens. 43% ont une valeur patrimoniale forte mais leur état d'authenticité a été légèrement altéré. 32% ont une valeur patrimoniale moyenne et ont subi des transformations significatives. Enfin, 7% ont une faible valeur patrimoniale en raison des transformations et de leur faible âge. Les bâtiments modernes n'ont pas été évalués.

Exceptionnelle	Supérieure	Forte	Moyenne	Faible	Total
24	78	247	182	37	568

Tableau 15 : Cote des valeurs patrimoniales D'édifices concernés. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.8. Recommandations :

- Diffuser le contenu de la présente étude de l'inventaire informatisé détaillé et l'acquisition de connaissances
- Mettre à niveau les données historiques
- Poursuivre la recherche historique et documentaire
- Utiliser les pouvoirs de la Loi sur les biens culturels : création de sites du patrimoine et citation de monuments historiques
- Réaliser un document de sensibilisation au patrimoine de Gatineau
- Réaliser des pages Web consacrées au patrimoine bâti à l'intérieur du site Internet de la Ville
- Diffuser sur le site Web de la Ville de Gatineau des éléments de contenu de la fiche d'inventaire et effectuer une synthèse de l'information déjà disponible sur certains sites Internet
- Permettre une meilleure identification des édifices à valeur patrimoniale élevée et des lieux d'intérêt historique de Gatineau
- Mettre sur pied des mesures d'aide technique à la rénovation « patrimoniale »
- Assujettir les plus importants des édifices d'intérêt patrimonial à des critères ou à des dispositions d'un règlement de PIIA spécifique au patrimoine bâti
- Programmes d'aide financière à la rénovation « patrimoniale »
- Mettre en valeur des bâtiments détériorés sur le plan physique
- Développer un volet spécifique au « Prix du patrimoine » visant à souligner les bonnes interventions sur les bâtiments anciens
- Porter une attention particulière aux églises mises en disponibilité
- Adopter une politique du patrimoine.

2.9. Exemple de fiche d'inventaire :

		Gatineau Inventaire et classement du patrimoine bâti Fiche descriptive		numéro de fiche : 553
				
109 rue Wright				
Nom, catégorie de bien et statut				
Nom officiel ou officieux édifice Jules-Desbiens		Secteur de la ville Hull Village urbain		Statut juridique élément d'un site du patrimoine (municipal)
Catégorie de bien bâtiment principal d'intérêt patrimonial		Fonction actuelle publique CUBF 7239		Nom du site du patrimoine site du patrimoine Kent-Aubry-Wright
Éléments relatifs à l'architecture				
Type architectural architecture publique		Style 		Forme de toit plat
Revêtement mural brique		Fenêtre (type et sous-type) non traditionnelle		Présence d'un corps secondaire oui
		Lucarnes 		Ornementation corniche moulurée Pierre de date bandeau
		Bâtiment secondaire d'intérêt non		
Élément (s) distinctif (s) du bâtiment + commentaires				
Notes Présence d'un portail à l'entrée du bâtiment.				
Données historiques				
Date estimée 1927	Date connue 1927	Architecte ou concepteur Charles Brodeur	Sources documentaires Ethnotech inc. Ville de Hull. Étude d'ensemble du patrimoine. Hull, 1988. s.p.	
Informations historiques Cet édifice est l'ancienne école technique de Hull, construite par le gouvernement du Québec.				
Évaluation				
État d'authenticité bon	État physique supérieur	Milieu environnant supérieur	Autres critères valeur d'authenticité valeur d'usage valeur de rareté	Recommandations édifice à assujettir aux dispositions d'un règlement de PIA spécifique au patrimoine bâti ou à des critères révisés des règlements de citations et de constitution de sites du patrimoine
Valeur patrimoniale supérieure	Mention résumant la valeur patrimoniale 2. Édifice d'intérêt patrimonial offrant un intérêt architectural indéniable et possédant des caractéristiques anciennes à conserver.			
				Page 155
Date de l'inventaire : été 2008		Bergeron Gagnon inc. conseillers en patrimoine culturel, 2008		

Figure 44 : Fiche d'inventaire page 1. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.



109 rue Wright

PHOTOS ACTUELLES



photo 1 P1020060.jpg



photo 4 P1020064.jpg



photo 2 P1020062.jpg



photo 5 P1020065.jpg



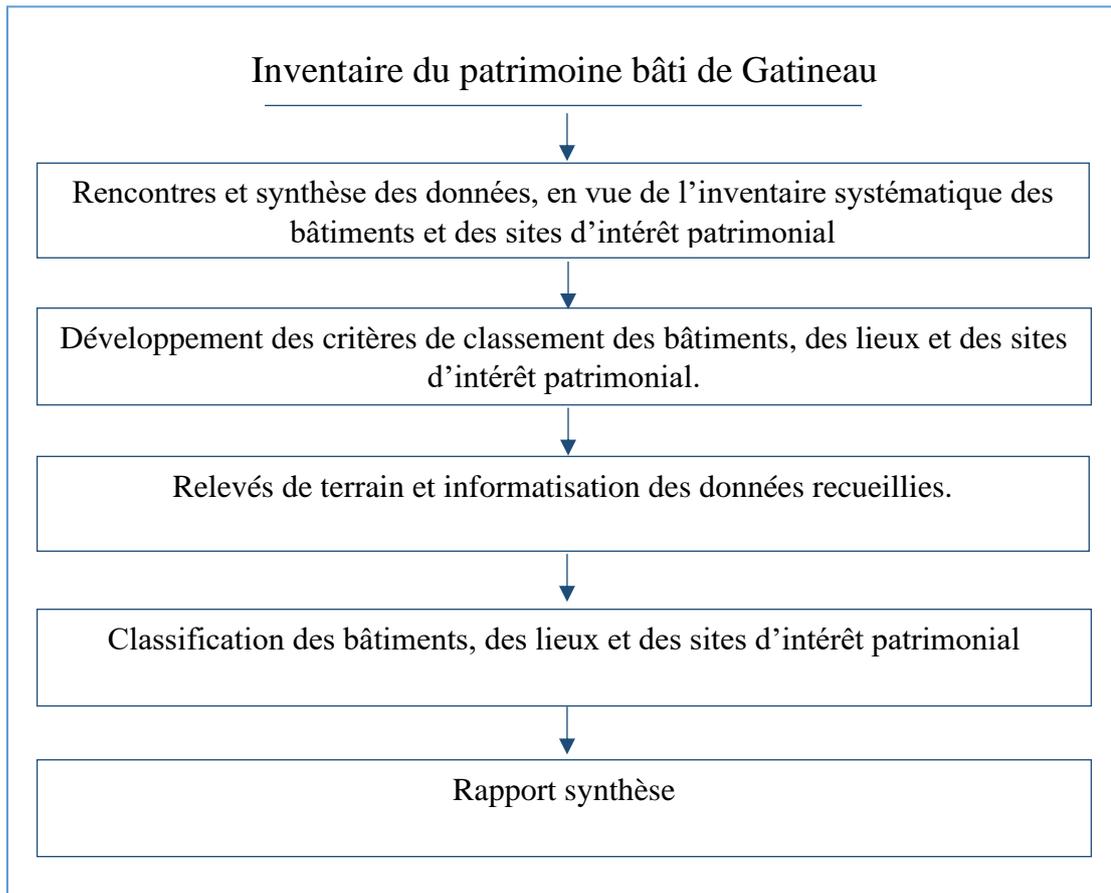
photo 3 P1020063.jpg



photo 6 P1020066.jpg

Figure 45 : Fiche d'inventaire page2. Inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, 2008.

2.10. Schéma récapitulatif du processus de l'inventaire :



*Figure 46 : Schéma récapitulatif du processus de l'exemple d'inventaire2.
Auteur, 2023.*

Conclusion :

Pour reconnaître le patrimoine architectural, il est nécessaire de procéder à un inventaire qui consiste à recenser, étudier et faire connaître les biens patrimoniaux d'un territoire donné. Ce qui permettra d'identifier leurs valeurs et tirer les recommandations leurs adaptés afin de les mieux protéger et gérer.

Dans ce chapitre nous avons étudié deux exemples d'inventaire différents mais procèdent de la même manière, ceci nous serait utile pour mieux comprendre et maîtriser plus le processus de l'inventaire thématique et d'élaboration de sa fiche d'identification qu'on effectuera sur notre contexte d'étude dans notre partie empirique.

Chapitre empirique :
Identification des grandes
demeures des exploitations
agricoles datant de l'époque
coloniale à Bejaia

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Introduction

Il est essentiel d'accorder une place significative à la pratique dans notre travail afin de concrétiser nos connaissances théoriques et de les mettre en œuvre concrètement. Le chapitre présent vise à exposer et à illustrer les deux approches réalisées ; la première qui est d'établir un inventaire des biens étudiés qui se fonde sur des critères issus de la théorie et la seconde d'une enquête auprès des citoyens afin d'apporter leur avis qui pourrait-être un appui justificatif au résultat final.

En effet, cette démarche permet de transposer les acquis théoriques à l'échelle de l'application, en offrant une approche rigoureuse pour l'analyse et l'évaluation des cas d'études et elle permettra de répondre à notre problématique de recherche.

1. Présentation de l'aire d'étude :

1.1. Présentation de la wilaya de Bejaïa :

1.1.1. Contexte géographique :

1.1.1.1. **Délimitation naturelle :**

La wilaya de Bejaïa est située au nord-est d'Algérie à 230 km de la capitale Alger. Elle s'étend sur une superficie de 3 261,26 km². S'ouvrant sur la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. La région s'insère entre les grands massifs du Djurdjura (à l'ouest), des Babors à l'est et des Bibans au sud-est.

1.1.1.2. **Délimitation administrative :**

Elle a des limites administratives avec cinq régions qui l'entourent :

- Tizi Ouzou et Bouira à l'ouest.
- Sétif et Bordj-Bou-Argeridj au sud.
- Jijel à l'est.
- La mer méditerranée au nord.



Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Figure 47 : Délimitation administrative. Source : Auteur.2023

1.1.2. Contexte historique :

Située dans une position géographique stratégique et dotée d'un potentiel naturel remarquable, la wilaya de Béjaïa a été conquise par de nombreuses civilisations, chacune laissant son empreinte dans le contexte local. Ces conquêtes sont représentées dans le schéma suivant :

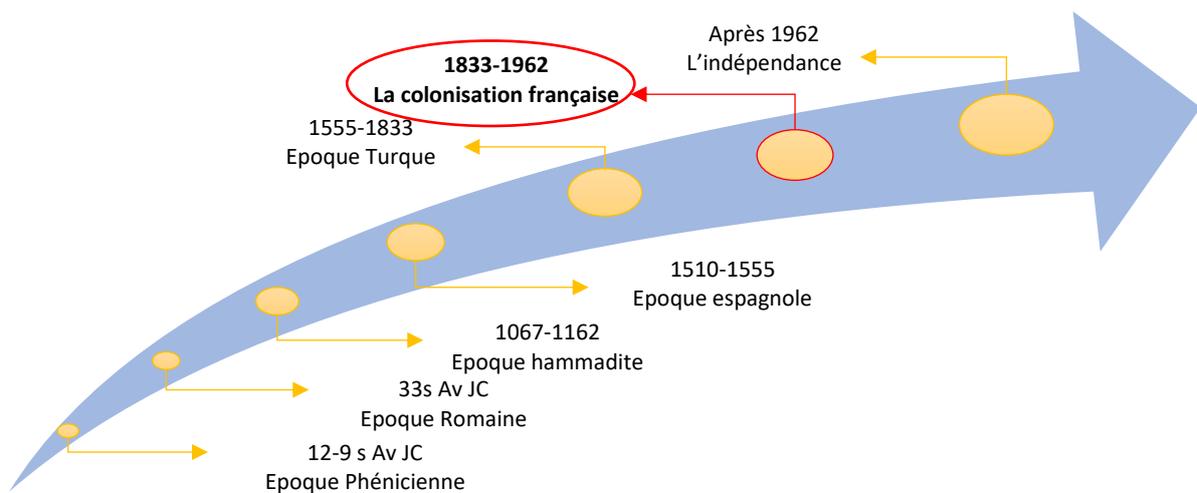


Figure 48 : Evolution historique de Bejaia. Source : Auteur.2023

1.2. Aire d'étude :

1.2.1. Délimitation :

Notre étude porte sur les habitations rurales des domaines agricoles de l'époque coloniale, dans la région de Bejaia, qui s'étend sur les plaines de la vallée de la Soummam et la plaine littorale. Cette zone s'étend le long du littoral de Bejaia ville à Melbou, sur une superficie d'environ 2000 hectares, ainsi que dans la vallée de la Soummam, qui se présente sous forme d'une bande sinueuse de 80 kilomètres de long sur une largeur maximale de 4 kilomètres. La particularité de cette zone réside dans son climat et sa proximité avec la mer, ce qui en fait une zone propice à la culture maraîchère en général, avec une prédominance de cultures d'agrumes et d'oliviers, ainsi que d'autres cultures maraîchères.

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

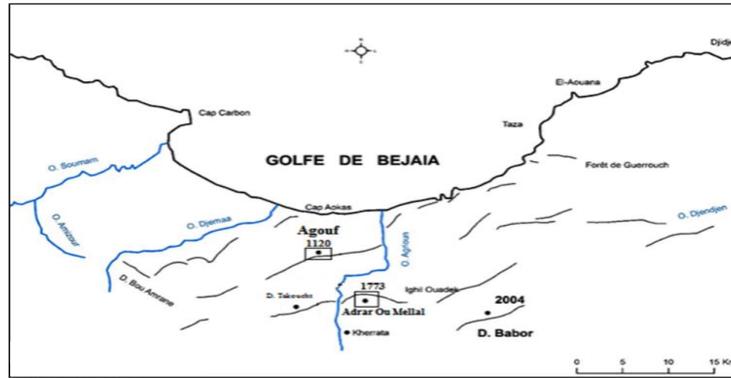


Figure 50 : La Plaine littorale, Source : <https://popups.uliege.be/>

1.3. Outils d'étude :

Afin de répondre à la problématique que nous avons posé au début de notre recherche, nous avons adopté deux approches complémentaires. La première a consisté en un travail de terrain, impliquant un inventaire thématique. Cette approche technique avait pour but d'identifier les valeurs des biens et de les documenter de manière rigoureuse.

La seconde approche a été une enquête à travers d'un questionnaire adressé à l'ensemble des citoyens, dans le but de définir leur degré de connaissance de cet héritage, d'apporter leur avis et de contribuer à sa valorisation. Cette enquête a permis de recueillir des données précieuses sur la perception et l'appréciation des biens, ainsi que sur les besoins en matière de sensibilisation et d'éducation à ce sujet.

2. L'inventaire des grandes demeures datant de l'époque coloniale à BEJAIA

2.1. Présentation :

Nous avons effectué un inventaire au profit de cette étude afin définir les caractéristiques et d'identifier les valeurs patrimoniales des grandes demeures pour une éventuelle connaissance et évaluation de ces biens.

Cet inventaire est réalisé dans plusieurs communes de Bejaia, nous avons effectué un pré-inventaire (voir dans l'annexe) d'une cinquantaine d'habitations qui nous a permis par la suite d'identifier et de sélectionner la typologie à laquelle nous nous sommes intéressé, grâce à une acquisition de connaissance théorique sur la démarche et d'un travail effectué sur terrain collectant des données et photographies nécessaires complétés de saisie et d'interprétation des résultats qui seront présentés dans cette partie d'étude.

Cet inventaire est le fruit des efforts que nous avons déployés avec notre encadrant Mr. Rabhi pendant des mois au cours desquels nous avons effectué des visites sur le terrain avec nos propres moyens. Malgré notre détermination, nous avons rencontré des contraintes qui ont limité la portée et la profondeur de notre travail.

2.2. Objectifs d'inventaire :

- Recenser et documenter les différentes habitations de cet héritage existant dans la wilaya de Bejaia.
- Identifier les valeurs patrimoniales et l'intérêt que portent ces biens.
- Création d'une base de données qui servira comme source d'information.
- Connaitre le degré de connaissance de cet héritage.
- Contribuer dans la valorisation de ces anciennes habitations.

2.3. Méthodologie :

- Travaux préparatoires :
 1. Repérage et localisation des habitations à recenser
 2. Elaboration d'une fiche d'inventaire qui servira sur terrain
- Travail sur terrain :
 1. Visite des biens et recensement
 2. Observation sur terrain
 3. Travail d'enquête auprès des occupants.

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

4. Collecte de données chez les administrations locales (Cadastre)
 - Traitement et saisie de données
 1. Saisie de données sous format numérique
 2. Tri et organisation des données selon leurs natures (données qualitatives, quantitative, documents graphiques...)
 - Évaluation et hiérarchisation patrimoniales : à travers d'analyse des données et documents des biens
 - Rapport de synthèse : tirer les conclusions et les recommandations adaptés pour les biens étudiés.

2.4. Contraintes rencontrées lors du travail de recherche :

Pour la réalisation de cet inventaire, nous avons rencontré beaucoup de contraintes et de limites qui nous ont empêché d'aboutir un travail complet et approfondi, nous citons :

- Manque de temps pour découvrir toutes les habitations et pour identifier les grandes demeures.
- Manque de moyens, pour se rendre à une cinquantaine de maisons qui sont en dehors de la ville, qu'au final nous avons pu visiter grâce au véhicule assuré par Mr. Rabhi.
- La rareté de la documentation traitant ce type de maisons.
- L'absence de services compétents pour ces biens auprès desquels nous pourrions nous informer.
- La méfiance des occupants qui se sont montrés peu réceptifs à notre demande pour la collecte de données et l'accès aux habitations

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

2.5. Les résultats de l'inventaire :

2.5.1. Typologies des biens

- a) **La maison agricole** : la maison petite unité bâtie, généralement autonome, servait de résidence, abrite l'habitat à l'étage et l'activité professionnelle au rez-de-chaussée, qu'elle soit artisanale, marchande ou agricole.



Figure 52 : La maison agricole. Source : Auteur.2023

Situation : Amizour

Dénomination : Maison Chauillon

Date de construction : 1939

Caractéristiques :

- La maison agricole est très simple et toujours accolée à d'autres bâtiments
- Composée de deux niveaux.
- L'accès à l'étage se fait par un escalier maçonné en pierre situé à l'extérieur de la maison.
- De forme rectangulaire, la volumétrie est plutôt écrasée. L'auvent participe de cette impression tassée.
- Au rez-de-chaussée se trouvent le cellier et les espaces de travail.
- Construite avec des pierres locales, la maçonnerie est enduite.
- Les linteaux sont souvent en bois.
- On trouve parfois des arcs bloqués en pierres pour les portes du RDC.
- La toiture est en tuiles et souvent à deux versants

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

- a) **La maison de fonctionnaire** : les maisons étaient construites pour héberger les employés du domaine, tels que les ouvriers agricoles, les jardiniers, les cuisiniers, etc. Les maisons de fonction étaient souvent simples et fonctionnelles dépendante du domaine agricole.



Figure 53 : La maison de fonctionnaire. Source : Auteur.2023

Situation : El Kseur

Dénomination : Maison Rampon

Date de construction : 1903

Caractéristiques :

- La sobriété domine dans l'architecture de la maison de fonctionnaire.
- Modeste de base rectangulaire, avec deux pignons.
- Dépendante du reste de bâtiments de fonction
- Elle est en rez-de-chaussée ou à un étage.
- Elle possède généralement une couverture à deux pentes, en tuiles.
- Manque d'éléments de décor
- Construite avec des pierres locales, la maçonnerie est enduite.

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

- b) **La maison de maître** : servait de résidence principale aux propriétaires des domaines., elle est définie notable et remarquable elle représente le statut social de son propriétaire et généralement complètement indépendante caractérisée par une meilleure qualité architecturale.



Figure 54 : La maison de maître. Source : Auteur.2023

Situation : Amizour

Dénomination : Maison Mendez

Date de construction : 1896

Caractéristiques :

- Le terrain est clôturé par des portails et des murs en pierre, ou par de la végétation.
- Elle est située en retrait de la voie publique et toujours en parallèle ou perpendiculaire à celle-ci.
- Elle est de type bâti ponctuel
- De base rectangulaire et toujours surélevée.
- Toiture généralement à 4 versants.
- Composée de deux niveaux.
- Une façade symétrique, comprenant un axe central composé de la porte d'entrée
- Elle est implantée entre une cour et un jardin ou au cœur d'un parc planté.
- Composée de : modénatures de brique entrant dans la composition des encadrements des baies, des corniches moulurées, des bandeaux, des chaînages d'angles, des soubassements.
- Présence des souches de cheminée parfois décorées
- L'entrée est marquée par le perron, la marquise et l'emmarchement accueillent le visiteur.

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

- c) **Grande demeure** : cette typologie comporte les mêmes caractéristiques que la maison du maître en terme de spécificités contextuelles et architecturales mais plus évoluée et particulièrement plus riche en vocabulaire architectural.



Figure 55 : Djbel Elouez. Source : Auteur2023.



Figure 56 : Demeure Saval. Auteur 2023.



Figure 57 : Demeure Emilé-Bourdat. Auteur.203



Figure 58 : Demeure René. Auteur.2023



Figure 59 : Demeure El-Meghra. Aaauteur.2023



Figure 60 ; Demeure Poizat. Auteur.2023



Figure 61 : Demeure Dechambier. Auteur.2023



Figure 62 : Demeure Doudja. Auteur.2023

Chapitre 4 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia



Figure 63 : Demeure Besnard. Auteur.2023



Figure 64 : Demeure Pilote. Auteur.2023

Caractéristiques :

- Exubérance et éclectisme caractérisent cette typologie
- Elle se situe en retrait de la voie publique
- Dominance sur le site.
- L'entrée au terrain est marquée par un portail suivi d'une allée de palmiers.
- Un jardin de fleurs qui se situe devant l'entrée de l'habitation.
- Elle recherche les multitudes de vues notamment sur la mer ou les champs agricoles avec ses fenêtres, loggias, balcons.
- De base rectangulaire et toujours surélevée.
- L'entrée de l'habitation est marquée par le perron, la marquise et l'emmarchement accueillent le visiteur.
- Une complexité de toiture modèle la volumétrie.
- Une volumétrie complexe et morcelée.
- La maçonnerie en partie enduite laisse apparaître des appareillages de pierre en opus incertum.
- Une présence importante d'éléments saillants comme les loggias, les balcons.

Le recensement de ces biens architecturaux à Bejaia était essentiel pour l'identification de nos cas d'étude, il a permis de distinguer quatre types d'habitations, en se basant principalement sur des critères formels tels que le gabarit, l'organisation spéciale et leurs usages. Les typologies prennent également en compte la période et le style de construction des habitations. Notre étude se concentre sur la typologie des grandes demeures, qui présentent un intérêt patrimonial particulier. En effet, ces habitations témoignent de la richesse et du prestige de leurs propriétaires, ainsi que de la diversité des influences architecturales à Bejaia. Elles sont caractérisées par un gabarit imposant, une organisation spatiale complexe et hiérarchisée, et un style de construction varié selon les époques et les origines des occupants.

2.5.2. Situation des biens inventoriés :

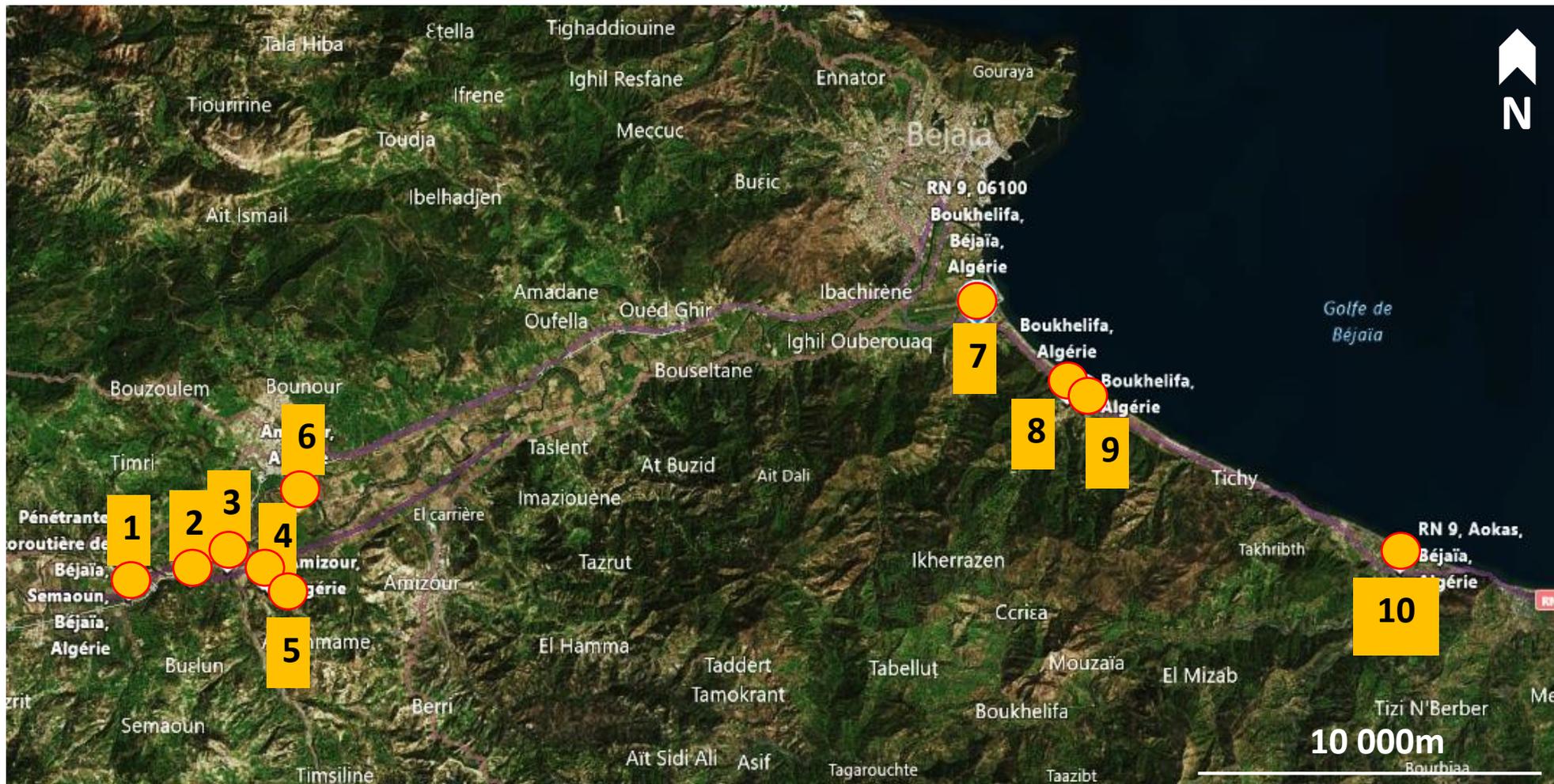


Figure 65 : Situation des biens inventoriés. Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

2.5.3. Etat de conservation des biens :

Etat/ /Demeure	Mauvais	moyen	bon
Dechambier			X
Saval		X	
Doudja		X	
Djbel Elouz			X
Besnard	X		
Pilote		X	
Emilie Bardat	X		
René		X	
Maghra		X	
Poizat			X
Total	2	5	3
Pourcentage	20%	50%	30%

Tableau 16 : Etat de conservation des biens. Source : Auteur.2023

Dans l'ensemble, les biens étudiés sont majoritairement en moyen état physique selon le tableau. Environ 30% d'entre eux ont été régulièrement entretenus et sont considérés comme étant en bon état. De plus 50% présentent des biens dont leur état est moyen. Et dont 20% ont un état physique jugé mauvais.

Nous constatons que l'état général est dû au manque d'entretien régulier effectué par les occupants est ceci revient à plusieurs raisons :

- ❖ Répartition de certaines des demeures en plusieurs propriétés
- ❖ Le manque de moyens des occupants et absence d'aide financière attribuée par l'état
- ❖ Les biens n'appartiennent pas aux occupants, elles ont été délivrées sous des contrats de concession de 40ans, ce qui pousse les occupants à investir dans l'achat ou la construction d'une autre habitation que d'entretenir celle-ci.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

2.5.4. Cotes patrimoniales Attribuées aux biens :

Cote/ /Commune	faible	moyenne	bonne	supérieure	Exceptionnelle
Dechambier			X		
Saval					X
Doudja				X	
Djbel Elouz					X
Besnard				X	
Pilote				X	
Emilie Bardat					X
René					X
Maghra					X
Poizat					X
Total			1	3	6
Pourcentage	/	/	10%	30 %	60%

Tableau 17 : Cotes patrimoniales Attribuées aux biens. Source : Auteur.2023

Les grandes demeures inventoriées ont toutes une cote de valeur plus que moyenne : 60% de biens exceptionnelles en raison de leur intégrité architecturale et de leur valeur d'usage, et ont conservé la plupart de leurs composantes et apparences anciennes. 30% présentent une valeur patrimoniale supérieure avec des qualités architecturales et esthétiques remarquables, mais ont perdu quelques éléments anciens. 10% ont une valeur patrimoniale bonne mais leur état d'authenticité a été altéré. Nous précisons que l'attribution que les cotes attribuées sont pas liées à l'état de conservation des biens.

Nous concluons que ces grandes demeures ont toutes un intérêt patrimonial important qui devrait être valorisé.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

2.5.5. Les critères d'évaluations des valeurs patrimoniales :

Valeur	Critères	Description
Valeur historique	Ancienneté	Ces habitations, édifiées à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, témoignent d'une ancienneté remarquable par rapport à l'ensemble des maisons situées à Béjaïa.
	Statue de l'intérêt historique	D'autant plus, Elles transmettent également une histoire singulière, marquée par leur construction par des colons français au début de la colonisation, puis par leur occupation successive par les anciens ouvriers des domaines agricoles associés à ces habitations pendant environ 2ans, les moudjahidines jusqu'à 1965 et enfin les ex-occupants (anciens ouvriers).
Valeur architecturale et esthétique	Technique de construction	Les habitations témoignent d'un savoir-faire spécifique, alliant une architecture fonctionnelle et une composition harmonieuse, élaborées à partir de matériaux locaux.
	Style architectural	Leurs styles architecturaux se déclinent en une variété stylistique, mais chaque habitation affirme son identité par la composition de ses éléments décoratifs qui lui confèrent une originalité.
Valeur d'usage	Pérennité de l'usage	La plupart des habitations ont préservé leur fonction première qui était dédiée à l'habitat grâce à leur efficacité fonctionnelle.
Valeur d'authenticité	Intégrité formelle et architecturale	Cette valeur a été accordée aux habitations dont l'état actuel est proche de leur état originel et qui ont connu des transformations réversibles ou des évolutions harmonieuses.
Valeur du contexte et paysagère	Point de repère	Les habitations se distinguent par des points de repères significatifs qui se manifestent par la prédominance sur le site et le retrait conséquent par rapport à la voie, ainsi que des traits architecturaux remarquables tels que les façades perpendiculaires à la voie ou les saillies qui les caractérisent.
	Présence d'attributs particuliers	Ces biens forment des éléments paysagers emblématiques qui s'expriment généralement par des allées bordées d'arbres matures dont les palmiers.

Tableau 18 : Les critères d'évaluations des valeurs patrimoniales. Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

2.5.6. Les fiches d'inventaire :

Nous présentons deux exemples de fiche d'inventaire que nous avons appliqué sur l'ensemble des grandes demeures inventoriées.

Exemple 1			
			
<i>Figure 66 : image de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Auteur.2023</i>			
Données administratives			
Dénomination : Domaine Djbel Elouz	Wilaya : Bejaia	Commune : Amizour.	Adresse : à proximité du village agricole.
Statut juridique : EAI		Date de construction : 1914	
Données architecturales			
Typologie : Grande demeure	<u>Elévation</u>	Système constructif :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étages : 2 niveaux et entresol. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mur porteur et ossature poteau poutre. • Planchers à voutains en briques pleine et poutrelle métallique (voutain 60 cm de diamètre) 	
Matériaux : Pierre, bois, brique, tuile, ardoise, marbre, béton.			
<u>Saillies :</u>		<u>Toiture :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Perron • Avant-corps • Véranda 		<ul style="list-style-type: none"> • Profile : 4 versants. • Revêtement : Tuiles. • Véranda : tuile écaillée plate. • Lucarne : rectangulaire a 4 versants 	
<u>Ouvertures</u>	Forme	Type	Matériaux
Portes	Rectangulaire	Double vantaux	Bois , Acier, Verre
Fenêtres	Rectangulaire	Double vantaux	Bois , Acier, Verre
<u>Ornementation :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Corniche • Décor 	Eléments distinctifs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Modénature • Chaine d'angle 	<ul style="list-style-type: none"> • Balcon : Au-dessus de la porte principale et tout au long de l'étage de la façade secondaire • Garde du corps : moulé en béton 		

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Données contextuelles et paysagères		
<u>Implantation</u>	Marge de recul : +30m	
	Type d'implantation par rapport à la voie : Inclinée	
	Type d'implantation par rapport à l'ensemble : isolée	
Couverture végétale prédominante :		
<ul style="list-style-type: none"> • Jardin • Palmiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Arbres fruitiers • Arbres sauvages 	
Descriptif		
<p>Initialement appelée Djbel Elouz, puis rebaptisée Domaine Maouchi après l'indépendance, cette demeure a été construite par un colon en 1914 et a connu d'autres occupants après l'indépendance : ancien ouvrier de l'exploitant agricole. Elle a également servi de lieu de plusieurs tournages de films et de feuilletons algériens.</p> <p>Cette demeure fait partie d'une exploitation agricole qui est considérée comme la plus importante de la vallée de la Soummam. Elle comprend plusieurs bâtiments d'exploitation tels que des écuries, des étables, des ateliers et d'autres bâtiments résidentiels. Elle est isolée du reste des bâtiments par de la végétation qui lui confère une certaine autonomie tout en lui permettant de dominer l'ensemble.</p> <p>Cette maison dispose d'un accès privé représenté par une allée bordée de grands arbres et possède un grand jardin et une palmeraie qui témoignent d'une période assez prospère. Elle illustre parfaitement la noblesse et la bourgeoisie qui caractérisaient ses propriétaires par sa richesse architecturale. Elle a su préserver son apparence et son état physique grâce à l'entretien effectué par ses occupants. Elle a bénéficié d'une restauration qui a apporté une évolution harmonieuse qui lui a permis de conserver son authenticité.</p>		
Evaluation du potentiel patrimonial		
Usage actuel : Habité partiellement	Etat de conservation : entretenu	Etat d'authenticité : Evolution harmonieuse
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur d'âge et d'histoire • Valeur d'usage • Valeur d'architecture et d'esthétique • Valeur d'authenticité • Valeur du contexte et paysagère 	
Cote patrimoniale :	Exceptionnelle.	

Plans et photographie

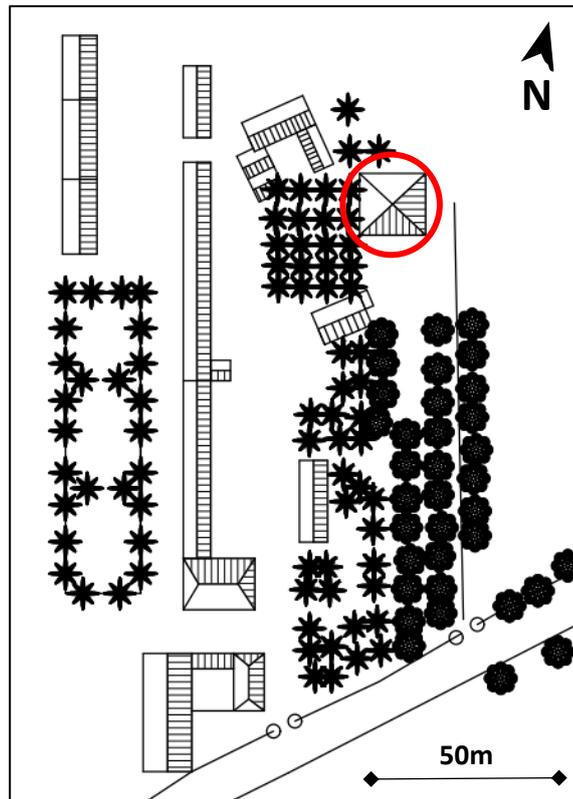


Figure 67 : Plan de situation de la demeure Djbel Elouz dans l'exploitation.

Source : Auteur. 2023

Photos extérieures



Figure 68 : Photo extérieure de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia



Figure 69 : Entrée au domaine de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Auteur.2023

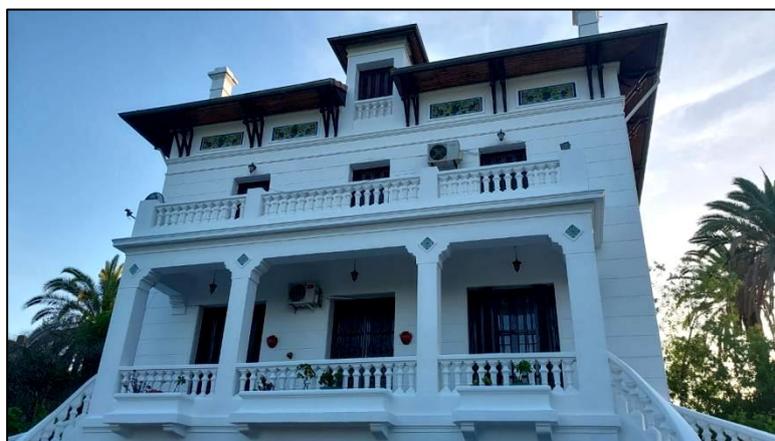


Figure 70 : Façade principale de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023



Figure 71 ; Façade secondaire de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia



Figure 72 : Façade latérale de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Auteur.2023

Eléments distinctifs



Figure 73 : Escalier perron de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023



Figure 74 : Balcon de la maison Domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023

Eléments décoratifs

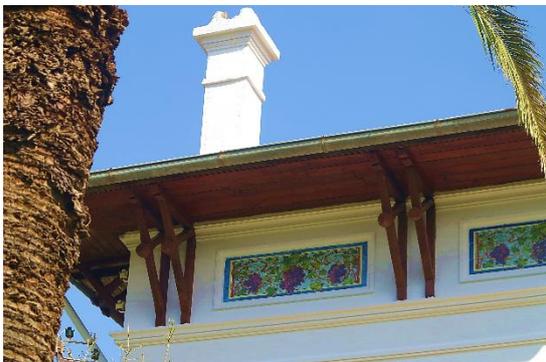


Figure 75 ; Eléments décoratifs du domaine Djbel Elouz Source : Auteur.2023

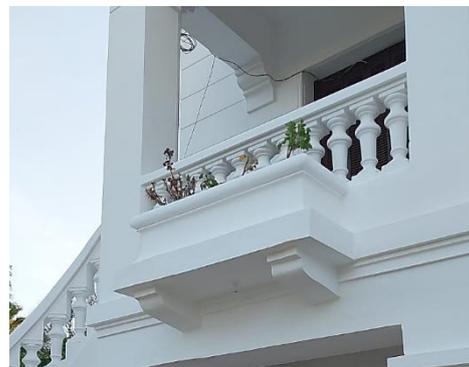


Figure 76 Bac à fleurs maçonné du domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Photos intérieures



Figure 76 Escalier interieur du domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023



Figure 77 Planchers à voutains du domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023

Carrelage : carreaux de ciment imprimé motifs géométriques



Figure 77 : Planchers à voutains du domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023



Figure 78 : Elément décoratif du domaine Djbel Elouz Source : Dr. Ouaret M. 2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Exemple 2



Figure 79 : Domaine Emilé-Bourdat. Auteur.2023

Données administratives

Dénomination : Domaine Emilé-Bourdat.	Wilaya : Bejaia	Commune : Boukhelifa	Adresse : Djebira
Statut juridique : EAC		Date de construction : 1936	

Données architecturales

Typologie : Grande demeure	<u>Elévation</u>	Système constructif :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étages : 2 niveaux et entresol. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mur porteur et ossature poteau poutre. • Planchers à voutains en briques pleine et poutrelle métallique. 	
<u>Matériaux</u> : Pierre, bois, brique, tuile.			
<u>Saillies</u> :		<u>Toiture</u> :	
<ul style="list-style-type: none"> • Perron • Clocher • Tours 		<ul style="list-style-type: none"> • Profile : 2 versants. • Revêtement : Tuiles. 	
<u>Ouvertures</u>	Forme	Type	Matériaux
Portes	Arc Surbaissé	Double vantaux	Bois , Acier, Verre
Fenêtres	Arc Surbaissé	Double vantaux	Bois , Acier, Verre
<u>Ornementation</u> :	<ul style="list-style-type: none"> • Corniche • Décor • Merlon 	Eléments distinctifs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Modénature • Chaine d'angle 	<ul style="list-style-type: none"> • Balcon : Au-dessus de la porte principale et tout au long de l'étage de la façade secondaire • Garde du corps : En ferronnerie sous forme de motifs biseautés 		

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Données contextuelles et paysagères		
<u>Implantation</u>	Marge de recul : +30m	
	Type d'implantation par rapport à la voie : Inclinée	
	Type d'implantation par rapport à l'ensemble : Accolée	
Couverture végétale prédominante :		
<ul style="list-style-type: none"> • Jardin • Palmiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Arbres fruitiers • Arbres sauvages 	
Descriptif		
<p>Initialement appelée Emilé-Bourdat, puis rebaptisée Djebira après l'indépendance, cette demeure a été construite par un colon avant 1936 et a connu d'autres occupants après l'indépendance : Maquisards, ancien ouvrier des exploitants agricoles bénéficiant d'un droit de jouissance (contrat d'attribution pour 99 ans) puis d'un contrat de concession (contrat d'attribution pour 40 ans).</p> <p>Cette demeure fait partie des plus grandes exploitations agricoles de Bejaia. Elle comprend plusieurs bâtiments d'exploitation tels que des écuries, des étables, des ateliers et d'autres bâtiments résidentiels. Elle est accolée à ces bâtiments d'exploitation.</p> <p>Cette maison dispose d'un accès privé représenté par une allée bordée de palmier et possède un grand jardin et une cour centrale qui témoignent de la grandeur de cette exploitation. Elle illustre parfaitement la noblesse et la bourgeoisie qui caractérisaient ses propriétaires par sa richesse architecturale. Son état de conservation est mauvais dû aux séismes que Bejaia a connu qui provoqué l'effondrement d'une partie de la tourelle.</p>		
Evaluation du potentiel patrimonial		
Usage actuel : Abandonné	Etat de conservation : Non entretenu	Etat d'authenticité : Transformations réversibles
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur d'âge et d'histoire • Valeur d'usage • Valeur d'architecture et d'esthétique • Valeur d'authenticité • Valeur du contexte et paysagère 	
Cote patrimoniale :	Exceptionnelle	

Plans et photographie

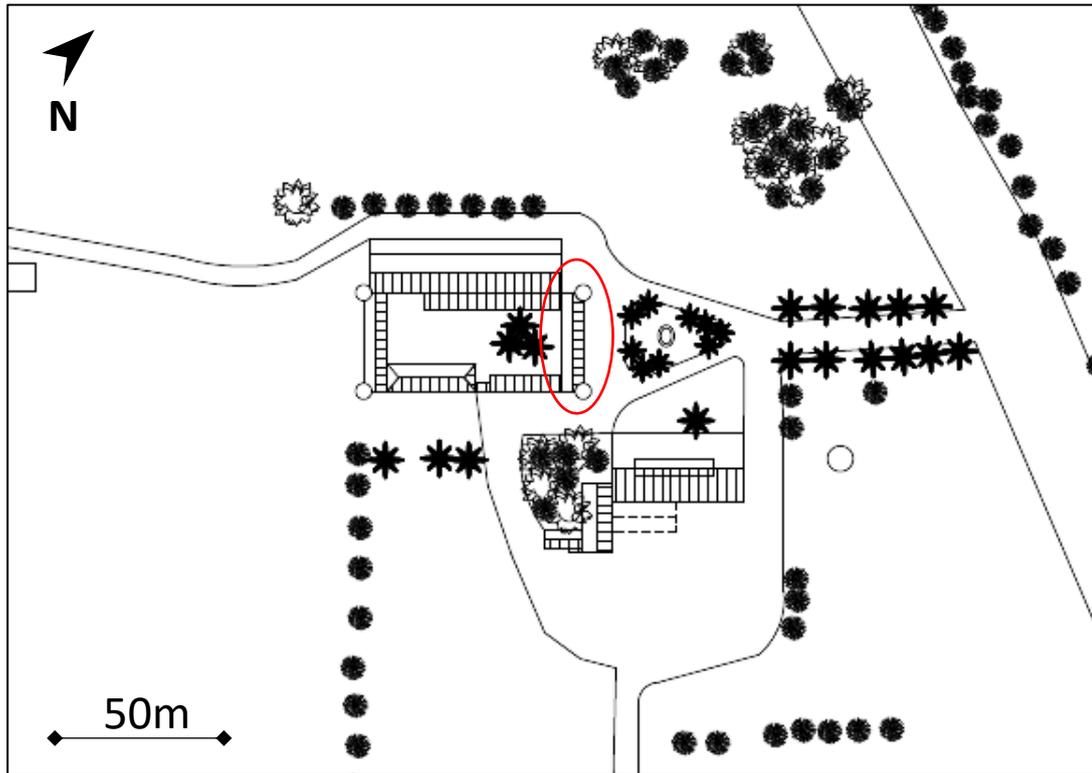


Figure 80 : Plan de restitution du domaine Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Photos extérieures



Figure 81 : Entrée du domaine domaine Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia



Figure 82 : Façade principale de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023



Figure 83 ; Façade latérale de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Éléments décoratifs

Garde du corps en feronnerie



Figure 84 Garde du corps de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023



Figure 85 Corniche de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Modénature en arc en plein-cintre



Figure 86 Corniche de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023



Figure 87 Corniche de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Photos intérieures



Figure 88 : Couloir de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023



Figure 89 : Planchers à voutains de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Eléments décoratifs



Figure 90 : Moulures du plafond de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023



Figure 91 : Moulures du plafond de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Revêtement du sol : Carreaux de ciment imprimés de motifs géométriques



Figure 92 : Moulures du plafond de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

Revêtement du sol : Carreaux de ciment imprimés de motifs biseautés et géométriques



Figure 93: Revêtement du sol de la demeure Emilé-Bourdat. Source : Auteur.2023

3. Enquête par questionnaire :

3.1. Présentation de questionnaire :

« Technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées. » (Angers, 1992, P146)

Nous avons réalisé un questionnaire (voir dans l'annexe) destiné à l'ensemble des citoyens pour recueillir leur avis sur le patrimoine architectural étudié. Ce questionnaire complète la démarche technique basée sur un inventaire des biens. Nous avons obtenu 78 réponses au questionnaire, qui était initialement sous format papier. Toutefois, ce mode de diffusion n'a pas permis d'atteindre un nombre suffisant de répondants. Nous avons donc opté pour un formulaire en ligne, que nous avons partagé sur les réseaux sociaux dans des groupes correspondant aux régions étudiées. Ainsi, nous avons pu toucher un public plus large mais qui reste insuffisant.

3.2. Les objectifs :

Il a pour objectif de :

- ❖ Définir le degré de connaissance de ces biens et de les faire connaître indirectement.
- ❖ Contribuer à leur mise en valeurs.
- ❖ Apporter des avis citoyens et leur participation.

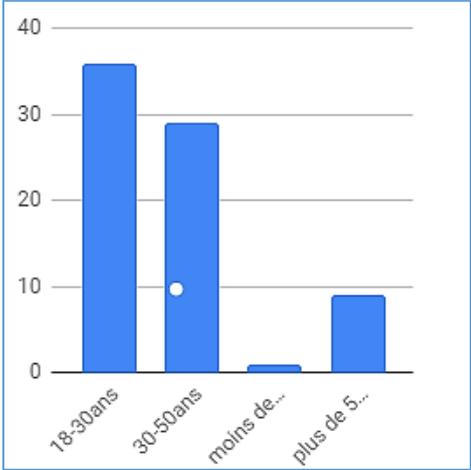
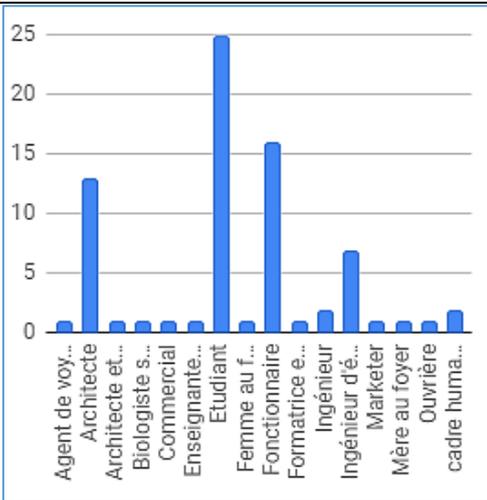
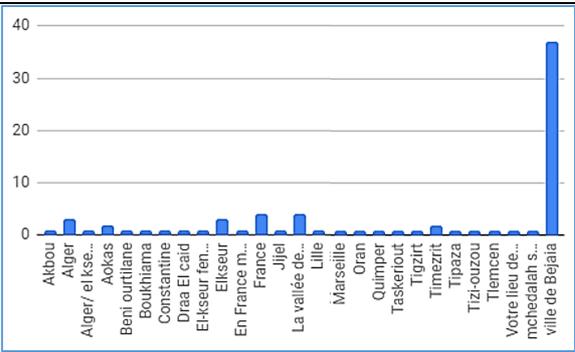
Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

3.3. Structure du questionnaire :

Le questionnaire se compose de quatre parties :

- ❖ **Des informations générales** : cette partie a pour but de recueillir des données sur le profil des répondants, notamment leur tranche d'âge, leur fonction et leur lieu de résidence. Ces informations permettent d'identifier le rapport des citoyens avec les constructions étudiées et de diversifier les points de vue.
- ❖ **La connaissance** : cette partie vise à évaluer le niveau de connaissance des répondants sur les biens étudiés. Elle comprend des questions sur la connaissance de leur existence, leur appartenance ainsi que leurs caractéristiques.
- ❖ **La mise en valeur** : cette partie cherche à mesurer l'intérêt et les valeurs patrimoniales que les répondants attribuent aux biens étudiés. Elle comprend des questions sur la perception, l'appréciation et la signification des grandes demeures de Bejaia pour les citoyens.
- ❖ **L'avis et la participation citoyenne** : cette partie a pour objectif de recueillir l'opinion des répondants sur la sensibilisation, le devenir et la valorisation des biens étudiés. Elle comprend également des questions sur la volonté et la modalité de participation des citoyens à des actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural.

3.4. Analyse des résultats

Questions générales	
 <p>Figure 94 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Age. Source : Auteur.2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des répondants sont âgés entre 18 et 30 ans (48%) et entre 30 et 50 ans (39%). Cela montre une participation significative des jeunes et des adultes d'âge moyen dans votre étude. • L'analyse des réponses en fonction de l'âge pourrait révéler des différences dans la perception et l'intérêt pour le patrimoine architectural colonial, avec peut-être une sensibilité accrue chez les répondants plus âgés en raison de leur expérience et de leur histoire familiale.
 <p>Figure 95 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : fonction. Source : Auteur.2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les répondants se répartissent principalement entre les étudiants (42%), les fonctionnaires (27%) et les architectes (20%). Cette répartition met en lumière l'intérêt des personnes liées au domaine de l'architecture pour le sujet. • Une analyse comparative des réponses entre ces groupes professionnels pourrait mettre en évidence des perspectives différentes, par exemple, l'approche esthétique des étudiants par rapport aux considérations techniques des architectes.
 <p>Figure 96 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : lieu de résidence. Source : Auteur.2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des répondants viennent de la ville de Bejaia (50%), suivis des différentes communes de la vallée de la Soummam (25%) et du littoral EST de Bejaia (10%). Cela montre une représentation diversifiée des répondants, • Une analyse comparative de la perception du patrimoine entre les habitants de Bejaia et ceux des communes environnantes pourrait mettre en évidence des différences régionales dans l'appréciation et la connaissance des grandes demeures coloniales.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Malgré une participation significative des jeunes et des adultes d'âge moyen, ainsi qu'un intérêt marqué des professionnels de l'architecture, notre enquête manque de diversité dans les répondants en termes d'âges, de fonctions et de provenance géographique. La distribution initiale sous format papier a limité les réponses, tandis que la diffusion numérique sur les réseaux sociaux a biaisé les profils des participants en faveur des jeunes.

Questions spécifiques

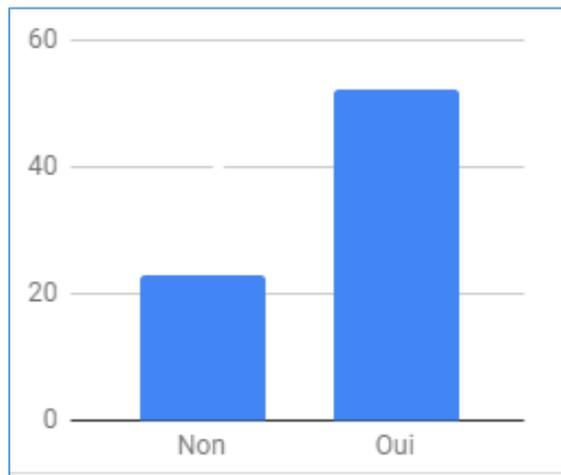


Figure 97 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Connaissance des demeures . Source : Auteur.2023

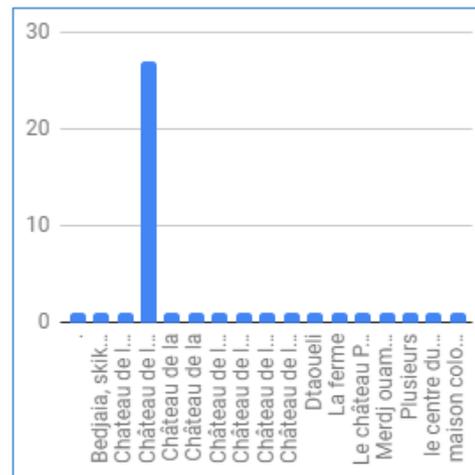


Figure 98 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Citations des demeures connues. Source : Auteur.2023

Selon l'histogramme sur la connaissance des grandes demeures, 50 personnes ayant répondu affirment les connaître, mais la question suivante révèle qu'environ 40 d'entre elles ne citent que Poizat (le château de la comtesse), qui est un bâtiment déjà connu de tous. Par conséquent, nous estimons que nous ne pouvons pas les prendre en compte. Nous en déduisons qu'il n'y a qu'une dizaine de personnes qui connaissent quelques autres habitations.

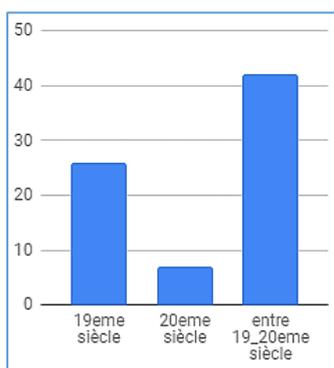


Figure 19 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Période de construction

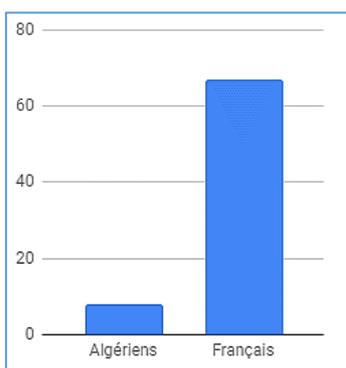


Figure 100: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Leur appartenance d'origine

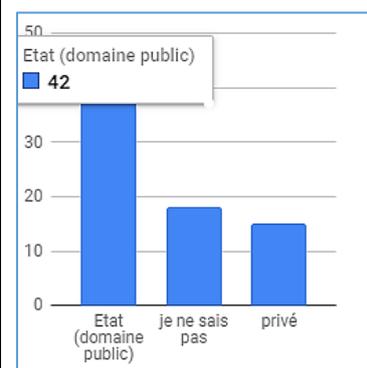


Figure 101: Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Leur appartenance actuelle.

- la majorité des répondants ont une perception précise de la période de construction des biens étudiés, avec une concentration significative (56%) sur le 19ème et

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

20ème siècle, suivie par une considération moindre du 19ème siècle (34%) et du 20ème siècle (9%), Cette répartition suggère une association directe de ces biens avec la période coloniale, marquée par une installation et une expansion significative dans le territoire algérien.

- L'association majoritaire des biens à l'appartenance française (90 %) et algérienne (10 %) témoigne d'une connaissance prédominante de l'histoire coloniale de Béjaïa parmi les répondants. Cette conscience historique est également soulignée par la différence de style architectural de ces biens par rapport au style local, ce qui renforce l'identification de ces édifices avec la période coloniale française.
- Les réponses divergentes concernant la propriété actuelle des biens (55,3% au domaine public, 20,7% privés, 24% sans information) soulignent la complexité et la variabilité de la gestion foncière post-coloniale

Elles montrent une compréhension générale correcte des informations concernant les biens, ce qui peut être attribué au lien historique et contextuel de ceux-ci avec la période de colonisation, fournissant ainsi un fondement solide aux répondants pour leurs perceptions.

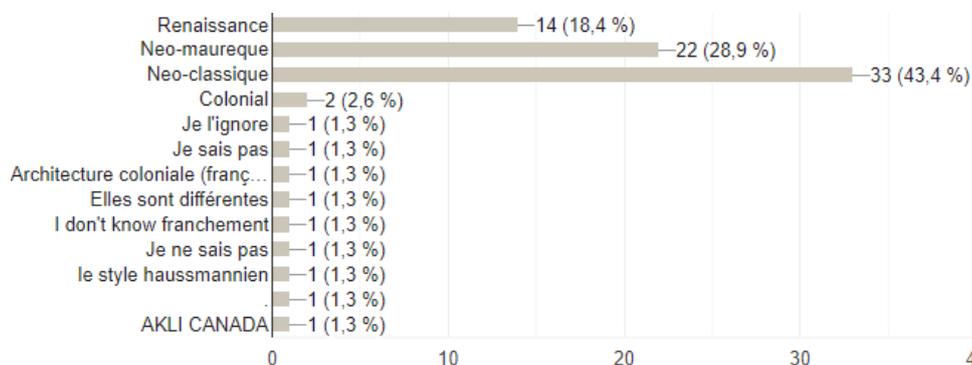


Figure102: Histogramme illustrant les nombres des réponses univariées de : Styles architecturaux des demeures.

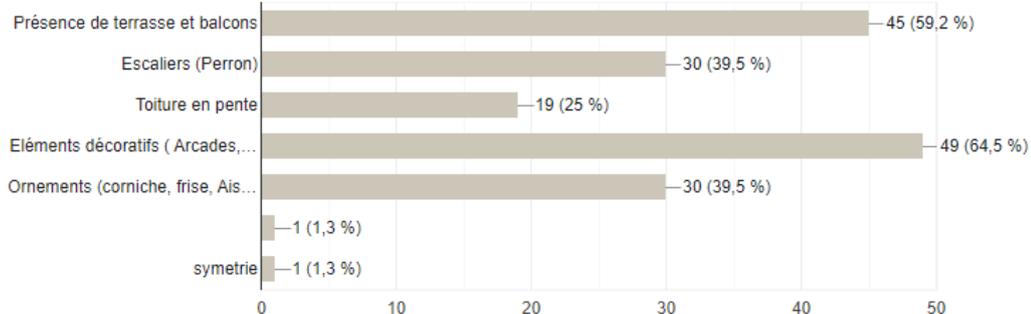


Figure103: Histogramme illustrant les nombres des réponses univariées de : Caractéristiques des demeures

Les questions portant sur les styles architecturaux et les caractéristiques des biens jouent un double rôle : fournir des réponses tout en orientant notre cible sur la nature de ces habitations. Selon les histogrammes obtenus,

- Il apparaît que la majorité des répondants perçoit le Néo-classique comme le style dominant (43,5%), suivi du Néo-mauresque avec 29%.
- En ce qui concerne les caractéristiques des biens, les éléments décoratifs tels que les arcades, colonnes, et balustrades sont les plus notables avec 49 réponses, suivis de la présence de terrasses et balcons à 45 réponses, et du perron et de l'ornementation à 30 réponses.

Ces résultats indiquent une prédominance d'éléments architecturaux spécifiques, ce qui permet de caractériser le style architectural des demeures étudiées de manière plus précise.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

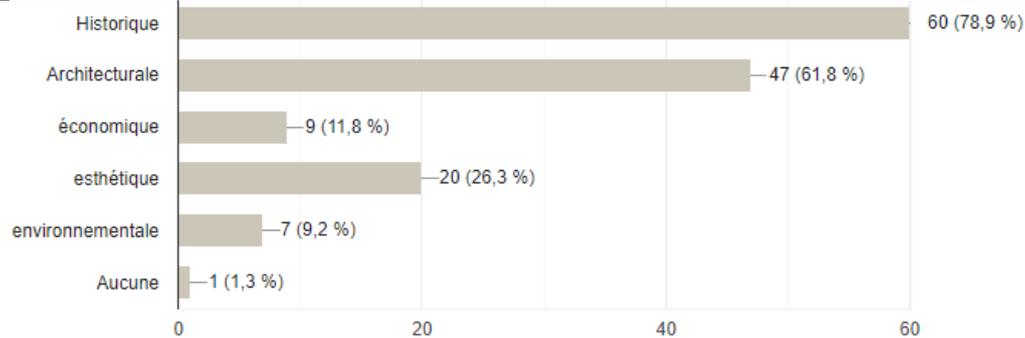


Figure 104 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Valeurs patrimoniales. Source : Auteur.2023

Ce constat met en évidence les perceptions diverses des répondants quant aux valeurs attribuées aux habitations étudiées :

- 79% des personnes estiment que ces habitations méritent d'être considérées comme historiques. Ce fort pourcentage souligne l'association de ces demeures à l'ancienneté ainsi que l'importance accordée à la dimension historique et patrimoniale de ces demeures.
- 47% reconnaissent une valeur architecturale à ces habitations. Cette proportion significative montre une appréciation des aspects techniques et fonctionnel de l'architecture présente, mettant en lumière l'admiration pour le savoir-faire architectural de l'époque.
- 26,3% des répondants accordent une valeur esthétique à ces habitations. Bien que moins élevé que les autres valeurs, cela indique tout de même une reconnaissance de l'esthétique particulière de ces demeures.
- 12% considèrent ces habitations d'un point de vue économique, ce qui peut refléter une prise de conscience de leur potentiel économique.
- Enfin, 9,2% attribuent une valeur environnementale à ces habitations, mettant en avant leur impact sur le cadre environnemental et leur potentiel en termes de préservation d'intégration au site.

Ce constat révèle donc une diversité de perspectives quant aux valeurs attribuées aux habitations, allant de l'historique à l'architecture et l'esthétique, en passant par des considérations économiques et environnementales. Cela souligne l'importance de prendre en compte ces différentes dimensions lors de l'évaluation et de la préservation du patrimoine architectural colonial.

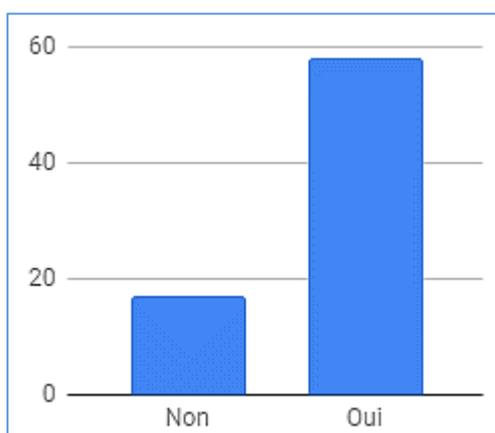


Figure 105 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : si les demeures sont belles. Source : Auteur.2023

Ce constat met en lumière une tendance générale positive parmi les répondants à l'égard des habitations étudiées :

- 78% des personnes trouvent ces habitations belles, ce qui indique une forte appréciation esthétique de ces demeures coloniales. Cette perception positive suggère une harmonie perçue dans le style et l'architecture.
- En revanche, 22% des répondants ont une opinion contraire, ce qui montre une diversité d'opinions quant à la beauté ou à l'harmonie de ces habitations. Ces divergences peuvent être dues à des préférences esthétiques individuelles, à des critères différents d'évaluation de la beauté architecturale, ou à d'autres facteurs subjectifs.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

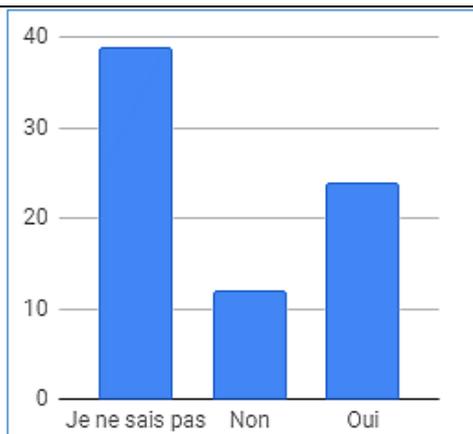


Figure 106 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : si quelques-unes parmi ces grandes demeures sont classées. Source : Auteur.2023

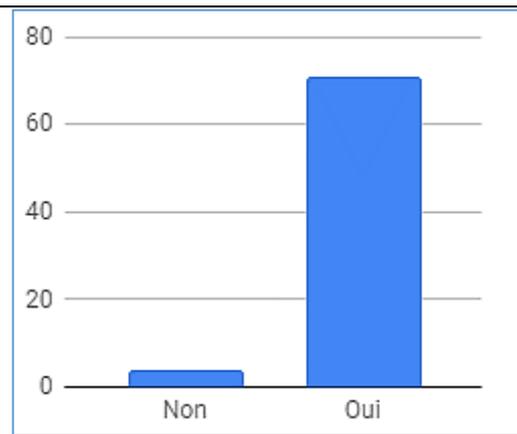


Figure 107 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : s'ils aimeraient que cet héritage soit protégé. Source : Auteur.2023

- D'une part, une part significative des répondants (53%) indiquent qu'ils ignorent si certaines de ces habitations sont classées, tandis qu'environ 34% estiment que oui. Cette répartition suggère un manque de clarté ou de connaissance parmi les répondants concernant le statut de classification patrimoniale de ces habitations.
- D'autre part, presque la totalité des répondants (97%) expriment le souhait que ces habitations soient protégées. Ce pourcentage élevé témoigne d'une préoccupation partagée quant à la préservation de cet héritage architectural.

Ainsi, ces résultats mettent en lumière à la fois une certaine méconnaissance concernant la classification patrimoniale de ces demeures, ainsi qu'un fort consensus en faveur de leur protection.

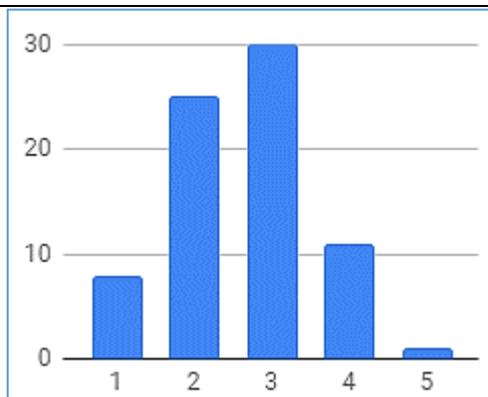


Figure 108 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : l'état de conservation des biens. Source : Auteur.2023

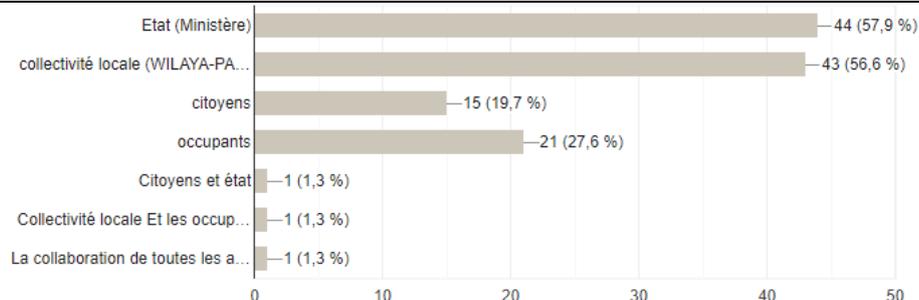


Figure 109 Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Responsables de leur état.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Ce constat met en évidence les perceptions des répondants concernant l'état de conservation des biens étudiés, ainsi que les responsabilités qui leur sont attribuées :

- La majorité des répondants estiment que ces habitations sont dans un état moyen de conservation. Cette perception d'un état moyen suggère une certaine préoccupation quant à la préservation de ces biens.

Quant à la répartition des responsabilités pour l'état de conservation de ces habitations, les répondants attribuent la responsabilité :

- Principalement à l'État, avec 44 réponses (35%). Cette attribution de responsabilité à l'État souligne l'importance perçue du rôle gouvernemental dans la préservation du patrimoine architectural.
- Les collectivités locales sont également considérées comme ayant une responsabilité significative dans l'état de conservation des biens, avec 43 réponses (34%).
- Les occupants des habitations (21%) et les citoyens en général (15%) sont également mentionnés comme ayant une part de responsabilité dans l'état de conservation.

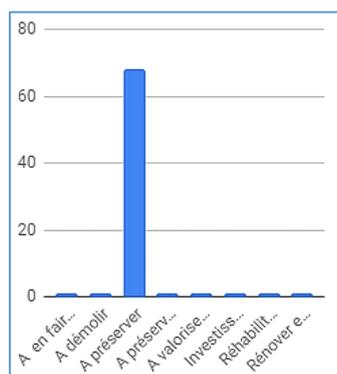


Figure 110 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : Devenir de cet héritage. Source : Auteur.2023

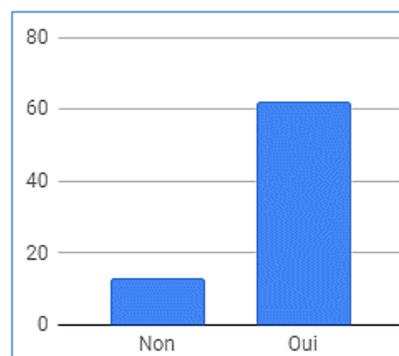


Figure 111 : Histogramme illustrant l'analyse statistique univariée de : La participation citoyenne. Source : Auteur.2023

Ce constat souligne un fort intérêt et une volonté d'implication des citoyens dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural étudié :

- Le taux élevé de 98% des répondants qui estiment que cet héritage mérite d'être préservé met en lumière une conscience collective. Cette forte adhésion à la préservation de cet héritage souligne son importance perçue dans l'histoire de la région, ainsi que la valeur accordée à la conservation du patrimoine architectural.
- Parallèlement, le taux élevé de 85% des personnes disposées à contribuer à sa mise en valeur témoigne d'une réelle volonté d'engagement et de participation active des citoyens dans toute initiative visant à valoriser ces habitations. Cette disposition à contribuer financièrement, matériellement ou par d'autres moyens montre un soutien concret à la préservation de cet héritage.

Ces résultats démontrent un engagement fort et une implication significative des citoyens dans la préservation et la valorisation de ces demeures. Cette volonté de préserver et de promouvoir cet héritage témoigne de son importance dans la mémoire collective et de la volonté de transmettre ces richesses culturelles aux générations futures.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Les propositions qui regroupent toutes les réponses à la question « **Selon vous, quel est le meilleur moyen pour sensibiliser les gens dans la prise de conscience ?** » nous retrouvons :

- L'éducation en faisant connaître leur valeur d'histoire et leurs enjeux économiques
- La responsabilisation des citoyens pour la transmission de cet héritage
- La médiatisation online et offline à travers la vulgarisation via les réseaux sociaux la sensibilisation médiatique, des événements des visites vers les biens pour faire découvrir au grand public
- Création des services associatifs responsable de la protection de cet héritage

Les réponses indiquent que sensibiliser les gens à la préservation des grandes demeures nécessite une approche multifacette, allant de l'éducation et de la responsabilisation individuelle à la médiatisation et à la création de structures dédiées.

Les réponses à la question « **D'après vous, comment les citoyens pourront aider dans la valorisation de cet héritage ?** » sont les suivantes :

- Convier les citoyens à participer aux ateliers/ conférences
- A Promouvoir l'histoire de cet héritage
- A sensibiliser les autres dès leur jeune âge
- Contribution des architectes dans à trouver les meilleures manières de leur conservation
- Participation citoyenne dans les prises de décisions concernant leur devenir
- Contribuer financièrement ou même dans les travaux de restaurations
- La mobilisation pour les défendre auprès des autorités pour aboutir à leurs protections
- Contribuer à la protection et préservation de ces biens et de leurs environnements par le biais des associations
- S'abstenir de la détérioration et la pollution de ces biens
- L'entretien de ces habitations par leurs occupants

Néanmoins nous retrouvons aussi une minorité de réponses qui se déresponsabilisent telles que :

- Ce n'est pas au citoyen lambda d'œuvrer pour la valorisation de cet héritage mais plutôt aux autorités compétentes

Une majorité de répondants propose des actions concrètes pour contribuer à la valorisation de cet héritage, en démontrant un engagement actif et une volonté de s'impliquer directement dans la préservation et la mise en valeur de ces biens historiques.

En revanche, une minorité de réponses se déresponsabilisent en estimant que ce n'est pas au citoyen de contribuer à la valorisation de cet héritage, mais plutôt aux autorités compétentes.

Les réponses à la question « **Quelle démarche proposez-vous pour parvenir à leur prise en charge ?** » sont les suivantes :

- Faire des demandes d'aide auprès des APC, la wilaya ou même au ministère pour qu'il y'ait une prise en charge
- Création des associations de protection pour ces habitations
- Les collectivités locales doivent introduire ces biens pleinement dans leurs politiques de développement
- Un recensement et inventaire pour tous les biens
- Les promouvoir afin d'attirer des investisseurs privés

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

- Création de fonds spécifiques et aides étatiques destinés pour ces biens
- Devraient être protégés par une législation claire et nette que les élus appliquent avec fermeté.
- Créer des collectes de dons financiers pour pouvoir les prendre en charge
- Créer des visites guidées bien encadrées à des prix symboliques pour que l'argent revienne à leurs entretiens
- La prise en charge revient aux responsables locaux

Les répondants s'entendent sur une diversité d'approches pour la prise en charge de la valorisation de ces demeures, allant de l'implication des autorités et des collectivités locales à l'engagement citoyen, en passant par des initiatives financières et législatives. Ceci souligne l'importance de la collaboration entre différents acteurs pour assurer la préservation de ce patrimoine culturel et historique.

Synthèse

Notre enquête par questionnaire révèle que cet héritage est méconnu et peu visible auprès du grand public. Néanmoins, avec les quelques informations divulguées dans notre questionnaire, les gens parviennent à identifier certaines de leurs caractéristiques et à reconnaître leurs valeurs et intérêts. Nous considérons qu'ils sont assez conscients et sensibles à la protection de cet héritage, malgré leurs lacunes de connaissances, et qu'ils sont disposés à en apprendre davantage et même à participer à sa valorisation et sa transmission aux générations futures pour faire perdurer notre histoire à travers lui.

Nous estimons que la responsabilité est collective et que nous devons commencer par l'éducation en nous y intéressant, puis sensibiliser les autres par divers moyens afin d'aboutir à une prise en charge participative de ces biens.

3.5. Interprétation des résultats

Selon les réponses obtenues, il est évident que les grandes demeures étudiées à Bejaia sont majoritairement méconnues. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation, notamment leur emplacement en dehors de la ville et en retrait des voies principales, ainsi qu'un manque d'exposition et de communication sur ces demeures.

Il est intéressant de noter que malgré cette méconnaissance, les répondants ont pu identifier la période chronologique des demeures grâce à leurs styles architecturaux, techniques et matériaux utilisés. Le style néo-classique est particulièrement reconnu en raison de la facilité à identifier les éléments architecturaux associés à ce style et de la période de construction des demeures où ce style était souvent utilisé.

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

Les valeurs attribuées par la société à ces demeures sont principalement historiques, en raison de l'ancienneté des constructions et de leur association à une période significative dans l'évolution historique de Bejaia. De plus, la valeur architecturale et esthétique est également reconnue pour la dominance des constructions et leurs particularités qui les rendent originales et attractives auprès de la population.

Cependant, il existe une certaine ignorance quant au statut de classement de ces demeures, probablement due à un manque de clarté de la part des autorités. Malgré cela, les répondants expriment le souhait que ces biens soient protégés et transmis aux générations futures.

L'état actuel des biens reflète le manque d'intérêt porté à leur conservation et l'absence d'un plan d'action défini pour leur préservation. Il est clair que la responsabilité de la conservation de ces demeures incombe à tous les acteurs, chacun à des degrés différents.

Les réponses reflètent un attachement à cet héritage historique de Bejaia et un engagement communautaire important. Il y a une volonté manifeste de participer activement à des initiatives visant à valoriser ces sites historiques, Cependant, il y a tout de même une minorité affiche de l'ignorance et une déresponsabilisation vis-à-vis de cette valorisation.

Enfin, les réponses montrent un fort soutien des citoyens à la préservation de ces grandes demeures. Les suggestions vont de la participation active à la sensibilisation dès le jeune âge, en passant par des contributions financières et physiques. Les participants soulignent également l'importance de la mobilisation citoyenne, de la législation protectrice et de la responsabilité des autorités dans la préservation de cet héritage.

Conclusion

Dans cette partie empirique, nous avons adopté une approche méthodologique duale pour explorer à la fois les aspects techniques et architecturaux, via l'inventaire, et les dimensions socio-culturelles, à travers un questionnaire. Cette démarche nous permet de considérer tous les aspects nécessaires pour répondre à notre problématique.

Grâce à notre inventaire, nous avons identifié que les demeures étudiées possèdent un grand potentiel architectural qui mérite d'être mis en valeur et protégé, surtout compte tenu de leur état de conservation préoccupant. L'absence de plan de conservation défini, le

Chapitre 04 : Identification des grandes demeures des exploitations agricoles datant de l'époque coloniale à Bejaia

manque de statut attribué, et le désintérêt général ont entraîné une dégradation progressive de ces biens.

L'enquête menée auprès de la population démontre un attachement certain de la population à cet héritage. Les répondants reconnaissent la valeur de ces demeures malgré leur méconnaissance et expriment leur souhait de leur préservation et transmission aux générations futures.

La responsabilité de la préservation de cet héritage incombe à tous les acteurs. Des mesures de protection et de valorisation doivent être mises en place, notamment en clarifiant le statut de ces demeures et en soutenant des initiatives de restauration et de promotion. La société civile peut jouer un rôle important en sensibilisant le public et en participant activement au plan de conservation.

Conclusion générale

Cette recherche a pour objectif d'identifier les grandes demeures des exploitations agricoles et d'évaluer leur intérêt patrimonial, en répondant à la question suivante : « Les grandes demeures des exploitations agricoles méritent-elles d'être patrimonialisées ? ». Nous partons du postulat qu'elles le méritent pour leur valeur historique, leur savoir-faire et leurs caractéristiques architecturales.

Pour mener à bien cette évaluation, nous avons adopté une démarche en deux étapes. Tout d'abord, nous avons procédé à un inventaire qui nous a permis de recueillir des informations techniques sur chaque bien inventorié. Ensuite, nous avons mené une enquête par questionnaire, complémentaire à l'inventaire, qui visait à évaluer l'aspect social et culturel de ces demeures. Cette enquête nous a permis de recueillir l'avis des citoyens et de contribuer à la prise de conscience et à la communication autour de cet héritage.

Grâce à cette démarche, nous avons pu identifier l'intérêt patrimonial de cet héritage, qui repose sur des valeurs historiques, architecturales et esthétiques, d'usage, de contexte et de paysage, ainsi que d'authenticité. Il s'agit d'une richesse importante que nous devons protéger et transmettre aux générations futures. De plus, L'avis des citoyens que nous avons recueilli a également été en faveur de leur protection. Nous estimons donc que ces demeures des exploitations agricoles méritent d'être patrimonialisées et prises en charge pour leur redonner vie et harmoniser leur état physique.

À travers notre travail de recherche, nous avons pu établir les constats suivants :

- Ces biens se distinguent par une richesse architecturale, un savoir-faire architectural et paysager qui confère un art de vivre exceptionnel.
- Bien que la majorité des biens conservent leur état d'authenticité, ils sont exposés à une dégradation croissante au fil du temps.
- Leur statut juridique constitue une problématique majeure et c'est l'une des causes de leur détérioration.
- La gestion de cet héritage est défailante et il n'existe pas de budget alloué à l'entretien de ces biens.
- Cet héritage demeure méconnu auprès des citoyens en raison de son manque d'exploitation et de sa faible visibilité auprès du grand public.

Les recommandations

Notre travail de recherche nous permet de laisser comme traces les recommandations suivantes :

- Identification
 - ❖ Etablir un recensement et inventaire de ces biens pour identifier et reconnaître l'existence de cet héritage
- Sensibilisation
 - ❖ Faire connaître cet héritage aux citoyens de son intérêt patrimonial
 - ❖ Education des jeunes pour mieux connaître notre histoire et culture
- Protection
 - ❖ Mettre en place un service responsable de ces biens qui sera orienté par des connaisseurs
 - ❖ Elaborer des dossiers de classement ou d'inscription dans l'inventaire supplémentaire
 - ❖ Adopter une politique du patrimoine qui intégrera les citoyens, les experts et le gouvernement.
- Revalorisation
 - ❖ Prise en charge de ces biens par l'état ou par des investisseurs privés tout en veillant à leur bonne exploitation et entretien
 - ❖ Programmes d'aide financière à la rénovation et l'entretien des biens
 - ❖ Mettre sur pied des mesures d'aide technique à la rénovation « patrimoniale »
 - ❖ Bonne exploitation des biens et assurer leur rentabilité
- Communication
 - ❖ Mettre en valeur l'intérêt patrimonial de cet héritage
 - ❖ Faire connaître ces biens et leurs valeurs pour attirer des touristes
 - ❖ Assurer la transmission et la transmissibilité aux générations futures

En conclusion, le patrimoine est un héritage du passé dont nous bénéficions aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir, comme l'a affirmé l'UNESCO. Il représente une source d'inspiration inestimable. Ainsi, notre projet architectural a pour objectif de mettre en valeur cet héritage architectural en se référant à son savoir-faire, à son intégration dans le site et à ses composantes architecturales qui tirent parti des potentialités du lieu.

Références bibliographiques

Bibliographie

(s.d.). sur [www. wikipedia.com](http://www.wikipedia.com).

Anbi, A. (2021, janvier). *Rural Sociology*. p. 4.5.

BUCHARD-HUZARD, L. (1982). *Traité des constructions rurales et de leur disposition*.

Chaoy, F., & P.Merin. (2001). Dictionnaire de l'urbanisme et aménagement.

Collard, S. (2021, novembre 29). Les 5 raisons de préserver le patrimoine. Récupéré sur <https://www.portailpatrimoine.fr/resource/864/raisons-de-protoger-le-patrimoine>

Commission européenne. (s.d.). Récupéré sur Agriculture and rural development: https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/rural-development_fr

Conseil de l'Europe. (1985). *Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe*. Grenade.

Conseil de l'Europe. (1996). *Charte européenne de l'espace rural*. Récupéré sur <https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-fr.asp?fileid=15330>

Conseil de l'Europe. (2000). *Convention de Florence*. Italie. Récupéré sur <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/convention-europeenne-du-paysage-du-20-octobre-a10293.html>

Conseil de l'europe. (2003). Guide européen d'observation du patrimoine rural., (p. 8). Récupéré sur <https://rm.coe.int/16806f7cc4>

Direction de la Culture et du Patrimoine de la region Occitanie. (s.d.). *Les principes et méthodes de l'inventaire*. Récupéré sur Patrimoine en Occitanie: https://patrimoines.laregion.fr/no_cache/items-globaux/detail-article/index.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=728&cHash=fe254ddbcd0d7d647887beec81c3849b

Fédération des parcs regionaux naturels. (s.d.). *Rapport d'activités de la federation des parcs regionaux naturels*. Récupéré sur <https://www.calameo.com/read/000034024f1600cb6578f?page=3>

Géo Confluences. (s.d.). *Ressources de géographie pour les enseignants*. Récupéré sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation>

Gouvernement du Quebec. (s.d.). *Répertoire du patrimoine culturel du Quebec*. Récupéré sur Ville de Quebec: www.ville.quebec.qc.ca

Gouvernement du Quebec. (s.d.). thésaurus de l'activité gouvernementale. Récupéré sur <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/recherche.do?terme=>

ICOMOS. (1964). *Charte de venise*. Venise.

ICOMOS. (1975). *Charte européenne du patrimoine architectural*. Amsterdam.

immatériel, L. d. (s.d.).

ISHAK, C. (1994). *Une politique pour le patrimoine culturel rural*.

- l'Agence wallonne du Patrimoine. (s.d.). Repérer, répertorier et inventorier les éléments constitutifs du patrimoine rural. Récupéré sur https://territoires.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/les_r%C3%A9pertoires_et_inventaires_-_fiche.pdf
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*.
- Méo, G. D. (2007). *Processus de patrimonialisation et construction des*. Récupéré sur <https://shs.hal.science/halshs-00281934/document>
- Ministère de la Culture de la France. (1964). Inventaire général du patrimoine culturel.
- Ministère de la culture et des communications de Québec. (2013). *Répertoire patrimoine culturel du Québec*. Québec.
- Office québécois. (s.d.). *le grand dictionnaire terminologique*. Récupéré sur <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>
- OUARET LADJOUZE, M. (2022). Cours : CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN.
- Patri-Arch . (2016). *Rapport MRC Brome Missisquoi*.
- Patri-Arch. (2018, Janvier). *Inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval*.
- Secrétariat général du gouvernement . (1998, juin 17). Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire. Algerie.
- Service Urbanisme. (2010). *SAINT-MAUR-DES-FOSES Charte de ravalement "Grandes demeures"*. SAINT-MAUR-DES-FOSES .
- UNESCO. (1972). Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel., (p. 2). Récupéré sur <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>
- UNESCO. (1986). manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel et immobilier .
- UNESCO. (1986). manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier.
- UNESCO. (2000). *Charte européenne du paysage*. Récupéré sur <https://www.coe.int/fr/web/landscape/home>
- UNESCO. (2003). Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Récupéré sur <https://ich.unesco.org/fr/convention>
- unesco. (2013, novembre). Le patrimoine mondial. *Les paysages agricoles du patrimoine mondial(69)*. Récupéré sur <https://whc.unesco.org/fr/revue/69/>
- UNESCO. (2019). Récupéré sur unesco.org
- UNESCO. (s.d.). *Liste du patrimoine mondial*. Récupéré sur <https://whc.unesco.org/fr/list/?type=mixed&mode=table>
- Xavier, M., & Georges, C. (2007). *PRINCIPES, METHODES ET CONDUITE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL* (éd. 02).

Annexes

Annexe 1

Fiche de pré-inventaire

N° fiche :

Présentation du bâti	
Localisation :	
Adresse	
Lieu-dit	
Dénomination	<ul style="list-style-type: none">• D'origine :• Actuelle:
Propriété	<ul style="list-style-type: none">• D'origine :• Actuelle:
Epoque/Date de construction	
Caractéristiques	
Élévation ;	Nombre d'étages :
Toiture	<ul style="list-style-type: none">• Profil toiture :• Revêtement
Éléments distinctifs du bâtiment	
Saillies	
Éléments décoratifs du bâtiment	

Annexe 2 : Fiches d'inventaires des grandes demeures inventoriées.

Fiche 1



Figure 48 : Saval, Maison de maitre. Source : Auteur.2023

Données administratives

Dénomination : Saval	Wilaya : Bejaia	Commune : Semaoun	Adresse : Pénétrante autoroutière de Béjaïa, 06353 Semaoun.
Statut juridique : EAC		Date de construction : 1892	

Données architecturales

Typologie : Maison de maitre	<u>Elévation</u>	Système constructif :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étages : 2 niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mur porteur et ossature poteau poutre. • Planchers à voutains en briques pleine et poutrelle métallique. 	
Matériaux : Pierre, bois, brique, tuile, métal.			
<u>Saillies :</u>		<u>Toiture :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Perron • Marquise en bois 		<ul style="list-style-type: none"> • Profile : 4 versants. • Revêtement : Tuiles. 	
<u>Ouvertures</u>	Forme	Type	Matériaux
Portes	Bombée/surbaissée.	Un vantail/double vantaux	Bois , Acier, Verre
Fenêtres	Bombée	Double vantaux	Bois, Verre
<u>Ornementation :</u>	Eléments distinctifs :		
<ul style="list-style-type: none"> • Modénature • Chaine d'angle • Corniche • Décor 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrasse : accessible par le couloir central, supportée par des colonnes en métal. • Balcon : sur la façade secondaire • Garde du corps : En ferronnerie avec des motifs géométriques dans a terrasse et biseautés dans les balcons. 		

Données contextuelles et paysagères		
<u>Implantation</u>	Marge de recul : +30m	
	Type d'implantation par rapport à la voie : Parallèle.	
	Type d'implantation par rapport à l'ensemble : Isolée	
Couverture végétale prédominante :		<ul style="list-style-type: none"> • Arbres fruitiers • Arbres sauvages
<ul style="list-style-type: none"> • Jardin • Palmiers 		
Evaluation du potentiel patrimonial		
Usage actuel : Habitée	Etat de conservation : Entretenu	Etat d'authenticité : Transformation réversible
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur d'âge et d'histoire • Valeur d'usage • Valeur d'architecture et d'esthétique • Valeur d'authenticité • Valeur du contexte et paysagère 	
Cote patrimoniale :	Exceptionnelle :	

Plans et photographie

Plan de masse

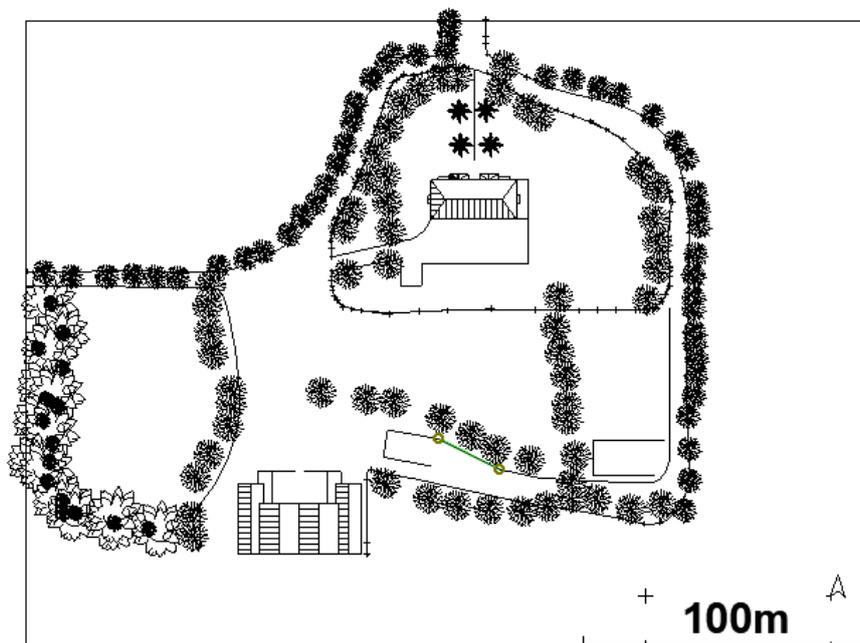


Figure 49 : Plan de masse de la maison Saval. Source : Auteur.2023

Photos extérieures

Façade principale



Figure 50 : Façade principale de la maison Saval. Source : Auteur.2023

Façade secondaire



Figure 51 : Façade secondaire la maison Saval. Source : Auteur.2023

Façade latérale



Figure 52 : Façade latérale la maison Saval. Source : Auteur.2023

Eléments distinctifs

Terrasse



Figure 53 : Terrasse de la maison Saval.
Source : Auteur.2023

Balcons



Figure 54 : Balcons de la maison Saval.
Source : Auteur.2023

Escalier



Figure 55 : Escalier de la maison Saval. Source : Auteur.2023

Eléments décoratifs

Chaine d'angle



Figure 56 : Chaine d'angle
de la maison Saval. Source : Auteur.2023

Modénature

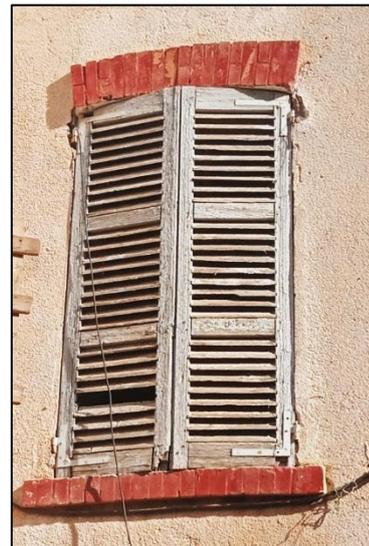


Figure 57 : Modénature de la maison Saval.
Source : Auteur.2023



Figure 58 : Ferronnerie 1 de la maison Saval. Source : Auteur.2023



Figure 59 : Ferronnerie 2 de la maison Saval. Source : Auteur.2023



Figure 60 : Corniche de la maison Saval. Source : Auteur.2023



Figure 61 : Console de la maison Saval. Source : Auteur.2023

Photos intérieures



Figure 62 : Couloir de la maison Saval. Source : Auteur.2023



Figure 63 : Salon de réception de la maison Saval. Source : Auteur.2023

Entre-sol de la maison Saval. Source : Auteur.2023



Fiche 2



Figure 64 : image de la maison Djean. Source : Auteur.2023

Données administratives

Dénomination : Djean	Wilaya : Bejaia	Commune : Semaoun	Adresse : Pénétrante autoroutière de Béjaïa, 06353 Semaoun
Statut juridique : EAC		Date de construction : /	

Données architecturales

Typologie : Maison de maître	<u>Elévation</u> <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'étages : 1 niveau.	<u>Système constructif</u> : <ul style="list-style-type: none">• Mur porteur.• Planchers à voutains en briques pleine et poutrelle métallique.	
	Matériaux : Pierre, bois, brique, métal, tuile, béton.		
<u>Saillies</u> : <ul style="list-style-type: none">• Perron• Avant-corps		<u>Toiture</u> : <ul style="list-style-type: none">• Profile : 4/2 versants.• Revêtement : Tuiles.	
<u>Ouvertures</u>	Forme	Type	Matériaux
Portes	Arc plein-cintre	Arc plein-cintre	Bois, Verre
Fenêtres	Arc plein-cintre	Arc plein-cintre	Bois, Verre
<u>Ornementation</u> : <ul style="list-style-type: none">• Modénature• Chaine d'angle	<ul style="list-style-type: none">• Corniche• Décor• Pillastre	<u>Eléments distinctifs</u> : <ul style="list-style-type: none">• Garde du corps : moulé en béton servant les ouvertures	

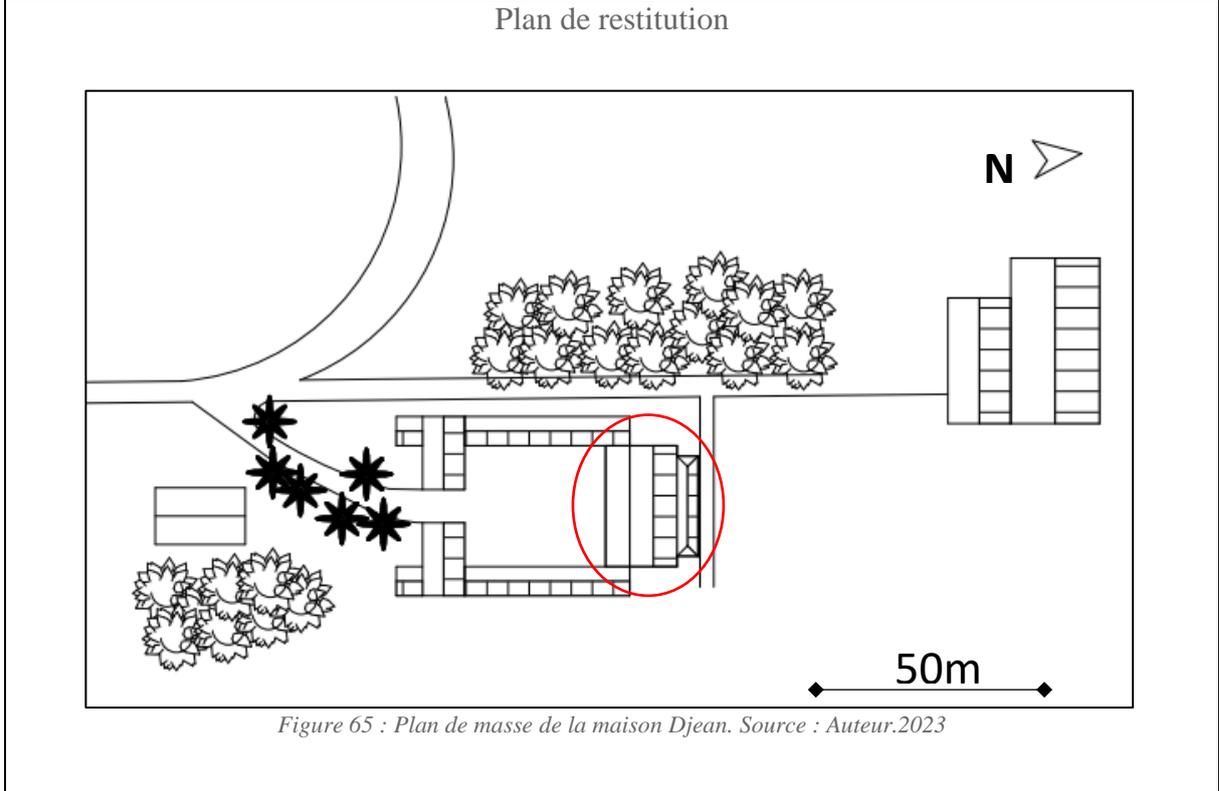
Données contextuelles et paysagères

<u>Implantation</u>	Marge de recul : +30m
	Type d'implantation par rapport à la voie : Sur l'axe
	Type d'implantation par rapport à l'ensemble : Accolée
Couverture végétale prédominante :	<ul style="list-style-type: none"> • Jardin • Palmiers, Pins
	<ul style="list-style-type: none"> • Arbres fruitiers • Arbres sauvages

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Abandonné	Etat de conservation : Non entretenu	Etat d'authenticité : Transformations réversibles
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur d'âge et d'histoire • Valeur d'architecture et d'esthétique • Valeur d'authenticité • 	
Cote patrimoniale :	Bonne :	

Plans et photographie



Photos extérieures

Façade principale



Figure 66 : Façade principale de la maison Djean. Source : Auteur.2023

Façade secondaire



Figure 67 : Façade secondaire de la maison Djean. Source : Auteur.2023

Façade latérale



Figure 68 : Façade latérale de la maison Djean. Source : Auteur.2023

Eléments décoratifs	
<p>Arc plein-cintre</p> <p>Pilastre cannelé</p>	 <p>Corniche</p> <p>Corniche</p> <p>Chapiteau</p> <p>Chapiteau</p>
<p>Figure 69 : Eléments décoratifs de la maison Djean. Source : Auteur.2023</p>	
<p>Corniche et décor</p>  <p>Figure 70 : Corniche et décor de la maison Djean. Source : Auteur.2023</p>	<p>Modénature</p>  <p>Figure 71 : Modénature de la maison Djean. Source : Auteur.2023</p>
<p>Fronton</p>  <p>Figure 72 : Fronton de la maison Djean. Source : Auteur.2023</p>	<p>Balustrade en béton moulé</p>  <p>Figure 73 : Balustrade en béton moulé de la maison Djean. Source : Auteur.2023</p>

Tableau 20 : Fiche d'inventaire de l'exemple 2. Source : Auteur.2023

Fiche 3



Figure 103 : Château de la Comtesse qui date de 1961.
Source : http://www.vitamedz.com/fr/bejaia/Periode_coloniale/412/Photos/1.html.

Données administratives

Dénomination : Château Poizat	Wilaya : Bejaia	Commune : Aokas	Adresse :
Statut juridique : EAC		Date de construction : 1890	

Données architecturales

Typologie : Chateau	<u>Elévation</u> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étages : 1 niveau. 	Système constructif : Murs porteurs.	
Matériaux : Pierre, bois, brique, ardoise, béton.			
<u>Saillies :</u> <ul style="list-style-type: none"> Perron Avant-corps 	<u>Toiture :</u> <ul style="list-style-type: none"> Profilé : 4/2 versants. Revêtement : Tuiles. 		
<u>Ouvertures</u>	Forme	Type	Matériaux
Portes	Arc plein-cintre	Arc plein-cintre	Bois, Verre
Fenêtres	Arc plein-cintre	Arc plein-cintre	Bois, Verre
<u>Ornementation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Modénature Chaine d'angle 	<ul style="list-style-type: none"> Corniche Décor Pilastre 	Eléments distinctifs : <ul style="list-style-type: none"> Garde du corps : moulé en béton servant les ouvertures 	

Données contextuelles et paysagères

<u>Implantation</u>	Marge de recul : +15m Type d'implantation par rapport à la voie : inclinée Type d'implantation par rapport à l'ensemble : Isolée
Couverture végétale prédominante : <ul style="list-style-type: none"> Palmiers, Pins 	<ul style="list-style-type: none"> Arbres fruitiers Arbres sauvages

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Occupé	Etat de conservation : entretenu	Etat d'authenticité : Transformations harmonieuses
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none">• Valeur d'âge et d'histoire• Valeur d'usage• Valeur d'architecture et d'esthétique• Valeur d'authenticité• Valeur du contexte et paysagère	
Cote patrimoniale :	Exceptionnelle :	

Plans et photographie

Plan de masse

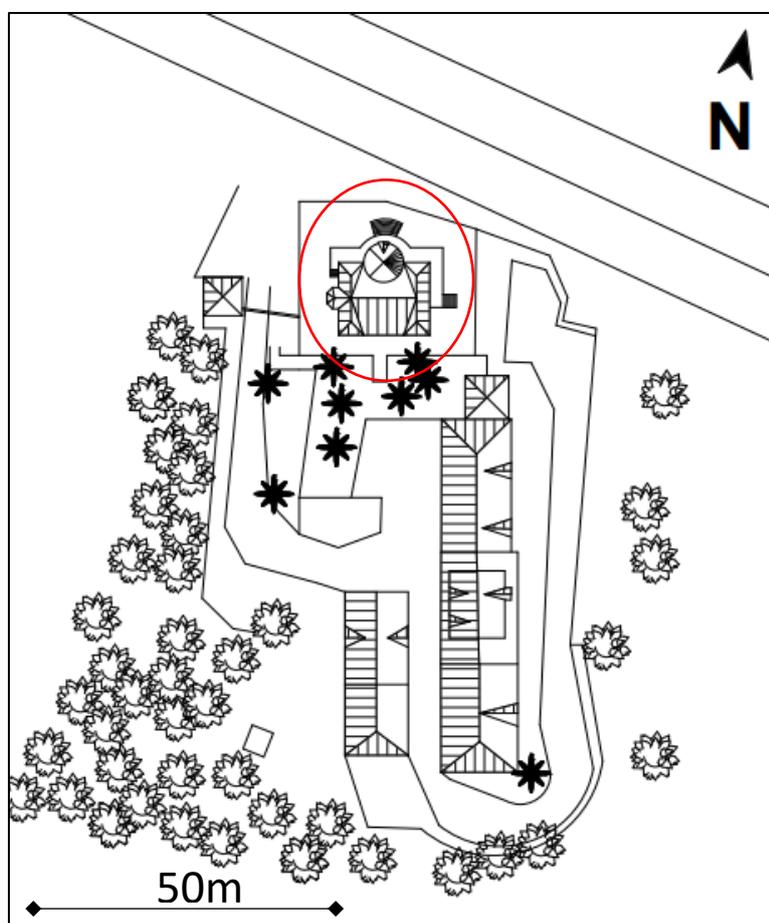


Figure 104 : Plan de masse du Château Poizat. Source : Auteur. 2023

Plans architecturaux :

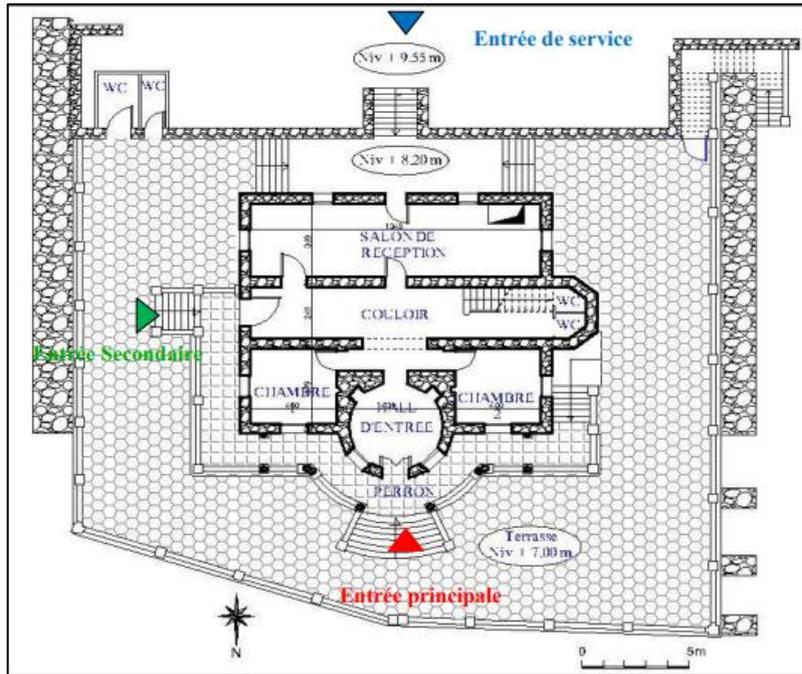


Figure 105 : Plan RDC du Château Poizat. Source : Auteur.2023

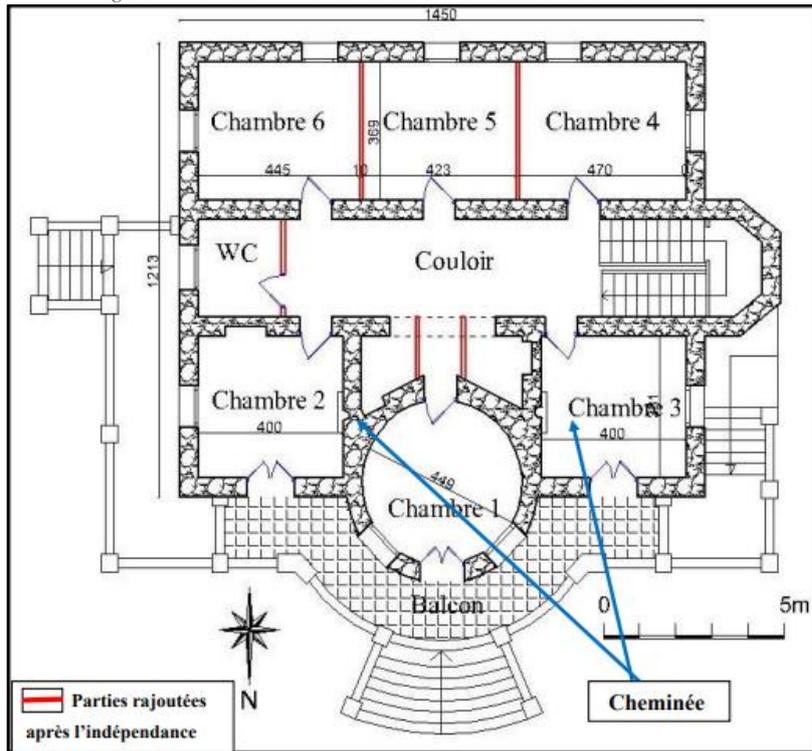


Figure 106 : Plan R+1 du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Photos extérieures

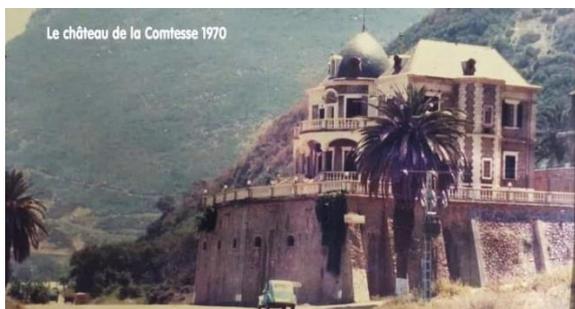


Figure 107 : photos extérieures du Château Poizat. Source : Auteur.2023



Figure 108 : photos extérieures du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Entrée au domaine



Figure 109 : Entrée au domaine du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Façade principale

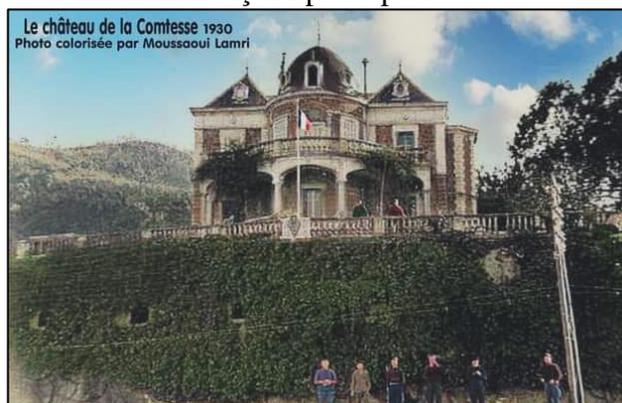


Figure 110 : Façade principale du Château Poizat.
Source : <http://www.vitamedz.com/fr/bejaia/Periodecoloniale/412/Photos/1.html>, Date de 1961.

Façade secondaire



Figure 111 : Façade secondaire du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Façade latérale



Figure 112 : Façade latérale du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Eléments distinctifs



Figure 113 : Eléments distinctifs du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Eléments décoratifs



Figure 114 : Eléments décoratifs du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Arcs surbaissés

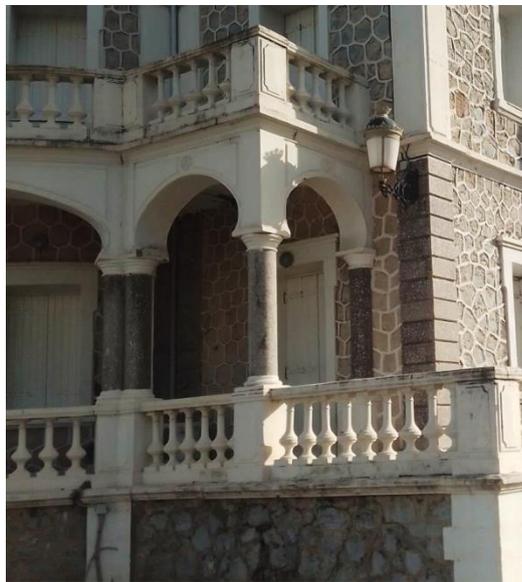


Figure 115 : Arcs surbaissés du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Modénature



Figure 116 : Modénature du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Corniche et décor



Figure 117 : Corniche et décor du Château Poizat. Source : Auteur.2023

Tableau 23 : Fiche d'inventaire de l'exemple 5. Source : Auteur.2023

Annexe 3 : Fiches synthétiques des grandes demeures inventoriées.

Fiche synthétique 1



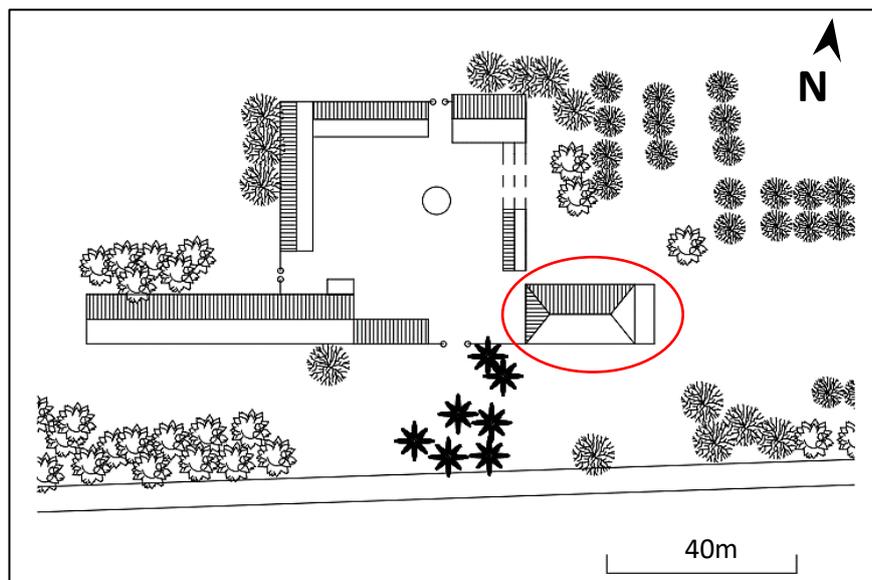
Données administratives

Dénomination : Dechambier	Wilaya : Bejaia	Commune : Semaoun	Adresse : W21 Semaoun
Statut juridique : EAI		Date de construction : 1930	

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Habité	Etat de conservation : Entretenu	Etat d'authenticité : Transformation réversible
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur d'âge et d'histoire • Valeur d'usage • Valeur d'authenticité 	
Cote patrimoniale :	Bonne	

Plan de restitution



Fiche synthétique 2



Données administratives

Dénomination : Pilote	Wilaya : Bejaia	Commune : Amizour	Adresse : W21A, Amizour 06300
Statut juridique : public		Date de construction :	

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Abandonné	Etat de conservation : Mauvaise	Etat d'authenticité : Transformation réversible
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> Valeur d'âge et d'histoire Valeur d'usage Valeur d'architecture et d'esthétique Valeur d'authenticité Valeur du contexte et paysagère 	
Cote patrimoniale :	Exceptionnelle	

Plan de masse



Fiche synthétique 3



Données administratives

Dénomination : Besnard	Wilaya : Bejaia	Commune : Amizour	Adresse : W21, Amizour 06300
Statut juridique : EAC		Date de construction :	

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Abandonné	Etat de conservation : Non entretenu	Etat d'authenticité : Transformation réversible
Valeurs Attribuées :	<ul style="list-style-type: none"> Valeur d'âge et d'histoire Valeur d'usage Valeur d'architecture et d'esthétique Valeur d'authenticité 	
Cote patrimoniale :	Supérieure	

Plan de masse



Fiche synthétique 4



Données administratives

Dénomination : Djoua	Wilaya : Bejaia	Commune : Boukhelifa	Adresse : Talendjast
Statut juridique : EAI		Date de construction :	

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Abandonné	Etat de conservation : Non entretenu	Etat d'authenticité : Transformation réversible
---------------------------------	---	---

<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> Valeur d'âge et d'histoire Valeur d'usage Valeur d'architecture et d'esthétique Valeur d'authenticité Valeur du contexte et paysagère
-----------------------------	---

Cote patrimoniale :	Exceptionnelle
---------------------	-----------------------

Plan de masse



Fiche synthétique 5



Données administratives

Dénomination : Meghra	Wilaya : Bejaia	Commune : Boukhelifa	Adresse : El Meghra
Statut juridique : EAI		Date de construction : /	

Evaluation du potentiel patrimonial

Usage actuel : Abandonné	Etat de conservation : Non entretenu	Etat d'authenticité : Transformation réversible
<u>Valeurs Attribuées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> Valeur d'âge et d'histoire Valeur d'usage Valeur d'architecture et d'esthétique Valeur d'authenticité Valeur du contexte et paysagère 	
Cote patrimoniale :	Exceptionnelle	

Plan de masse



Annexe 3 : Questionnaire.

Questionnaire

Ce présent questionnaire porte sur les habitations des exploitations agricoles situées dans les plaines de Bejaia (LA vallée de la Soummam et le littoral EST de la ville), datant de l'époque coloniale. Il est lancé, en vue de l'obtention d'un Master en architecture. A l'origine ces constructions étaient destinées aux agriculteurs. Après l'indépendance, la crise économique et de logements ont provoqué une détérioration de ces sites. A cet effet, ce questionnaire aura pour but d'aider à identifier le degré de la connaissance de cet héritage et de son devenir. On vous remercie d'avance de votre contribution.



- **Désignez votre âge ?**
 moins de 18ans 18-30ans 30-50ans plus de 50 ans
- **Désignez votre profession :**
 Elu Architecte Fonctionnaire Etudiant Agriculteur
 Autre :
- **Votre lieu de résidence :**
De Bejaia : ville de Bejaia Autre commune :
 Autre région :

• **Connaissez-vous l'existence de certaines de ces habitations ?**

- Oui Non

• **Si oui, Citez-les :**

.....
.....
.....
.....

• **D'après vous, Ces habitations sont de quelle période ?**

- 19eme siècle entre 19_20eme siècle 20eme siècle

• **Pourriez-vous indiquer à qui ces habitations appartenait, à l'origine ?**

- Français Algériens

• **Et actuellement, à qui appartiennent-elles ?**

- Etat (domaine public) privé je ne sais pas

• **Trouvez-vous ces habitations belles ?**

- Oui Non

• **Pourriez-vous indiquer leur gabarit :**

- Rez-de-chaussée R+1 R+2
 Plus

• **Pourriez-vous définir leurs styles architecturaux :**

- Renaissance Neo-maureque Neo-classique Autre :

• **Veillez identifier les éléments architecturaux qui caractérisent ces habitations :**

- Présence de terrasse et balcons Escaliers (Perron) Toiture en pente

- Eléments décoratifs (Arcades, colonnes, balustrade...etc.) Ornements (Corniche, frise, Aisselier....etc.)

• **Quelles valeurs pouvez-vous associer à cet héritage ?**

- Historique Architecturale économique esthétique environnementale

• **Trouvez-vous ces habitations bien intégrées à leurs environnements ?**

- Oui Non

• **Pensez-vous qu'il y a certaines de ces habitations classées ?**
 Oui Non je ne sais pas

• **Voudriez-vous qu'elles soient classés ?**
 Oui Non

• **D'après vous, quel est leur état de conservation ?**
 Bon Moyen Mauvais Très mauvais

• **Selon vous, à qui revient la responsabilité de leur état ?**
 Etat (Ministère) collectivité locale (WILAYA-PAPC) citoyens
 occupants Autre ;

• **Comment voyez-vous leur devenir ?**
 A démolir A préserver A transformer

• **Seriez-vous prêt à contribuer dans une éventuelle initiative ou action pour la valorisation de ces biens ?**
 Oui Non

• **Selon vous, quel est le meilleur moyen pour sensibiliser les gens dans la prise de conscience ?**
.....
.....
.....
.....

• **D'après vous, comment les citoyens pourront aider dans la valorisation de cet héritage ?**
.....
.....
.....
.....

• **Quelle démarche proposez-vous pour parvenir à leur prise en charge ?**
.....
.....
.....
.....